



Bulletin de L'A.N.A.I.

1^{er} octobre 2010 - Numéro 23

Le Pont de C n Tho sur le Bassac (Photo Jean-Luc Soetewey)

Publi  par L' Association Nationale des Anciens et Amis de l'Indochine et du Souvenir Indochinois

agr e e par le Minist re de la D fense et des Anciens Combattants,

15, rue de Richelieu, 75001 Paris

T l : 01.42.61.41.29, Fax : 01.42.60.06.51, CCP 21897-05 V Paris



Sommaire

- | | |
|--|------------------------------------|
| 4 Le Mékong au temps de l'Union Indochinoise | 22 Bibliographie |
| 13 Preah Vihear, le conflit au regard de l'histoire | 23 Avis de recherche |
| 14 Haï Nan la mystérieuse | 24 Appel à la mémoire |
| 18 Plaintes de la femme d'un guerrier | 25 Livres en vente au siège |
| 20 Nouvelles d'Indochine | 26 L'Indochine |
| 21 Appel du Général de Division Khamkhong Phouthavong | 29 La vie des sections |

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS ET AMIS DE L'INDOCHINE ET DU SOUVENIR INDOCHINOIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président national : Général Guy SIMON
 Vice-Présidents, chargés de mission : Docteur Pierre NGUYÊN
 : Général Georges PORMENTÉ
 : Général Michel TONNAIRE
 Secrétaire général : Colonel Georges MARTY

Membres d'honneur

Général Paul RENAUD, Madame Mireille de LABRUSSE,
 Madame Thérèse LUCAS-POTIER

Administrateurs

Colonel René BLAISE, Claude-Pierre FRANÇOIS, Colonel André GROUSSEAU, Commandant Hervé de LA BROSSE, Marie LÊ QUAN, Capitaine de Corvette Claude SAINTE-CLAIRE DEVILLE.

Dépôt légal : N° 46423
 Commission paritaire des publications de presse : N° 1632-D.73
 Directeur de la publication : Général Guy SIMON
 Directeur de la rédaction : Marie LÊ QUAN
 Directeur administratif : Lieutenant Henri DUPONT
 Secrétaire de la rédaction : Régine PUZIN
 Adresse de la revue : 15, rue de Richelieu 75001 Paris
 Tél. : 01.42.61.41.29 - Fax : 01.42.60.06.51
 Réalisation graphique : Italic Communication
 24, rue de Fauville 27000 Evreux
 Tél. : 02.32.39.15.49 - Fax : 02.32.39.28.98
 Impression : Optimum
 49, rue du Maréchal Foch - 59100 Roubaix.
 Routage : France Routage
 Zone Gustave Eiffel - 2, avenue Gutenberg
 77600 Bussy-Saint-Georges
 Tél. : 01.70.01.01.02

© Bulletin de l'ANAI - 3^e trimestre 2010
 Abonnement annuel : 12 €
 L'ANAI se réserve le droit de refuser toute insertion sans avoir à justifier sa décision.
 Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.
 Sauf dans les cas où elle est autorisée expressément, toute reproduction, totale ou partielle, du présent numéro est interdite.

EDITORIAL

par le Général de Division Guy SIMON Président de l'A.N.A.I.

APRÈS NOUS

Le Comité National d'Entente des associations d'anciens d'Indochine vient de lancer une étude sur l'avenir. Après notre mort, en effet, que deviendront nos archives, nos bibliothèques, nos collections, nos expositions ? Qui animera l'opinion publique pour rappeler le souvenir de l'Indochine française ?

Première solution : à l'instar des Résistants, des Déportés, des anciens de la France Libre et des anciens d'Algérie, constituer une fondation. Il faut immobiliser un capital important, dont les revenus permettent les actions désirées. La recherche du capital, du local, du personnel permanent sont les tâches à entreprendre. Au préalable chaque association devra inventorier le matériel à conserver.

Est-ce une mission impossible, envisagée trop tardivement ? Il était nécessaire auparavant de nous rassembler et de nous constituer en interlocuteurs du Gouvernement et de l'opinion publique ; ces vingt dernières années nous ont valu leur estime et leur sympathie.

Seconde solution : confier notre avenir au Souvenir Français. Cette association propose de nous accueillir comme elle a reçu Rhin et Danube. Nos archives partiraient au Service Historique de la Défense et l'animation mémorielle que nous souhaitons serait effectuée par le maillage territorial du Souvenir Français.

Dans tous les cas nous sommes assurés de la bienveillance de l'Office National des Anciens Combattants et de la Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives, qui ont déjà beaucoup œuvré pour le Souvenir Indochinois. Le rôle de nos successeurs en sera facilité.

MISE EN GARDE

Pour les combattants d'Indochine le 20 juillet, pour les combattants d'Algérie le 19 mars, sont des jours de deuil. À Genève le 20 juillet 1954 la France a abandonné la moitié du Viêt Nam et deux provinces du Laos au Viêt Minh qui était en train de les conquérir. À Évian le 19 mars 1962 la France a cédé l'Algérie au FLN d'Égypte et de Tunisie.

Chacun sait que la FNACA et le FLN fêtent le 19 mars. Mais peu nombreux sont les anciens qui ont entendu parler d'une petite association affiliée à l'ARAC qui célèbre le 20 juillet. Depuis 2007 elle ravive la flamme à l'arc de triomphe de Paris. Cette année, en outre, elle a déposé une gerbe à la nécropole de Fréjus. Il est odieux de confondre le souvenir des morts et l'anniversaire des abandons.



LE MÉKONG AU TEMPS DE L'UNION INDOCHINOISE

Arrosant trois des cinq pays de l'Indochine Française, le Mékong a été le fleuve par excellence de celle-ci. « Majestueux, complexe et tortueux avec ses longs biefs tranquilles séparés par des chutes et des rapides dangereux, il a joué un rôle très important dans l'histoire de la fédération des territoires réunis par la France à partir de 1887 ».

Un long fleuve

La source du Mékong se situe pour certains géographes à une altitude de 4 975 mètres dans la passe de Rupsala au Tibet, cette découverte n'ayant été effectuée qu'en septembre 1994. D'autres spécialistes affirment que l'origine du fleuve se trouve au Mont Guozong Mucha à une hauteur de 5 524 mètres dans cette même contrée.

Long de 4 350 kilomètres, le cours d'eau est le 12^e fleuve du monde par son étendue et le 10^e par son débit. À son arrivée dans le Haut Laos, il emprunte une étroite vallée qui va en s'élargissant. Après avoir formé vingt-trois rapides, il parvient aux chutes de Khone qui s'étendent sur 15 kilomètres et constituent le plus sérieux obstacle à la navigation. Auparavant il a arrosé Louang Prabang, Vientiane, Thakhek, Savannakhet et Paksé. Ensuite, il entre au Cambodge où son cours est freiné par les rapides de Préa Patang et de Sambor. Phnom Penh est bâti sur ses rives. En face de la capitale, au lieu-dit des « Quatre Bras », le fleuve se divise en autant de cours d'eau : le Mékong original, le Tonlé Sap, le Mékong antérieur et le Bassac. Le Tonlé Sap fait communiquer la rivière avec trois grands lacs et joue un rôle de régulateur, étant donné le phénomène dit « du retournement des eaux » : en juin le sens du courant des flots s'inverse puis revient en octobre à sa direction primitive.

En Cochinchine, le fleuve antérieur se ramifie en cinq parties à Vinh Long, l'un des bras passant à Mytho. Le Bassac arrose Chaudoc, Long Xuyên et Cantho avant de rejoindre la mer.

Le Mékong revêt une grande importance dans les domaines de la pêche, de la riziculture et de la circulation des personnes et des marchandises. En 1931, l'administration estime que deux cents chaloupes à vapeur et cent mille embarcations diverses naviguent sur ses eaux, qui peuvent accueillir une crue annuelle supérieure à 12 mètres. Le nombre de ses affluents est très élevé, les principaux étant la Nam Ou et la Se Kong au Laos, la Se Moun en Thaïlande, la Se San et la Sre Pok au Cambodge.

Un fleuve chargé d'histoire

Des documents chinois du I^{er} siècle font état du port d'Oc Eo à l'embouchure du

fleuve, commerçant avec le Céleste Empire et en relation avec des contrées méditerranéennes ; des monnaies de ces régions ont été récemment découvertes en ces lieux. En 1278, Marco Polo a traversé le Mékong au Yunnan occidental. En 1541, un ouvrage portugais l'évoque et vingt-deux ans plus tard une carte très sommaire de son cours est dressée. En 1596, des flibustiers ibériques livrent combat aux Chinois occupant le Cambodge puis les Espagnols Veloso et Ruiz atteignent Vientiane, suivis en 1641 par le négociant hollandais Gert Van Wuysthoff.

Dans les récits d'époque, divers noms sont attribués au cours d'eau : Dza Chu, Rivière des Rochers en Chine, Mae Nam Cong mère des eaux au Laos et au Siam, Tonlé Thom, grande rivière au Cambodge, nom repris au Viêt Nam sous la forme de Song Lon voire de Song Cuu Long, rivière aux neuf dragons par allusion à ses canaux deltaïques. Longtemps, les données géographiques relatives au fleuve demeurent confuses. Pour certains auteurs il constitue une branche du Gange indien et pour d'autres il est une dérivation de la Mae Nam siamoise.

Le Mékong Français

Les premiers militaires débarquant à Saïgon à partir de 1859 possèdent des connaissances sur le grand fleuve indochinois. L'Enseigne de Vaisseau Francis Garnier, de l'état-major du Vice-Amiral Charner, arrivé en 1861 précise que dès cette époque il a lu le document rédigé en 1669 par Van Wuysthoff et qu'il n'ignore pas « les obstacles répartis dans le lit de la rivière et rendant la navigation difficile sinon impossible ». D'autre part, cinq missionnaires ont vécu au XVIII^e siècle au Cambodge, dont le R.P. Da Cruz qui a aperçu le cours d'eau en 1599 ainsi que Monseigneur Armand Lefevre qui y est décédé en 1760 ; le R.P. Cardim a pénétré au Laos en venant du Tonkin en 1631. Tous ces prêtres ont noté leurs impressions sur les pays traversés et sur le Mékong qui les a étonnés.

Après avoir débloqué Saïgon en 1861, le Vice-Amiral Charner fait occuper My Tho, centre commercial édifié au confluent d'un bras du Mékong et de l'arroyo Bao Dinh Ha (de la poste). Le Maréchal Nguyễn Tri Phong estime alors qu'il est impossible à une flotte de guerre d'emprunter ces cours d'eau, exploit que réussit le Contre-Amiral Page

avec, entre autres embarcations, trente lorchas à étraves blindées précurseurs des modernes « Dinassauts ». La place tombe le 8 avril, suivie le 23 mars 1862 de Vinh Long puis de Can Tho et Sa Dec.

La navigation sur le fleuve, désigné à cette époque sous le nom de Cambodge, est hasardeuse car son cours est inconnu. Déjà deux « compagnies indigènes » participent aux opérations et certains militaires obtiennent avec la Médaille Militaire une décoration de « l'expédition du « Meï Cong » en argent et d'un diamètre de 33 millimètres ».

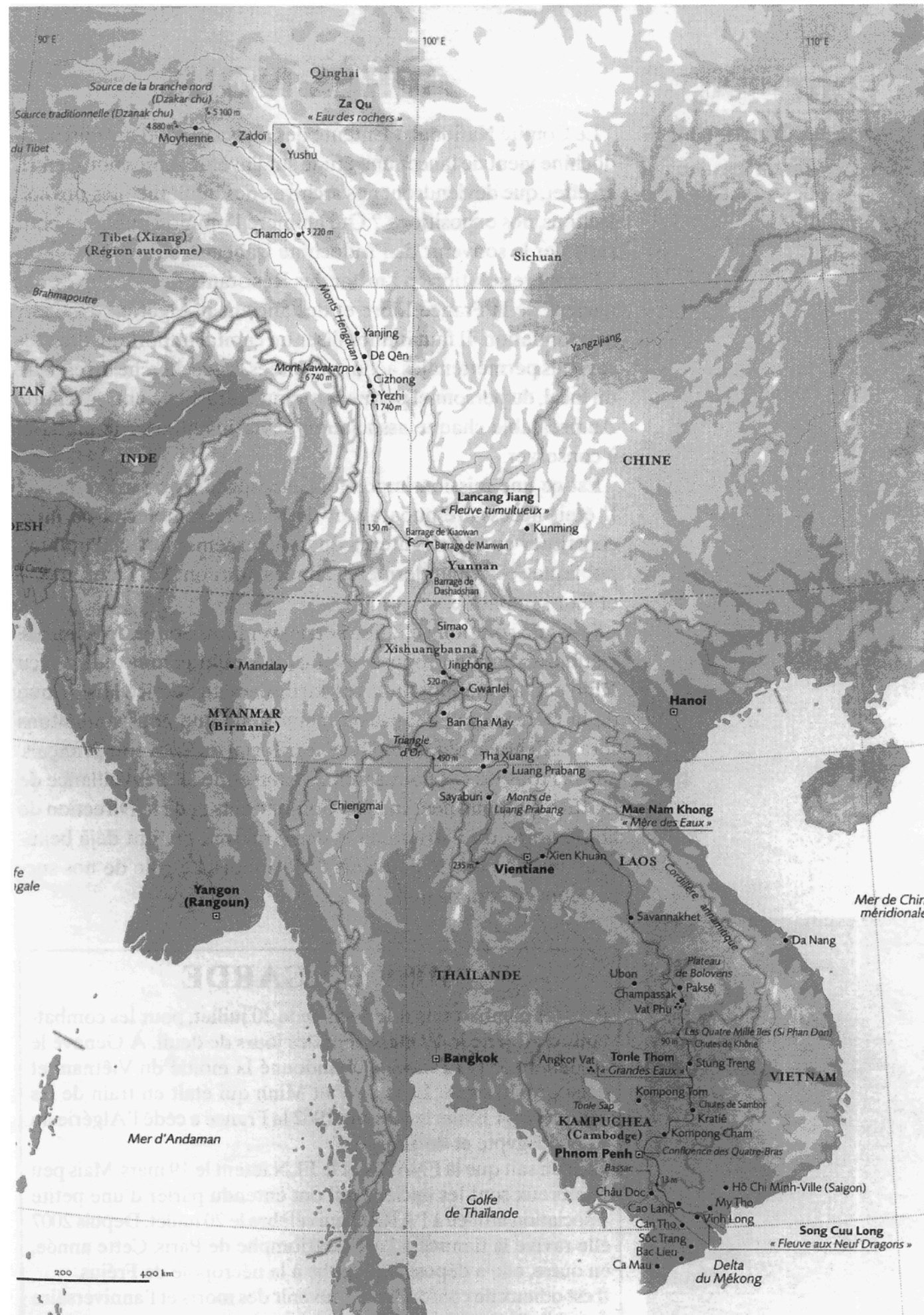
La France est également présente au Cambodge où dès septembre 1862 se trouvent le Docteur Harmand et le Lieutenant de Vaisseau Doudart de Lagrée qui a ancré son aviso « Gia Dinh » sur le Mékong en face de Phnom Penh. Il a de fréquents entretiens avec l'évêque de la ville Monseigneur Miche qui connaît bien le fleuve.

Ce dernier est l'objet d'une attention soutenue de la part des amiraux qui gouvernent à Saïgon, le traité de Tourane signé en juin 1862 avec la Cour de Hué reconnaissant « la liberté de circulation sur son cours aux négociants français ». Dès lors, les Gouverneurs et Commandants en Chef ont la ferme volonté de faire commercer la Cochinchine avec la Chine en empruntant le cours du Mékong. Or, en 1837, le Capitaine britannique Mac Leod a estimé impossible l'utilisation de cette voie fluviale dans un tel but.

En 1860, l'explorateur français Mouhot suivi de deux serviteurs siamois et de son chien arrive le 25 juillet à Louang Prabang en charrette à bœufs car il n'a pu naviguer sur le fleuve à partir de Pak Lai. Avant de mourir près de la capitale royale le 31 octobre suivant, il a dressé quelques cartes de la rivière. Son journal publié à Londres peu après son décès est commenté avec intérêt à Saïgon.

La première expédition

En 1866, le Vice-Amiral de La Grandière choisit pour procéder à l'exploration du Mékong deux officiers de marine : les Lieutenants de Vaisseau Doudart de Lagrée et Garnier, assistés de deux médecins, d'un enseigne de vaisseau et d'un diplomate. Accompagnés de trois interprètes et d'une escorte, ils ont mission « de remonter le fleuve le plus loin possible ». Dans ce but, ils sont équipés d'instruments scientifiques et pourvus



Carte extraite du livre « Le Mékong » de Lâm Duc Hiên et Philippe Franchini, aux Éditions du Chêne, Hachette-livre, 2007

de quinze caisses de pacotille, de 300 litres de cognac et de 150 boîtes de biscuits.

Plein d'ardeur, le détachement quitte Saïgon le 5 juin 1866 à bord des embarcations à vapeur 27 et 32 et atteint Kratié le 7 juillet. Il prend ensuite place avec ses bagages sur des pirogues susceptibles d'affronter les rapides de Sambor. Ces derniers sont franchis « à la perche et à la cordelle, les embarcations étant tirées depuis la berge ». Le 16 juillet, les explorateurs sont à Stung Treng, ville dépendant alors du Siam. Garnier retourne peu après cartographier les rapides de Sambor et pour cela doit « menacer de son revolver les piroguiers effrayés par la force du courant descendant, leur barque étant d'ailleurs retournée ».

Au moment où les explorateurs atteignent les chutes de Khone dont la vue les terrifie, Garnier et le Docteur Thorel sont victimes du typhus. Fort heureusement, délirant et agité, le premier des deux malades tombe à l'eau, ce qui le guérit radicalement. Les rapides, dont certains accusent un dénivelé de 15 à 17 mètres, sont difficilement franchis par voie terrestre. Les Français arrivent ensuite à Bassac où ils décident de se reposer trois mois car ils y ont été très cordialement accueillis par les Laotiens. Au cours de leur séjour, l'unique incident est provoqué par un interprète et un soldat qui se disputent pour une « poussao » (1). Fort heureusement, l'Enseigne Delaporte calme les esprits en jouant du violon pendant que le diplomate De Carné emploie ses loisirs à étudier « les mœurs amoureuses des pachydermes ».

À Noël 1866, le détachement repart vers Khemarat à dos d'éléphants en cartographiant le cours du Mékong durant que Garnier regagne Phnom Penh afin d'obtenir des passeports comportant un visa pour la Chine ; il va accomplir, le plus souvent à pied, 1 600 kilomètres suivi par son chien « Dragonne ». Le 2 avril 1867, les explorateurs après une facile navigation sur le fleuve arrivent à Vientiane. Cette absence de difficultés déçoit Garnier revenu du Cambodge qui écrit alors : « Un jour sans expérience est une désillusion ». De prime abord, le Laos ne plaît pas aux voyageurs qui ont lu un ouvrage de deux « savants » parisiens, Cortambert et Rosny, qui n'ayant jamais quitté la métropole présentent toutefois le pays du million d'éléphants comme « opulent et une autre Californie ». Sans s'attarder à Vientiane, le groupe se dirige vers Louang Prabang en contournant les rapides « pieds nus, les chaussures étant usées, dans la boue et couverts de sangsues ». Lors de leur passage à Chiang Khan le Gouverneur siamois les avertit qu'ils n'ont accompli que la partie la plus facile de leur exploration, ce qui ne refroidit pas leur enthousiasme. Peu après, ils croisent une mission du gouvernement de Bangkok conduite par le Français Duyshart qui leur prédit l'échec de leur mission.

Enfin, le 29 avril, ils débarquent à Louang Prabang et bien que sans souliers revêtent leurs uniformes et se coiffent d'un chapeau de paille orné d'un ruban portant en lettres d'or l'inscription « Mékong ». Physiquement ils

sont épuisés mais désireux de continuer leur périple. Doudart de Lagrée, lucide, écrit alors : « Nous allons entamer les étapes les plus aventureuses de notre voyage et il est probable que nous allons souffrir ». En outre, la discorde règne au sein du détachement dont le chef « très malade, austère, polytechnicien, ne s'entend pas avec les autres officiers, issus de l'École Navale ». De Carné, civil, très jeune, n'obéit pas aux militaires. « Quant aux hommes de troupe, ils ne sont intéressés que par l'alcool et les Laotiennes ». Cependant, tous les explorateurs sont d'accord pour rejoindre la Chine mais ils divergent quant aux trajets à emprunter. En particulier, Garnier « hypnotisé par le Mékong veut absolument le remonter jusqu'à sa source ».

Avant de poursuivre leur voyage, les Français allègent leurs bagages ; en particulier, inconsidérément, ils renvoient à Bangkok leurs stocks de quinine. Toutefois, ils n'oublient pas d'ériger un monument sur la tombe de Mouhot. Leur chef est satisfait de quitter la capitale car « étant données leurs longues barbes, les princesses royales ont cru que les explorateurs étaient très vieux et s'autorisaient de longues visites chez eux », ce relâchement des mœurs ne pouvant que choquer Doudart de Lagrée, protestant très rigide.

Partis le 25 mai 1867, les explorateurs vont devoir au cours de leur trajet affronter les caprices de petits princes dépendant eux-mêmes de puissants souverains. En outre, la monnaie d'argent emportée de Saïgon n'ayant pas cours en ces contrées, ils sont obligés de faire fondre les pièces pour les transformer en lingots négociables. Le 29 septembre, après beaucoup de difficultés, ils atteignent Ken Hung dans les Sip Song Pannia (pays des 12 000 rizières ou des quinze cantons). Le 7 octobre, ils traversent pour la dernière fois le Mékong afin de rejoindre la contrée chinoise dénommée « le pays au-dessus des nuages ». À ce moment-là, le détachement se scinde en deux groupes : le premier avec son chef « très malade et porté en litière » va vers Kunming et le Fleuve Rouge, le second avec son adjoint part en direction du cours supérieur du fleuve dans la région de Dali. La décision de séparation a été prise le 18 janvier 1868 au chevet de Doudart à Dong Chuau.

Ce dernier décède le 12 mars suivant, bien qu'opéré d'un abcès au foie dans des conditions hasardeuses par le Docteur Joubert. Garnier quant à lui arrive par un froid intense à Dali où il est accueilli par le R.P. Le Guilcher mais est promptement expulsé du territoire avec ses compagnons par des Chinois musulmans. Le petit groupe revient alors à Dong Chuau. L'expédition étant désormais sans objet, Garnier décide de rejoindre le Yang Tsé avec le cerceuil de son supérieur. Il arrive à la côte en compagnie de ses camarades « à bout d'énergie et de ressources mais n'ayant pas perdu courage ». Au passage, à Hang Kéou, il a fait connaissance du négociant français Jean Dupuis. Après deux ans et trente-quatre jours d'absence, l'expédition débarque à Saïgon ayant établi la carte de 6 600 km² de

territoires jusque-là inconnus et remonté le Mékong au-delà de Ken Hung (Jin Hong de nos jours). Doudart est enseveli dans le cimetière de la capitale cochinchinoise. Monsieur Miche officiant au cours de la cérémonie religieuse (2).

Les mérites des explorateurs sont peu reconnus à leur retour en métropole et, hormis une médaille de la Société de Géographie de Paris, nullement récompensés. Par ailleurs, des querelles mesquines opposent publiquement les rescapés de l'expédition. De Carné accuse Garnier d'avoir entretenu la discorde dans le groupe et son oncle, l'Amiral de La Grandière, se targue d'avoir conçu le périple de la mission dans les moindres détails. Garnier, dépit, rédige alors un récit de voyage qui se vend à moins de trois cents exemplaires ; dans la presse, De Carné prétend que ce dernier a minimisé le rôle de Doudart. Le diplomate étant décédé à l'âge de trente-trois ans, son père fait éditer un ouvrage intitulé « Voyage sur le Mékong » dans lequel son fils émet des opinions tranchées sur ses camarades, les pays traversés et les populations rencontrées. Ainsi, il écrit : « Les Chinois sont décrépits et leur pays est comme Lazare au tombeau, il pue déjà ».

Plus équitablement, Garnier reçu par la Société Géographique de Londres entend qualifier l'exploration « d'expédition la plus heureuse et complète du XIX^e siècle ».

La Mékongmania

Cette moderne expression utilisée dans un de ses ouvrages par l'historien australien Milton Osborne traduit bien la fascination exercée par le fleuve dans la société cochinchinoise du XIX^e siècle. Les militaires et surtout les marins éprouvent l'ardent désir d'aller faire flotter le drapeau tricolore sur des terres encore peu connues ; les civils répondent à une volonté d'aventures lointaines, mêlée pour les commerçants à l'appât du gain représenté par le marché chinois. Après la défaite de 1870, tous ces jeunes Français veulent venger l'humiliation de la perte de l'Alsace-Lorraine par l'annexion de contrées (3) au-delà des mers. Ils n'ignorent pas les difficultés rencontrées par Doudart de Lagrée et Garnier mais tablent sur les possibilités des techniques modernes pour les vaincre : chaudières de navires puissantes, dynamite pour aménager des canaux, voies ferrées pour doubler les passages impossibles à franchir par le fleuve. Ainsi, en 1869, l'Officier de Marine Mourin d'Arfeuille et le Capitaine de l'Armée de Terre Rheinhart reconnaissent les chutes de Khone et atteignent celles de Khemarat.

La situation politique de la péninsule encourage les initiatives. Certes, la France ne possède pas le Laos mais elle appuie les prétentions de la Cour de Hué sur ce pays en grande partie annexé par le Siam. La région supérieure du Mékong est alors divisée en petits états ayant fait allégeance au Siam, à la Birmanie ou à la Chine, parfois alors à deux

voire à trois de ces royaumes comme la principauté de Louang Prabang.

Au fil des années, les expéditions suivantes vont affronter le fleuve :

- En 1876, le Docteur Harmand voyage au Laos et visite les deux berges du cours d'eau.

- En 1879, le Docteur Neiss suit durant dix-neuf mois les traces de l'expédition de 1866. Il se montre réservé quant à la possibilité de franchir les obstacles de Khone mais est heureux d'avoir fait célébrer le 14 juillet à Louang Prabang. Il plaide pour une intervention rapide de la France au Laos étant donnée l'anarchie politique qui y règne.

- Le 3 août 1884, le Lieutenant de Vaisseau Champion franchit les rapides de Sambor avec l'avis « L'Alouette » puis les redescend dans la soirée.

- La même année des troubles éclatent au Cambodge et trois canonnières stationnent devant Phnom Penh pendant que des troupes vont occuper les chutes de Sambor. Cette rébellion a pour cause un désaccord entre le Gouverneur Thomson et le Roi Norodom sur les droits de vente de l'opium et l'abolition de l'esclavage dans le royaume. Le 8 janvier 1885 le poste de Sambor est attaqué et le Lieutenant Bellanger tué. L'Enseigne de Vaisseau Gourhoun réussit alors à évacuer la petite garnison sur des jonques, un navire de guerre assurant la sécurité du convoi fluvial.

- En 1885, le Capitaine de Vaisseau Reveillère sur le torpilleur « 44 » et le Lieutenant de Vaisseau de Fessigny sur « La Sagaie » atteignent Stung Treng après avoir vaincu les rapides de Prêa Patang. L'année suivante Reveillère à bord de la chaloupe « L'Étincelle » parvient à Khone, de Fessigny ayant au préalable aménagé le cours du fleuve à l'explosif. En 1887, ce dernier officier avec « La Mouette » et « Le Doc Phu Ca » arrive à l'île de Khone et mouille dans la baie Marguerite, prénom de Madame de Verneville, épouse du représentant de la France au Cambodge. Le jeune officier émet alors l'idée d'un transport de marchandises à travers l'îlot au moyen d'une route de deux kilomètres.

- Le 11 février 1887, Auguste Pavie nommé Vice-Consul à Louang Prabang prend possession de son poste en venant de Bangkok. Le nouveau diplomate a pour mission d'assurer la liaison avec le Tonkin et de contrer les prétentions siamoises sur le Laos, alors divisé en trois principautés : Louang Prabang, Vientiane et Bassac (Champassak).

A peine installé, il est obligé d'abandonner sa résidence dès le mois de juin car la ville royale, en théorie pourvue d'une garnison siamoise, est menacée par des bandes de Pavillons Jaunes, Noirs et Rouges et notamment par celle du chef Deo Van Tri. En fait, il accompagne dans sa fuite le vieux Roi Ounkam qu'il a séduit en l'abreuvant de café et en manifestant de la sollicitude envers ses sujets. La descente vers Pak Lai au moyen de nombreuses pirogues transportant les habitants de la capitale apeurés est périlleuse en cette période des hautes eaux. Étant donnée l'urgence du

départ, les barques n'ont pu être ceinturées de bambous renforçant leur flottaison. Aussi, quelques embarcations se fracassent sur les rochers parsemant les quatre rapides situés en aval de la cité et une soixantaine de personnes périssent. La conduite courageuse du Français en ces circonstances lui assure l'affection du monarque et de sa cour, qui désormais veulent se rallier au pays de celui « qui est parti à la conquête des cœurs ».

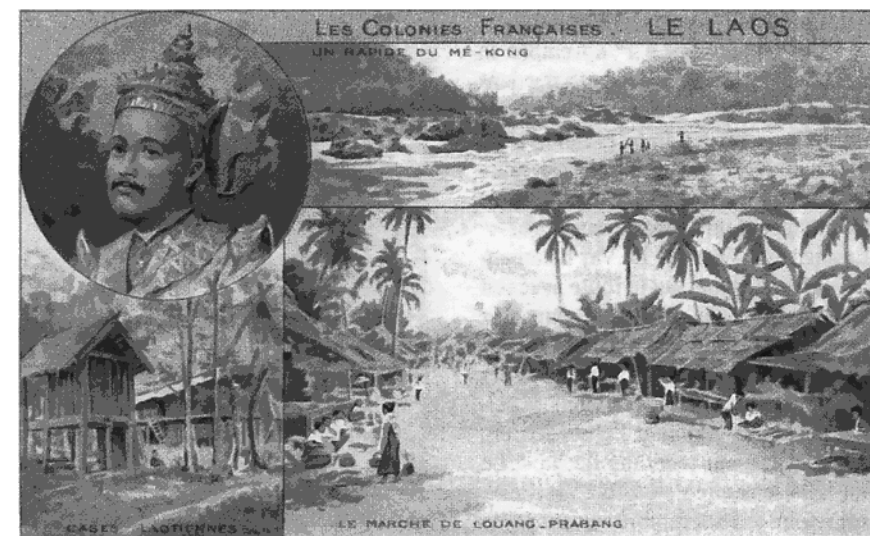
Jusqu'en avril 1895, date de son départ définitif du Laos, Pavie va souvent naviguer sur le Mékong dont il fait dresser une carte par le Capitaine de Zouaves Cupet, lui-même relevant de nombreux détails de la faune, de la flore et des populations. Ses récits font état de descentes et de remontées fort dangereuses. « Les piroguiers laotiens rient de l'effroi manifesté par les « phalangs » (4) lorsque les barques tourbillonnent dans les rapides ». Un jour, le vice-consul voit ses bagages engloutis dans un rapide, lui-même tombant à l'eau, son immense et célèbre chapeau partant au fil du courant. Alors qu'il est parvenu à remonter sur la berge, les Laotiens croyant qu'il se trouve sous son couvre-chef et donc noyé se lamentent à grands cris et prient pour son âme. Ses compagnons sont parfois très pittoresques, tel Vaclé « qui parcourt le pays vêtu en chasseur alpestre, fait chanter la Marseillaise dans chaque village traversé, puis à l'étape se prélasser déguisé en marquis Louis XV ». Le Pharmacien-Major Massié qui consacre la plus grande partie de sa solde à racheter des esclaves annamites sur la rive siamoise se suicide en 1892, désespéré de n'avoir pas réussi son entreprise. À Savannakhet, le Chef de Bataillon Tournier, projetant de partager ses administrés entre « ceux qui boivent l'eau des affluents du Mékong et ceux qui s'abreuvent aux rivières se jetant dans la mer », se voit rétorquer par un malicieux chef de village Kha que « lui se désaltère en puisant dans son puits ».

Pavie est l'instigateur du traité du 3 octobre 1893, par lequel le Siam reconnaît le fleuve comme la frontière naturelle entre la Birmanie, le Laos et lui-même, les provinces de

Sayabouri et de Champassak restant cependant rattachées au royaume de Louang Prabang. Avant cette convention, la 10^e Compagnie du RTA allant en avril 1893 occuper les postes de Stung Treng et Khone est prise à partie par les soldats de Bangkok. Son chef, le Capitaine Thoreux, est capturé ; les Tirailleurs Annamites de sa formation « démoralisés, fatigués, assiégés dans leurs cantonnements et réduits au tiers de la ration réglementaire » doivent être relevés par trois compagnies de leur régiment et plusieurs unités du 11^e RIMA appuyées par des sections d'artillerie du 5^e RAMA, soit environ six cents hommes qui prennent position sur l'île de Khone. Sommés de se retirer, les Siamois répondent que « les deux rives du fleuve appartiennent à leur royaume depuis 20 millions d'années et qu'ils vont les défendre jusqu'à la mort ». Des escarmouches sont constatées et en juillet les Français concentrent 2 400 hommes, reprennent les îlots entre Khone et Khong et même les forts ennemis de Banh Seat. Un bataillon de marche du 2^e REI arrive en renfort aux ordres du Commandant Tournier et va tenir garnison à A Ki Hoai et Khong. Le 15 septembre, les Siamois se retirent, une zone démilitarisée d'une largeur de 25 kilomètres étant instaurée sur les deux rives. La « Revue Indochinoise » relatant ces faits précise que les militaires de Bangkok ont accusé au cours des combats deux cents tués et les Français uniquement trois blessés. Cependant, le 24 juillet une pirogue s'étant retournée dans un rapide, le Lieutenant de Puy-séjour et neuf Marsouins ont trouvé la mort.

L'année suivante, en 1894, Pavie joue un rôle essentiel dans la délimitation de la frontière lao-birmane, un de ses collaborateurs étant le Lieutenant d'origine khmère Oum. Les dispositions prises en accord avec son homologue anglais Scott vont éviter peu après qu'un grave différend portant sur la possession du site de Muong Sing dégénère en un sanglant affrontement entre les troupes britanniques et françaises.

Entre temps, les tentatives pour s'assurer de la navigabilité du fleuve ont continué. Ainsi :



- Au début de 1890, le Docteur Mougeot, président de la Société des Études Indochinoises, entame « une campagne fluviale » qui va durer trois ans. Son associé, Pelletier, déclare avoir vaincu sur un canot les chutes de Khone en utilisant une passe révélée par les habitants. Afin de vérifier cette possibilité de passage, l'Enseigne de Vaisseau Guisnez sur « L'Argus » mu à la vapeur tente, en compagnie de Pavie et du président du Syndicat du Haut Laos Macey, d'effectuer le même trajet en octobre 1890 ; il échoue puis réitère en vain sa tentative les deux années suivantes. Il en est de même de Mougeot embarqué sur la « Marthe » en septembre 1893.

Tous ces essais sont suivis avec intérêt par les responsables de la Compagnie des Messageries Fluviales de Cochinchine Blanchet et Rueff qui possèdent déjà dix-sept navires naviguant dans le delta du fleuve et au Cambodge.

Les Canonnières

L'attitude hostile de la Grande Bretagne et du Siam quant à la souveraineté de la France sur la partie khmère et laotienne du Mékong incite Paris à y renforcer ses moyens de défense. Le Lieutenant de Vaisseau Simon est promu chef de la Mission Hydrographique du Haut Laos. L'emploi de canonnières est préconisé. Deux navires démontables, le « La Grandière » et le « Massié » longs de 25,20 mètres et armés de deux canons Hotchkiss de 37 m/m, sont construits à Saint-Nazaire ; ils parviennent en pièces détachées à Saïgon où ils sont assemblés par l'Arsenal. Les 10 et 16 septembre 1893, ils mouillent à Khone, où une route de trois kilomètres a été édiflée de la Baie Marguerite au nord de l'île. Le « La Grandière » en mauvais état est remplacé par le « Ham Luong », deux autres embarcations, « L'Argus » et « La Mouette », se trouvant déjà sur place.

Un chariot de 19 mètres de long muni de quatorze roues de fonte démonté en six morceaux est également arrivé avec l'expédition. Formant un berceau pour transporter les canonnières vers l'amont du Mékong, cet ensemble, après plusieurs essais infructueux, progresse tiré par des coolies sur quelques dizaines de mètres de rails, installés puis démontés au fur et à mesure d'une avance quotidienne de 300 mètres. Le 1^{er} novembre, le « Ham Luong » et le « Massié » sont à flot dans le bief supérieur de Khone et se dirigent vers Khong que les troupes siamoises viennent de quitter. La nouvelle garnison française salue l'arrivée des deux navires par des hourras répétés et vingt et un coups de canon.

L'Enseigne de Vaisseau Le Vay commandant le « Massié » poursuit la route avec son bâtiment qu'il pilote lui-même. Il reconnaît en pirogue les rapides de Khemarat sur 135 kilomètres. Il les franchit difficilement « avec des machines poussées à fond, la canonnière peinant un instant à surmonter l'obstacle puis, celui-ci vaincu, filant telle une flèche ». Le 25 août 1894, le navire s'amarre à Vientiane, où il est rejoint le 10 décembre suivant par le « La Grandière » enfin remis en état et placé

sous les ordres du Lieutenant de Vaisseau Simon.

Le 1^{er} septembre 1895, le « La Grandière » ayant attendu la période favorable touche Louang Prabang, ses chaudières ayant été alimentées au charbon. Il y est accueilli par le roi en personne et par l'excentrique Commandant Supérieur du Haut Mékong, Vacle. Celui-ci venant d'arriver dans la capitale avec une petite escorte a ordonné aux militaires du 5^e RIMa, afin de prévenir tout désordre, « de se construire une case et de se marier localement le soir même ».

En octobre, la canonnière est à Xiên Khong puis à Tang Ho où commence une suite de rapides s'étendant sur 50 kilomètres. L'arrivée du navire a une influence certaine dans la résolution pacifique de « l'affaire de Muong Sing », localité occupée par les militaires britanniques du Capitaine Stirling qui doit évacuer le poste en janvier 1896. Simon, rentré en métropole, est remplacé par l'Enseigne de Vaisseau Mazeran. Très entreprenant, ce jeune officier désire rallier avec sa canonnière, bien qu'elle présente des signes de faiblesse mécanique, Xiên Hong situé dans le Yunnan chinois. Pour ce faire, il compte aménager « au fulmi-coton » un passage dans les rapides. Il part le 20 mai 1897 et réussit à franchir une partie des chutes. Après avoir réparé des avaries, il poursuit sa route le 31 juillet ; un arbre s'étant pris dans l'hélice, deux marins se jettent à l'eau pour l'enlever. Le 2 août, il traverse le rapide des « cent mille cadavres » et deux jours plus tard « cinq dénivelées les plus dangereuses du Mékong ». Le navire reste « en équilibre sur l'une d'elles ne pouvant ni reculer ni avancer ; la chaudière alimentée au pétrole, carburant non réglementaire, permet cependant au « La Grandière » d'atteindre Xiên Hong. Là, Mazeran reçoit l'ordre d'aller stationner à Xiên Lap et de ne plus franchir la frontière chinoise.

Le Lieutenant de Vaisseau Jacquemart prend le commandement de la canonnière le

1^{er} février 1898. Rêvant de renouveler les exploits nautiques de son prédécesseur, le jeune officier tente de naviguer jusqu'à la limite du Céleste Empire. Le mauvais état de son navire, dont l'équipage réunit quarante-deux mois de présence sur le Haut Mékong, et le manque d'un mécanicien confirmé, le titulaire du poste s'étant suicidé, ne lui permettent pas de réussir son projet. En janvier 1900, le Résident Supérieur au Laos, Tournier, donne l'ordre de ramener le « La Grandière » à Louang Prabang. Après trois ans d'un voyage interrompu par de multiples avaries, la vieille canonnière s'amarre enfin à Vientiane. L'ère des hardis explorateurs du Mékong est révolue.

L'exploitation commerciale du fleuve

Bien qu'économiquement le gouvernement général de Hanoï considère le Laos comme « un boulet d'or attaché à la cheville de l'Union », et que les communications avec la Chine se soient révélées impossibles, la concession de la desserte du Mékong est ardemment convoitée à Saïgon. C'est la Compagnie des Messageries Fluviales qui l'obtient à compter du 31 décembre 1896. Le Lieutenant de Vaisseau Simon devenu civil et employé par cet organisme a prévu dans ce but trois chaloupes : « Garcerie », « Colombert » et « Trentinian ». Avec quelques jours d'avance le dernier de ces bâtiments arrive à Vientiane et le 25 décembre le R.P. Cointet, curé de Nong Khaï au Siam, y célèbre la messe.

Pour assurer le service, voyageurs et marchandises sont débarqués à Khone où une voie ferrée reprenant le trajet primitif élaboré par Simon est construite en 1897. Dans l'île même, des grues, des ateliers, des bassins d'émersion et d'immersion ont été aménagés. Les voyageurs accomplissent des périples de plusieurs semaines pour rejoindre Louang Prabang ; en 1898, depuis Saïgon ces voyages durent quatre-vingts jours et imposent douze à quinze transbordements. En 1909, la journaliste Marthe Bassenne décrit la traversée de Khone, « coolies, passagers et marchandises entassés dans un wagon tiré par une locomotive poussive baptisée « Doumer ».

La navigation sur le fleuve est très dangereuse et les accidents sont fréquents. Le 10 juillet 1910, le Général de Beylié et le Médecin-Major Roufflandis périssent dans le naufrage du « La Grandière », l'antique canonnière ayant été cédée à la Compagnie des Messageries Fluviales. À cette occasion, un journal local imprime que « la liste des victimes du Mékong s'allonge lamentablement, la navigation vers Louang Prabang ne pouvant être qu'acrobatique et sans utilité pratique ».

Hormis celui du riz dans le delta, le transport de marchandises demeure faible. Les cargaisons les plus pondéreuses, tels les bois précieux du haut fleuve, sont convoyées sous la forme de radeaux. En 1902, un négociant norvégien installé au Laos, Hoff, réussit à faire

descendre le cours d'eau à un ensemble de mille deux cents trains de bois de Louang Prabang au delta cochinchinois.

Un long fleuve tranquille

Jusqu'en 1939, le Mékong coule paisiblement dans des pays en paix. Tout au long de l'année 1914, le Laos n'est le théâtre que de trois crimes. Toutefois, cette quiétude est troublée à plusieurs reprises :

- En avril 1901, Savannakhet est attaquée par plusieurs milliers de montagnards fanatisés par un sorcier qui leur a promis que « des fleurs sortiraient des fusils des gardes indigènes ».

- En 1909, une bande de pirates siamois assaille le village de Pak Hin Boun au Laos et est repoussée.

- Au début de 1916, des manifestations paysannes sont provoquées par les impôts trop élevés exigés par le résident de Kampong Cham. Le Roi Sissowath rétablit le calme en haranguant le 31 janvier 1916 dix mille de ses sujets « accroupis à Tonlé Bet sur les bords du Mékong ».

- En 1918, des mouchoirs illustrés à la gloire de l'armée allemande sont saisis à Paksé.

- En 1930, après les rébellions du Tonkin, des troubles sont réprimés dans le delta cochinchinois. En particulier, le 13 mai, à Sa Dec le chef de province est enlevé par les mutins et contraint de signer un document accordant des délais pour le paiement des taxes.

Ces mouvements n'empêchent pas l'aménagement du cours du fleuve. Les Travaux Publics dirigés par Monsieur Pouyane procèdent à des dérochements et à la pose de balises facilitant la navigation. Un canal est creusé à Sambor et les rapides de Khemarat sont rendus plus faciles à franchir. La voie ferrée de Khone allongée en 1920 atteint 7 kilomètres et un pont de 158 mètres reliant les deux îles a été édiflé. De même, une route de contournement entreprise de 1906 à 1917, future RC 13, permet sur 22 kilomètres d'éviter le fleuve autour des rapides de Khone.

En 1929, la Compagnie Saïgonnaise de Navigation et de Transports met en circulation sur le moyen Mékong deux navires performants, le « Borys » et le « Léon de Tynsen », qui se joignent au « Pavie » déjà en service. L'année suivante, quatre piromoteurs remplacent jusqu'à Louang Prabang les convois de pirogues tractés par l'« Ibis » et le « Vanneau ». Ainsi en 1935 le voyageur ne met plus que trente-cinq à trente-sept jours pour aller de Saïgon à la capitale royale. Toutefois, la navigation est toujours aussi dangereuse ; en 1921 l'Inspecteur de l'Enseignement Tafforin perd la vie dans l'explosion du « Trentinian » puis l'Ingénieur Lefèvre et le Professeur Mignon se noient en 1938, leur pirogue ayant chaviré.

En 1924, le Résident Bosc va en hydravion de Vientiane à Ban Houei Sai. Si le voyage aller est accompli sans embûche, au retour, l'appareil piloté par l'Adjudant Brouillet doit se poser à deux reprises au milieu des remous du fleuve. La presse locale conclut peu après

que « l'hydravion n'est pas adapté au Mékong ». En 1934, un téléphérique, le plus long du monde, est installé entre Xom Cuc en Annam et Ban Na Phao au Laos afin de pallier les difficultés de navigation sur le fleuve, mais son exploitation ne donne pas les résultats escomptés. Le trafic de marchandises sur le Mékong ne dépasse pas 5 000 tonnes annuelles venant du Laos, mais il est plus important au Cambodge où la production de poivre est abondante, et surtout considérable en Cochinchine avec les chalands transportant du riz. En revanche, dans les deux royaumes, la contrebande de l'opium est florissante ; elle emprunte les trains de bois descendant la rivière, voire des éléphants traversant cette dernière. Le manque de douaniers favorise le commerce illégal. En effet, si ceux-ci sont entrés en service dans les années 1860 à Mytho et Vinh Long, ils n'ont rejoint le Cambodge qu'en 1884 et le Laos qu'en 1905. Une zone franche d'une largeur de 25 à 95 kilomètres selon les époques va subsister jusqu'en 1940 sur les deux rives.

Le gouvernement général attache peu d'importance à l'intérêt économique et stratégique du Mékong. Cependant, en 1929, prophétiquement le géographe Sion écrit : « Si le sud de l'Indochine ne semble pas posséder de combustibles, l'aménagement des chutes du Mékong et du Donnai peut lui en procurer ». Dès cette époque, des ingénieurs français établissent des plans pour édifier des barrages hydroélectriques sur les affluents laotiens du fleuve. Ces projets longtemps demeurés en sommeil vont être repris au début du XXI^e siècle par la République Lao désireuse de se transformer « en pile électrique de l'Asie du Sud-Est ».

Dernier symbole de quiétude, en 1935, à Vientiane, en présence des autorités du Siam et de l'Union, l'équipe de football laotienne écrase par huit buts à zéro son homologue de la future Thaïlande.

L'attaque siamoise

Depuis 1920, les deux berges du Mékong sont démilitarisées sur une profondeur de 25 kilomètres, une haute commission réglant les litiges éventuels. Or, depuis 1937, le gouvernement siamois du Colonel Luang Pibul Son Gram formule des revendications territoriales relatives à des contrées khmères et laotiennes. La défaite de la France en 1940 accentue ces prétentions ; des escarmouches entre troupes thaïlandaises et forces de l'Union sont signalées.

Inquiet, le Vice-Amiral Decoux fait diriger des unités vers le Cambodge et le Laos, le cours du fleuve étant divisé en trois zones :

- Zone Nord- Laos tenue par la Garde Indigène, deux formations venues du Tonkin par avion et deux sections du 5^e REI, ce secteur étant commandé par le Capitaine de La Fourrière.

- Zone Moyen-Laos défendue par trois bataillons du 10^e RMIC, le IV/1^{er} RTT et le

BTMSA appuyés par le 5^e RAC aux ordres du Général Bourdeau.

- Zone Mékong-Paksé confiée à deux bataillons du RTA, une batterie du 5^e RAC et un peloton motocycliste du 5^e REI aux ordres du Colonel André.

En outre, le III/RTC stationne à Kratié, trois canonnières croisent sur le Tonlé Sap, une flottille fluviale se trouve à Vientiane et deux escadrilles s'installent sur la base de Seno.

À l'automne 1940, Stung Treng, Paksé, Savannakhet, Thakhek et Vientiane sont bombardées et le terrain de Seno mitraillé. Le 9 décembre, le Maître Chatel abat un appareil ennemi au-dessus de Savannakhet. Sur le front terrestre, les canons de 155 installés à Thakhek détruisent les silos de La Khon sur l'autre rive. Des coups de main sont effectués de part et d'autre du fleuve ; le BTMSA opère sur l'île de Done Saut et le IV/10^e RMIC sur celle de Ban Sa Not. Au cours de ce dernier combat, les quatre-vingts pirogues du Lieutenant Cavaiier, curé de Nomarath, se signalent par leur courage, de même que les gardes de l'Adjudant-Chef Thao Kham. Au retour d'une reconnaissance sur la berge ennemie, le Prince Boun Oum Na Champassak sauve un officier français de la noyade. Le 16 janvier 1941, le groupe d'assaut de la Pak Hin Boun traverse le fleuve et détruit un poste adverse. En revanche, une incursion thaïlandaise ravage les installations portuaires de l'île de Khone et notamment la voie ferrée.

Le traité de paix de mai 1941 arbitré par le Japon ampute le Laos de territoires situés sur la rive droite du Mékong dans la région de Pak Laï et comprenant en face de Louang Prabang le site des tombeaux royaux, le Bassac devenant également thaïlandais. Le Cambodge perd une partie de la province de Siem Réap et la totalité de celle de Battambang. Le 14 mars 1945, à la radio le Général de Gaulle cite la « brillante défense du Mékong par les troupes de la Fédération Indochinoise en 1941 ».

Jusqu'en mars 1945, le trafic sur le fleuve continue notamment avec les chalands Gresier en Cochinchine et en amont avec le courrier régulier Marie-Louise et la chaloupe Egly. Un projet de pont s'appuyant sur les rochers des rapides de Keng Kabao au nord de Savannakhet est établi en 1942.

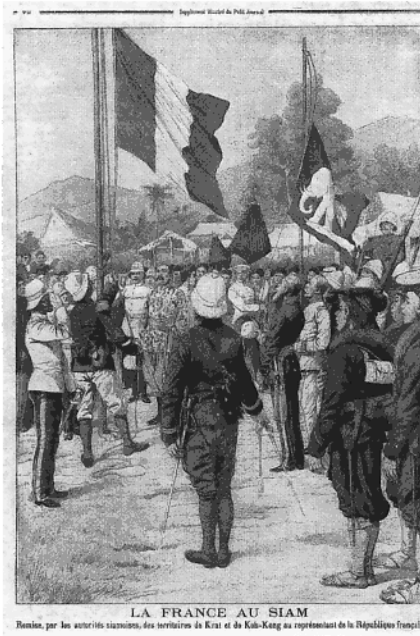
Le coup de force japonais

Les unités de la Fédération Indochinoise stationnées le long du fleuve sont jumelées le 10 décembre 1944 à des « services action » créés clandestinement afin de s'opposer aux menées japonaises. Ainsi du nord au sud :

- le IV/10^e RMIC est englobé dans le SA Donjon. A Ban Houei Sai le Capitaine Bocquet et le Lieutenant Benon agissent sur la Birmanie.

- le I/10^e RMIC et le III/16^e RMIC appartiennent au S.A. Pavie, une zone de parachutage étant organisée à Seno. Avant cela, le Lieutenant Allard a recueilli entre Savanna-

Carte postale de 1907



khet et Paksé deux aviateurs américains abattus.

- le III/RTC à Kratié, le II/RTC à Kompong Cham et le I/5^e RAC à Phnom Penh sont rattachés au S.A. Mangin.

- le III/RTA à Cantho est lié au S.A. Legrand, le secteur du Transbassac étant confié au Capitaine de Gendarmerie d'Hers. Des avisos et des canonnières se sont ancrés au début 1945 dans les bras cochinchinois du fleuve afin d'échapper aux bombardements américains.

Le 9 mars, ces unités attaquées par les Nippons connaissent des fortunes diverses :

- Au Laos, les garnisons de Ban Houei Saï et de Louang Prabang gardent la liberté de leurs mouvements. Celle de la capitale royale se joint aux unités venues de Vientiane. La colonne ainsi formée part vers la Chine et traverse le fleuve le 20 mai à Ban Son. À Thakhek, où des civils et des militaires sont arrivés dans la soirée par la chaloupe régulière, des Européens sont massacrés, de même qu'à Savannakhet.

- Au Cambodge, les troupes des berges du Mékong sont neutralisées. Cependant, la canonnière « Francis Garnier » amarrée à Kratié se saborde, quelques marins prenant la brousse avec la 10^e Compagnie du RTC basée à Stung Treng.

- À Mytho, les canonnières « Amiral Charner », « Avalanche », « Mytho » et « Paul Bert » sont ancrées sur le fleuve. Les Nippons s'emparent du « Mytho », le « Paul Bert » se saborde ; l'« Amiral Charner » coule au canon l'« Avalanche » et le « Mytho » puis lui-même attaqué par l'aviation ennemie est obligé de se détruire. À Cantho, l'avisos « La Marne » et le bâtiment hydrographique « Lapérouse » sont sabordés par leurs équipages.

Jusqu'à la capitulation japonaise et l'arrivée du Corps Expéditionnaire Français d'Extrême Orient des rescapés du 9 mars vont tenter de survivre près du Mékong.

- Au Laos, le poste de Ban Houei Saï n'est pas assailli lors du coup de force. Le Capitaine Bocquet, le Lieutenant Benon et trois sous-officiers y attendent en vain des ordres durant dix-huit jours. Le 27 mars, Benon suivi d'une partie de sa section de tirailleurs annamites quitte la ville pour se rendre à Nam Tha. Après avoir pris contact avec le Capitaine Tual de la Force 136 et bien des péripéties, le jeune officier accompagné du Lieutenant Rottier rescapé des combats de Vientiane arrive le 4 septembre à Lat Hane sur le Mékong et deux jours plus tard dans la capitale royale.

- À Louang Prabang, la 23^e Compagnie du Capitaine Romain qui « n'a encore vu aucun Japonais depuis le 9 mars » soutient deux semaines plus tard des combats retardateurs durant six jours au carrefour du Phou Khom. Elle évacue la ville le 4 avril et gagne la Chine avec la colonne Mayer. Les militaires français dont le Chef d'Escadron Imfeld et le Capitaine Tual reviennent dans la capitale royale le 29 août où ils sont peu après rejoints par le commando Benon-Rottier. En dépit de l'at-

titude des Chinois de la 93^e DI, les quatorze Français de la garnison vont tenir dans la cité jusqu'au 4 janvier 1946 puis traverser le Mékong pour se réfugier en Thaïlande.

- À Vientiane, en dépit d'une belle résistance des Laotiens de la 25^e Compagnie du IV/10^e RMIC, la garnison quitte la capitale le 10 mars pour rejoindre Louang Prabang. Les trente Européens et les cent-vingt chasseurs du Capitaine Fabre sont de retour le 5 septembre. En butte à la malveillance des Viêt Kiêu (5), des Américains et des Chinois, l'existence du détachement, bientôt réduit à quatre chasseurs et à son chef, est très pénible. Le 16 septembre, le Lieutenant Klotz et l'opératrice radio Edith Fournier rejoignent la petite troupe ; quatre jours plus tard, le Capitaine Le Guillou du 5^e RIC est parachuté à Nong Khai sur la rive droite du fleuve. Le 20 novembre, le groupe Fabre se réfugie en Thaïlande.

- À Paksane, la section de la Garde Indochinoise rejoint le lendemain du coup de force la mission « Sagittaire » du Capitaine Fabre. Il en est de même de la brigade des douanes de Tha Thom, à 100 kilomètres plus au nord, qui s'incorpore à la Force 136. Son chef, le Sous-Brigadier Billaudy, et son adjoint Nhiem constituent un précieux renfort pour la guérilla. Le 15 septembre, le Lieutenant Deuve réoccupe la ville qu'il doit ensuite évacuer le 12 octobre sous la pression chinoise.

- À Thakhek après avoir résisté de son mieux, la 2^e Compagnie du I/10^e RMIC du Lieutenant Tavernier réussit à prendre la brousse. Il en est de même pour l'unité du Lieutenant Bilger qui se réfugie dans les grottes de la région de Mahaxay. Trahis par un sergent annamite, l'officier et quelques-uns de ses hommes sont tués en avril. Dès le 15 août, Tavernier revient près de la ville où le 26 septembre au débarcadère le Lieutenant Klotz est mortellement blessé par le Viêt Minh sous les yeux d'un officier américain qui argue de sa neutralité pour ne pas intervenir. Plus au sud, le Lieutenant Picot tient la Pak Hin Boun, lieu de parachutages qui émerveillent les Laotiens.

- À Savannakhet, siège du commandement du I/10^e RMIC, la ville est réoccupée le 17 septembre par le Lieutenant Quinquenel qui doit l'abandonner le 21 octobre sous la menace d'une forte attaque Viêt Kieu et Lao Pen Lao.

- À Paksé, dans la nuit du 9 au 10 mars la 9^e Compagnie du III/10^e RMIC du Capitaine Rocquin quitte la garnison pour aller mener la guérilla sur le plateau des Bolovens. La ville est reprise le 14 septembre par les maquisards du Lieutenant Dumonet.

- Au Cambodge, la 10^e Compagnie du RTC prise en main par l'Adjudant Sarik gagne la brousse lors du coup de force nippon. Le 13 mars, le sous-officier fait évader son chef, le Capitaine Guelou, et rejoint la 5^e Compagnie précédemment stationnée à Kompong Thom. Ces militaires vont un certain temps subsister dans la région de Rovieng.

- En Cochinchine, dans le delta du Mékong, les tirailleurs de la 10^e Compagnie et de la CA 3 du RTA, les deux cent-trente marins rescapés

du sabordage de leurs navires, cinq cents gardes civils encadrés par quinze gendarmes, des fonctionnaires et des étudiants forment le Groupement du Transbassac. Cette unité de circonstance subit l'assaut de l'adversaire dès le 15 mars puis acculée à l'extrémité de la pointe de Camau doit cesser le combat onze jours plus tard.

La réoccupation

Les unités venues de Ceylan ou d'Europe vont dès l'automne 1945 chercher à contrôler les rives du Mékong.

En Cochinchine, des reconnaissances sont effectuées dès le mois de septembre afin de vérifier les possibilités de navigation dans les bras du fleuve en neutralisant les mines. Le 27 septembre 1945, l'Enseigne de Vaisseau Denis allant à Mytho est capturé par le Viêt Minh. Jugé et condamné à mort, il est délivré par des marins japonais.

La reconquête des principales villes du delta est rapidement entreprise. Le Bataillon SAS B du CLI 5^e RIC fort de trois commandos débarque à Saïgon le 3 octobre sous les ordres du Capitaine de Corvette Ponchardier. Ayant pris place le 24 octobre sur le LCI britannique 166 avec la Compagnie de Fusiliers Marins Herlet, il occupe Mytho le lendemain, réitérant la manœuvre conçue en avril 1861 par le Capitaine de Frégate Bourdais. Le 26 octobre, la 2^e DB arrive dans la ville ; peu après, Go Cong et Vinh Long tombent. Afin de se déplacer plus rapidement, des sections cyclistes sont formées. Déjà, l'avisos « Annamite » ayant franchi la passe d'Ham Luong navigue sur le Mékong. Ce bâtiment soutient avec son artillerie le 30 octobre les troupes investissant Cantho.

Le 20 novembre la compagnie du 6^e RIC commandée par le Capitaine Guibaud participe aux opérations entre Vinh Long et Cantho avec quatre commandos cyclistes du SAS B. Le 6 décembre Tra Vinh est occupée et du 8 au 23 janvier une opération libère le Bassac et verrouille la presqu'île de Camau. Au cours de ces actions, les Marsouins de la 9^e DIC, surtout ceux des II et III/6^e RIC et du 23^e RIC, ont navigué sur les « rivières nuoc mam », ainsi qu'ils ont surnommé les bras du fleuve, à bord de chalands Gressier. Ces embarcations destinées au transport du riz se déplacent à une vitesse de quatre nœuds et peuvent transporter une compagnie. Faiblement blindées, armées d'un canon servi par cinq marins, elles ont reçu en tant que « cuirassés de rivières » les noms de « Dévastateur », « Foudre », « Lave » et « Tonnerre ».

A partir de février 1946, le 3^e REI à Vinh Long, le 43^e RIC à Cantho, les 4^e et 10^e RAC à Mytho commencent une mission de pacification qui va se révéler plus ardue et longue que les opérations de reconquête.

Au Cambodge, le Général Leclerc arrive à Phnom Penh le 15 octobre escorté de l'Enseigne de Vaisseau Quenouelle et de quatre hommes du SAS B. Il y retrouve le détachement C du CLI 5^e RIC dont les trois com-

mandos sont placés sous les ordres du Chef de Bataillon Daveau. Il est alors prévu de former un bataillon de tirailleurs cambodgiens dont une compagnie doit aller stationner à Kompong Cham et une autre à Chau Doc sur le Mékong cochinchinois. Peu après, le commando n° 2 du Capitaine Briend est accroché par des Nippons alors qu'il rejoint le premier de ces postes. Le SAS B3 du Capitaine Orsini fait un bref séjour dans la capitale khmère à compter du 11 décembre 1945. En opérations depuis plus de deux mois en Cochinchine, les parachutistes arrivent « avec l'intention de bien manger et de bien s'amuser ». Deux jours après, ils recommencent à arpenter les rizières de Tan Chau. Plus tard, le 4^e BCC tenant les régions de Kratié et Stung Treng est très actif contre les bandes de khmers-viêt minh.

Au Laos, les unités de la Force 136 sorties de la brousse sont insuffisantes pour contrôler le cours du Mékong. Aussi dès le mois de décembre, la 6^e Compagnie du II/21^e RIC et le 3^e BCL vont tenir la région de Paksé. Les populations annexées au Siam (6) depuis 1941, très fidèles au Prince Boun Oum, font connaître leur désir de revenir sous l'autorité de la France. Le 8 octobre, à Thakhek, le « Prince Rouge » Souphanouvong crée le « Comité du Laos Indépendant » et « l'Armée de Libération et de Défense du Laos ».

À ce moment-là, le trafic fluvial est très réduit, les Japonais ayant réquisitionné puis détruit la plupart des embarcations. Seules, des chaloupes siamoises circulent et quelques piro-moteurs chargés de sel rejoignent Louang Prabang. Les mines d'étain de Boneng et Phon Tiou ne sont plus exploitées et le benjoin et le stick lack du Haut Laos ne sont plus exportés comme auparavant par le Mékong, de même que le bois de teck.

La locomotive du train de Khone en 2002 (Photo Dominique Mourguiart)



Dans le cadre de l'opération Alpha, Savannakhet est reprise sans combat sérieux le 12 mars 1946 par le CL 2 du Chef de Bataillon Guennebaud. Neuf jours plus tard, cette formation renforcée du 1^{er} BCL, de cinq automitrailleuses du 5^e Cuirassiers, d'une section d'artillerie et de quatre avions Spitfire doit soutenir une lutte acharnée pour réoccuper Thakhek défendue par mille trois cents Lao Viet. La veille, les Français ont pu entendre les slogans hostiles diffusés par haut-parleurs à partir de la rive opposée. À 13 heures 30, un ultime assaut du CL 2 débouche sur le Mékong « encombré de pirogues de fuyards ». L'une d'elles, mitraillée par un avion français, emporte vers le Siam le Prince Souphanouvong blessé. Quatre régiments avec de l'artillerie aux ordres de Bangkok stationnent ce jour-là entre Savannakhet et Thakhek. Les assaillants ont perdu au cours de l'opération neuf tués dont le Commandant Vaucheret.

La remontée du fleuve se poursuit. Le 8 avril, le 5^e BCL occupe Paksane. Le 25 du même mois alors que les deux cents parachutistes du Commandant Mollat appartenant au 1^{er} Bataillon SAS ont été largués la veille autour de Vientiane, le Lieutenant Etchart hisse sur place du marché de la capitale administrative les drapeaux laotien et français. Le 13 mai, à midi, les troupes françaises, dont une section du 5^e BCL et trois cent quinze parachutistes dont quatorze Laotiens ayant sauté quatre jours auparavant à 15 kilomètres de la cité, entrent dans Louang Prabang. Le Prince héritier Savang Vathana et son fils Anel ont quitté leur palais le 10 mai pour rejoindre la colonne française.

Du 25 mai au 6 juin, cent parachutistes aux ordres du Chef de Bataillon Mollat nettoient les rives du fleuve de la capitale royale à Vien-

tiane. Au cours de cette opération, ils récupèrent à Ban Nouak la vedette fluviale « Georges Hunaut ».

Dorénavant, le 1^{er} BCL à Thakhek, le 2^e à Savannakhet, le 3^e à Paksé, le 4^e à Louang Prabang et le 5^e à Vientiane stationnent le long du Mékong. En cas de provocations siamoises, ils n'hésitent pas à porter le combat sur la berge droite de la rivière ; c'est notamment le cas à la Pak Hin Boun et à Vientiane. Un officier de marine basé à Savannakhet organise et règle le trafic fluvial. À cette époque, seule la voie du Mékong est praticable, les routes étant très difficiles à emprunter. Ainsi, le premier convoi automobile reliant Thakhek à Vientiane met vingt-six jours pour parcourir 392 kilomètres en réparant cent cinquante ponts et quatre bacs. Les militaires français pour les liaisons entre les postes empruntent les chaloupes « Mathilde » et « Georges Hunaut » voire des pirogues Su Su locales.

Le 5 juillet 1946, le bataillon rhadé du 16^e RMIC appartenant à la Colonne Quilichini fait descendre en radeaux la Nam Ou puis le Mékong jusqu'à Savannakhet à ses quatre cent cinquante sept tirailleurs qui « ne sachant pas nager sont effrayés par les deux cours d'eau ». Au début de décembre 1946, deux groupements aux ordres des Chefs de Bataillon ou d'Escadron Couetdic, Guennebaud et Gauchet reprennent le contrôle des territoires de Pak Lai et du Bassac annexés par les Siamois en 1941. Auparavant, la 10^e Compagnie du 4^e BCL a occupé le poste de Ban Houei Saï, parachevant ainsi le contrôle du Mékong laotien.

Le Mékong dans la guerre d'Indochine

Jusqu'en février 1950, le fleuve ne constitue pas un objectif stratégique primordial pour l'APVN bien que ses rives soient le théâtre de combats souvent sanglants.

Dans le delta, les actions soutenues des unités commandées par les Généraux Boyer de La Tour, Chanson et Bondis, appuyées par les autorités vietnamiennes, tel le chef de la province de Cantho, Truynh Trinh, tombé sous les balles viêt minh en juillet 1950, réussissent progressivement à pacifier les zones tenues par l'adversaire. En dépit de la réaction du « Giap du Sud » Nguyễn Bình en 1949-1950, cette situation va durer jusqu'en août 1954. Le Général Chanson succombe avec le Gouverneur du Sud Vietnam Thai Lap Than lors d'un attentat à la grenade commis à Sa Dec le 31 juillet 1952. Sur le Mékong, la navigation reste dangereuse ; ainsi le 13 mai 1953 le LCVP 748 est coulé au bazooka au mile 100. Quatre Escadrilles Fluviales, telle la 4^e à Vinh Long, encadrées par des gardes de la 1^{re} LGRM s'efforcent de protéger les convois. De même, une Dinassaut est particulièrement affectée au fleuve, deux autres étant basées à Mytho et Vinh Long, l'annexe hydrographique « Ingénieur en Chef Girod » procédant à des relevés dans le Bassac. Ultime épisode, en octobre 1954, le navire russe « Stavropol » est

ancré sur ce dernier bras du fleuve afin d'embarquer les militaires et civils ayant choisi de partir au Nord Viêt Nam.

Au Cambodge règne un calme relatif, le souci du commandement étant de surveiller la moyenne Srepok à hauteur de Stung Treng et d'interdire ainsi les communications avec l'Annam et le Laos. En outre, la libre navigation sur le Mékong pour exporter le poivre, le poisson séché, le caoutchouc et importer des carburants doit être assurée. Le Viêt Minh arraisonne souvent les embarcations ; aussi, en 1951, une flottille royale khmère équipée de vedettes « FOM » ainsi que de bateaux « Mytho » à fond plat et encadrée par des spahis du 5^e RSM est mise sur pied. En dépit de ces actions, la chaloupe khmère « Hoc Chu An » est pillée au mile 115. En avril 1954, le régiment khmer viêt minh 101 livre combat dans la région de Kratié et Stung Tieng, le GM 51 intervenant dans le Bas Mékong afin de protéger ces deux dernières provinces (7).

Au Laos, la circulation sur la rivière est vitale pour l'économie du pays et le ravitaillement des forces. Une brigade fluviale de la gendarmerie royale surveille le trafic, puis les 1^{er} et 2^e Escadrilles Fluviales Lao encadrées par des gardes républicains français sont affectées à cette mission, équipées de cinq vedettes et d'un hors-bord. En 1953 la vedette « Nam Ngun » construite en Gironde est remise à l'ANL pendant que six autres embarcations du type « Privat » destinées au même usage doivent attendre plusieurs mois à Khone avant de franchir les rapides. À Thakhek, en 1953, une officine thaïlandaise facilitant la désertion de légionnaires est neutralisée, de même qu'un autre organisme clandestin fonctionnant à Paksé.

En mars 1947, le Viêt Minh crée un éphémère Front du Mékong pour ravitailler ses troupes d'Annam. Toutefois, il faut attendre 1949 pour constater la volonté de Giap de porter les opérations au Laos. Les plans « Khe Hoach » et « Dong Xuân » sont mis en application à la fin de l'année 1953. Le 26 décembre, sept bataillons de la Division 325 accompagnés de quelques combattants Pathet-Lao occupent sans combat Thakhek abandonnée par sa garnison franco-lao. La propagande viêt minh présente l'opération comme une victoire de « l'Armée Fédérée vietnamienne et lao ». La cité est reprise le 20 janvier 1954 au terme d'une action menée par le GM 1 par voie terrestre à partir de Seno et par des Commandos

du Nord Viêt Nam progressant sur le fleuve aux ordres du Capitaine Delayen : Commandos « Tempête » de l'Enseigne de Vaisseau Ruyneau de Saint Georges et « 35 » du Lieutenant Manusset. Ces forces ont embarqué à bord d'une « armada digne des pionniers du Mékong » comprenant entre autres embarcations « une vieille baille à roue à aubes aux ordres d'un Chinois ». Le Capitaine Delayen prenant de vitesse le GM 1 fait débarquer ses hommes près de la ville où ils pénètrent à bord de camions viêt minh dont ils ont neutralisé les chauffeurs. Les résistances sont ensuite réduites avec des mortiers tirant depuis les péniches, installés sur des caisses remplies de sable afin de ne pas trouer les ponts vermoulus.

À deux reprises, en avril 1953 et février 1954, l'APVN menace Louang Prabang sans l'atteindre. La ville est défendue par les unités du Colonel Daillier, équipées de quelques chars arrivés en pièces détachées par voie aérienne puis remontés sur place.

De nos jours, l'aspect du Mékong a profondément changé. Lors de son parcours dans l'ancienne Fédération Indochinoise, il est enjambé par huit ponts. Celui édifié en 1994 par l'Australie entre Nong Khai et le Laos permet à la voie ferrée thaïlandaise d'atteindre la banlieue de Vientiane. Le cours d'eau est doublé par d'excellentes routes carrossables n'ayant plus rien à voir avec la chaotique RC 13 d'antan.

Ce modernisme a toutefois sa contrepartie. Outre cinq ouvrages déjà édifiés en Chine, le projet de construction de treize barages dont onze sur les affluents du Mékong au Cambodge et au Laos va profondément modifier le régime des eaux. La diminution catastrophique de celui-ci pèse déjà sur la riziculture et la pêche, le proverbe khmer énonçant : « Là où il y a de l'eau, il y a du poisson » est maintenant loin de refléter la réalité. En effet, certaines des douze mille espèces de vertébrés aquatiques ayant peuplé la rivière disparaissent inexorablement, comme les poissons-chats pouvant atteindre 300 kg ou les raies d'eau douce. Au Cambodge, la fabrication du Prahok (8) devient difficile.

Les derniers vestiges du Mékong français peuvent être contemplés à Khone où la locomotive du petit train d'autrefois gît envahie

par la brousse. Jusqu'en 1998, un de ses anciens conducteurs a montré avec orgueil une médaille décernée par les Français. Longtemps également dans un village de réfugiés une complainte a décrit le « Mékong rouge de sang » lorsqu'en 1954, les réfugiés du GMI et leurs familles l'ont franchi, mitraillés par l'APVN avant de rejoindre Louang Prabang (9). Enfin, dans les banquets d'anciens combattants lorsqu'un vétéran raconte un peu trop longuement ses exploits indochinois, indulgents, ses camarades affirment : « Il remonte le Mékong ».

Colonel Maurice Rives

- (1) Jeune fille laotienne.
- (2) En 1983, sur injonction du gouvernement vietnamien, la dépouille de Doudart de Lagrée est exhumée et transférée à Saint-Vincent de Mercuze (Isère). Celle de Garnier, rapatriée en même temps, est placée dans le piédestal de sa statue place de l'Observatoire à Paris.
- (3) En 1885, Déroulède s'écrie cependant à la tribune de la Chambre des Députés : « J'ai perdu deux sœurs (l'Alsace et la Lorraine) et vous m'offrez à la place vingt domestiques (les colonies).
- (4) Français.
- (5) Vietnamiens vivant hors de leur pays.
- (6) À cette époque, brièvement la Thaïlande a repris son ancien nom.
- (7) Cet épisode constitue le thème du film de Pierre Schoendoerffer « La 317^e Section ».
- (8) Condiment semblable au Nuoc Mam.
- (9) Durant la rupture diplomatique des années 1975 entre la France et la République Démocratique et Populaire Lao, l'Ambassadeur d'Australie à Vientiane, Michaël Mann a fait entretenir le cimetière militaire français de cette ville.

GLOSSAIRE

- ANL** : Armée Nationale Lao.
APVN : Armée Populaire du Viêt Nam (viêt minh).
BCC : Bataillon de Chasseurs Cambodgiens.
BCL : Bataillon de Chasseurs Laotiens.
BTMSA : Bataillon de Tirailleurs Montagnards du Sud Annam.
CLI : Corps Léger d'Intervention, devenu 5^e RIC par la suite.
DB : Division Blindée.
GM : Groupement Mobile.
GMI : Groupement Mixte d'Intervention, ex-Groupement de Commandos Mixtes Aéroportés.
LCI : Landing Craft Infantry.
LCVP : Landing Craft Véhicules et Personal.
LGRM : Légion de Garde Républicaine de Marche.
RTC : Régiment de Tirailleurs Cambodgiens.
SAS : Spécial Air Service.

PREAH VIHEAR, LE CONFLIT AU REGARD DE L'HISTOIRE

Provenant de Chine méridionale, c'est vers la fin du IX^e siècle que ceux qui allaient devenir les Siamois, puis les Thaïs, commencent à s'établir sur les marches septentrionales de l'empire khmer, au nord de la chaîne des Dangreks. Ils se renforcent progressivement jusqu'à devenir le Royaume Thai d'Ayuthaya qui saccagera Angkor à deux reprises en 1351 et 1431, déportant chaque fois une grande partie de la population khmère et imposant sa suzeraineté sur le Cambodge, dont il annexera au fil du temps des provinces entières.

« Atlantide en sursis », avalé au Nord Ouest par le Siam et à l'Est par le Vietnam, le Cambodge allait disparaître lorsque le Roi Ang Duong sollicita en 1853 l'intervention de la France de Napoléon III. Mis au courant, les Siamois firent échouer ce traité d'alliance et c'est le fils d'Ang Duong, le Roi Norodom, qui signera finalement en 1863 ce traité de Protectorat avec la France.

L'influence des Anglais était forte sur le Siam, mais l'accord franco-britannique du 14 juillet 1884, avait reconnu comme « zone française » le bassin du Mékong, ce qui n'empêcha pas les Siamois de couper ledit bassin et de s'avancer à travers le Laos. Ces empiétements répétés conduisirent, en juillet 1893, une flottille française à remonter le Ménam jusqu'à Bangkok. La France fit alors le blocus des côtes, ce qui obligea la cour du Siam à renoncer à toute revendication sur la rive gauche du Mékong tandis que nous gardions en otage les provinces de Chantaboun et de Paknam. Des troupes de la marine occupèrent ces régions jusqu'à la Convention de 1904 qui rendait au Cambodge la province côtière de Koh Kong ainsi que celle de Steung Treng, assorties des régions de Melou Preï et Tonle Repou, territoires cédés par le Siam au Laos et réintégré au Cambodge par la France.

Cette Convention de 1904 conduisit au Traité de 1907, où, contre retour au Siam des provinces de Trat, Chantaboun et du territoire de Dan Sai dans l'actuelle province de Loei, le Roi Chulalongkorn (Rama V) abandonnait à la France, qui les rétrocédait au Cambodge, les provinces de Battambang, de Sisophon et de Siem Reap.

Lorsque le Roi Sisowath put finalement se rendre à Angkor reprendre possession de ces terres khmères il déclara que c'était là « la plus grande gloire de son règne ».

Mais les Siamois ne renoncèrent jamais. Profitant de la défaite française face à l'Allemagne lors de la seconde guerre mondiale, ils violent immédiatement le pacte de non-agression signé avec la France le 12 juin 1940.

Le Premier ministre thaïlandais Phibun organise alors une série de manifestations nationalistes et anti-françaises à Bangkok, puis des escarmouches frontalières se suc-

cèdent le long du Mékong. L'aviation thaïlandaise, supérieure en nombre, bombarde de jour Vientiane, Sisophon et Battambang en toute impunité. Les forces aériennes françaises tentent des raids en représailles, mais les dégâts causés sont bien moindres. En décembre 1940, la Thaïlande occupe Pak-Lay et le Bassac.

Début janvier 1941, Bangkok lance une offensive sur le Laos et le Cambodge. La résistance franco-indochinoise est en place, mais la plupart des unités sont surpassées par les forces thaïlandaises, mieux équipées (20 chars côté français, 134 côté siamois). Les Thaïlandais occupent rapidement le Laos, alors qu'au Cambodge la résistance française est meilleure.

Le 16 janvier, la France lance une large contre-offensive menée par le 5^e REI (Régiment Etranger d'Infanterie) sur les villages de Yang Dang Khum et de Phum Préav, où se déroulent les plus féroces combats de la guerre. La contre-attaque est bloquée et s'achève par une retraite, mais les Thaïlandais ne peuvent poursuivre les forces françaises, leurs blindés ayant été cloués au sol par les canons anti-char français (qui, faute de moyens adéquats, avaient été tractés sur place par des bœufs). Alors que la situation à terre est critique pour la France, l'amiral Decoux donne le feu vert pour exécuter une opération contre la marine thaïlandaise. L'ordre est donné aux navires de guerre disponibles d'attaquer dans le golfe de Thaïlande. Au matin du 17 janvier 1941, le « groupe occasionnel » attaque les navires thaïlandais à Koh Chang. Bien que la flotte ennemie la surclasse largement en nombre, l'opération de la marine française, s'achève par une victoire complète. À l'issue du combat, une bonne partie de la flotte de guerre thaïlandaise est détruite. Mais, le 24 janvier, la bataille aérienne finale a lieu lorsque l'aéroport de Siem Reap est atteint par un raid des bombardiers thaïlandais.

Le Japon intervient rapidement dans le conflit au profit des Thaïs, impose un armistice, puis un traité de paix, le 9 mai, par lequel la France abandonne les provinces cambodgiennes de Battambang et Siem Reap, ainsi que les provinces laotiennes de Champassak et Sayaburi, soit un territoire de plus de 50 000 km² habité par 420 000 personnes.

Les territoires annexés au Cambodge ne seront restitués par la Thaïlande, sous pression internationale (traité de Washington), qu'en novembre 1947.

Mais dès 1953, alors que le Cambodge accède à peine à l'indépendance, des troupes thaïes investissent Préah Vihear, en chassent les fonctionnaires khmers et hissent leur drapeau national. Neuf ans plus tard, en 1962, l'habileté consommée du

prince Sihanouk permet d'obtenir une décision internationale de justice et les Thaïs durent faire marche arrière, mais le répit allait être de courte durée.

Passons sur les occupations successives du site par les armées en conflit, la reddition des dernières troupes de Lon Nol aux Khmers rouges en mai 1975, le pire moment de son histoire fut un effroyable holocauste orchestré il y a trente ans par l'armée thaïlandaise elle-même !

Peu après la défaite des Khmers rouges en 1979, la Thaïlande fut submergée de réfugiés cambodgiens et pour démontrer au monde qu'elle ne pouvait seule sans argent gérer ce phénomène, elle planifia une atroce mise en scène. Au matin du vendredi 8 juin 1979, 110 bus se rangèrent devant le camp de Nong Chan qui abritait des dizaines de milliers de réfugiés cambodgiens. On leur déclara qu'ils allaient être transférés dans un camp plus à même de les recevoir et tous ces survivants du génocide Khmer rouge furent renvoyés en enfer...

Fort éloigné de Nong Chan, le site de Préah Vihear avait été choisi à dessein, on se vengeait de la perte du temple en 1962. Une falaise abrupte couverte de jungle, des mines par milliers, l'issue ne faisait pas de doute...

Comprenant ce qui allait se passer, les malheureux réfugiés durent être sortis des bus sous la menace des armes. Des scènes horribles eurent lieu : arrivés de nuit, bus après bus, les Cambodgiens furent poussés comme du bétail entre deux rangées de militaires sur un étroit chemin, non sans avoir été dépouillés de tout l'argent qu'ils possédaient. Les militaires maniaient leurs armes comme des bâtons et tiraient sur ceux qui refusaient de descendre le chemin. Terrorisés à l'idée de sauter sur les mines innombrables (posées par les Khmers rouges quatre ans auparavant), les réfugiés tentaient par tous les moyens de rester sur le chemin, mais plus haut, on poussait sans cesse de nouveaux malheureux et les gens étaient finalement forcés de marcher dans le champ de mines. Il fallut trois jours aux survivants pour traverser cette étendue de mort, de soif et de faim au milieu des cadavres en putréfaction et des blessés se tordant de douleur. On estime à quarante-cinq mille le nombre de Cambodgiens ainsi expulsés. Pendant plusieurs jours, ils furent convoyés en enfer par une noria de bus, mais il est impossible d'estimer le nombre des victimes, les Khmers rouges n'ont pas tenu de registre...

Pierre-Yves Clais
Ancien Casque Bleu au Cambodge
(1992)

BIBLIOGRAPHIE

- **Bulletin de l'ANAI 1998/2** page 18, 2000/2 pages 4 et 19, 2002/4 pages 1 et 36, 2004/1 pages 35 et 36, 2007/2 (n° 9) page 7, 2008/3 (n° 14) page 24, 2009/3 (n° 18) page 8.
- **Jean Deuve** : « **Le Laos (1945-1949)** » - Université Paul Valéry, Montpellier 2000.
- **Christophe Dutrône** : « **Guerre au Laos** » - Revue Batailles, Hors Série n° 12.
- **Chantal Edel** : « **Pavie au Royaume du Million d'Éléphants** » - Éditions l'Harmattan 2010.
- **Luc Lacroze** : « **Les grands pionniers du Mékong (1884-1935)** » - Éditions l'Harmattan 1996.
- **Osborne Milton** : « **Mékong** » - Éditions Allen and Unwin, Canberra 2000.
- **Dominique Niollet** : « **L'épopée des douaniers français en Indochine** » - Éditions Kalash 1998.

Haï Nan la mystérieuse (*)

Les tribus Tai et Sai

Les Chinois ont été les premiers à parler des autochtones, leurs adversaires, mais leurs données sont souvent très approximatives.

Il en est particulièrement ainsi, lorsqu'ils essaient de représenter, sur leurs cartes, l'habitat des tribus insoumises. Ils se contentent de garnir de hachures le centre de l'île, avec cette inscription toujours la même : « Li Tong », « Vallées des Noirs ».

Li, expression pékinoise, n'a elle-même aucune valeur ethnologique, car elle désigne, indistinctement, toutes les races non chinoises. Par surcroît de complication, les Haïnanais prononcent Loï, les Cantonais Laï.

M. Madrolle, spécialiste de ces questions, assure qu'il faut appeler Tai les tribus non chinoises qui confinent à la côte nord-ouest. Quant à celles de la haute montagne, il préfère les nommer Sai, d'après un terme local qui signifie chevelu.

Les tribus Tai

Ces familles que l'on rencontre, nous l'avons dit, jusqu'aux abords de Kioung Tchéou, la capitale, font partie d'un groupe ethnique considérable qui s'étend depuis le Kouï Tchéou, en Chine, jusqu'à la presqu'île de Malacca, en passant par le Yunnan, le Laos, le Tonkin et le Siam, qui a d'ailleurs, récemment, pris le nom de Pays des Tai : Thaïland.

Cela ne veut pas dire que ces peuplades, implantées depuis d'ailleurs longtemps dans l'île, fassent contraste avec les Chinois de Haï Nan.

« Les Tai, écrivait M. Madrolle en 1905, ne se différencient guère, à première vue, de leurs voisins ; plusieurs parlent ou comprennent l'hok to et leur costume semble identique à celui des autres insulaires. Leurs femmes, au contraire, se reconnaissent plus facilement. Elles ont une coiffure spéciale et la coupe du vêtement révèle une modification dans leur ancienne manière de s'habiller. Chez les Tai

non convertis aux civilisations soit hindoue, soit chinoise, les femmes ont gardé comme costume inférieur une sorte de pagne ou de jupe qui, serrée à la taille, descend au moins jusqu'aux genoux... »

Les Tai haïnanais portaient autrefois cette jupe, qui est de nos jours, en Chine, comme la manifestation de la quasi-indépendance. Mais dans ces plaines insulaires où les Chinois ont eu facilement raison des autochtones, des mandarins n'ont pas manqué d'imposer dans toute leur rigueur les règlements et le remplacer par un pantalon apparent... Pour se donner sans doute l'illusion du vêtement disparu, quelques-uns portent le pantalon d'une telle ampleur que de loin on peut se méprendre sur la coupe.

Elles ont conservé d'autres attributs : un chapeau et des pendants d'oreilles particuliers. Ce chapeau est pointu et à larges bords plats, relevés aux extrémités. Il repose sur un chignon traversé par deux épingles piquées en croix ; les ganses rouges retenant la coiffure sont ajustées sous ce chignon et un turban mince enserre le haut du front.

Les pendants d'oreilles ont la forme d'un S ; ils sont retenus par des boutons gros comme les clous de fauteuils... Ces ornements sont si lourds... qu'ils déforment et déchirent les oreilles... »

Le même explorateur dit encore au sujet du costume féminin Tai : « Les femmes portent un costume bleu avec des broderies claires ; elles coiffent à la « ventre affamé », ne laissent paraître qu'un bout d'oreille chargé d'anneaux d'argent entrelacés... La tête est recouverte d'un foulard... »

Les tribus Sai

Le P. Gago, jésuite, est le premier à nous donner des détails précis sur ces tribus qu'il apprit à connaître bien malgré lui. Il dut gagner, à pied, le port de Hoi Hao en longeant d'abord la côte orientale ; les cinq mois qu'il passa dans l'île lui donnèrent l'occasion

d'observer les indigènes. « Les naturels de cette terre, dit-il, vivent d'une manière agreste ; leurs vêtements sont courts, ils portent à la tête deux cornes de la longueur d'une palme qui sont placées comme sur la tête d'un bœuf ; ils ont le haut du front très luisant ; on ne peut savoir ce que cela veut dire... »

Trois siècles plus tard, le P. Francllet, qui les vit en 1850, à Lea Mui, ne parle pas différemment.

« Le bourg de Lea Mui, dit-il, est un bazar où affluent les sauvages de tous les coutumes, de tous les costumes, de toutes les tribus. Là, vous voyez les Nao Tong qui portent les cheveux roulés sur le haut du front ; les Kao Miaou dont la tête est ornée de deux crocs de bambou en forme de cornes ; le Bam Miaou avec son arbalète ; le Doa Liam et le Foie Liam qui n'ont qu'un petit morceau de toile pour se couvrir... »

Ces grands enfants naturels de sombres forêts paraissent appartenir à des races différentes à cause de la variété de leurs costumes bizarres... Les uns et les autres très difformes, d'une très petite taille et d'une couleur rougeâtre, sont laids à faire peur avec leurs jambes d'écrevisses tachetées par les morsures des petites sangsues sylvestres... »

Ces caractéristiques données par le missionnaire ne peuvent sans doute pas s'appliquer à toutes les tribus indistinctement, car M. Madrolle dit de son côté :

« Les Sai ont le visage allongé et la mâchoire droite ; cependant la face est assez large à l'endroit des pommettes, elle va en rétrécissant vers le menton ; les cheveux sont noirs (avec des reflets jaunes, dit-il ailleurs) lisses et droits ; les yeux moyens et pas bridés. Le nez est large à la base, la bouche grande et le menton assez petit. Le teint brun-foncé donne souvent des reflets olivâtres, d'autre fois tirant sur le rouge ; ce ton de peau est d'un aspect qui contraste avec le teint relativement clair de la race chinoise... »

Voici leur costume, d'après le P. Francllet : « En général, les hommes et les femmes portent leurs cheveux dans un anneau sur le front et, par-dessus, un chapeau de paille ou de rotin avec des cordons liés sous le menton. Leur plus beau vêtement consiste dans un morceau de coton noir ou bleu qui les couvre depuis les reins jusqu'aux genoux. Les femmes y ajoutent une chemisette et se signalent aussi par les raies bleues faites avec de l'indigo, depuis les yeux jusqu'au bas du visage (les bras, la poitrine et le dos). Tous sont ornés de boucles d'oreilles en or et en argent façonnées en forme de poires et très bien travaillées.

Leurs armes sont l'arc et la flèche, dont ils ne se servent pas avec grande adresse, et une espèce de coutelas dans un panier attaché, derrière le dos, à leur ceinturon ; c'est le seul instrument qu'ils emploient à faire leurs charpentes et à couper les broussailles embarrassantes pour traverser leurs forêts impéné-

tables. Leur industrie se borne à savoir couper les arbres, cultiver leurs rizières et garder leurs buffles... »

Les indigènes de la montagne sont peu friands de la monnaie chinoise dont ils ne savent que faire. Selon Klaport, jadis leur monnaie consistait en coquillages. Par contre, ils apportent volontiers les produits de leur pays : cornes de bœufs, de buffles ou d'antilopes, bois de daims, de cerfs, nerfs de bœufs ou bétail sur pied, miel, riz rouge, paillettes d'or ; coton soies de porcs, rotins, écorces d'arbres pour la pâte à papier ; bois médicinaux ou odoriférants. Ces objets, ils les échanterent pour des étoffes, des instruments, des ustensiles, des poteries, du sel, du poisson, du tabac, de l'opium, des perles de couleur, voire des lingots d'argent qui leur fournirent boucles d'oreilles et bracelets.

« Ces Sai, selon M. Madrolle, vivent par vallées, groupés par villages de 15 à 20 familles. Leurs agglomérations sont nombreuses, mais souvent cachées dans un bouquet de bois ou dans une dépression, hors de la vue du voyageur. La toiture des habitations, bombée et couverte de paille de riz, descend jusqu'à terre, mais le plancher formé de bambous écrasés repose sur des pilotis de 30 centimètres à 3 mètres de hauteur, pour donner asile aux animaux de basse-cour et parfois au bétail. Au-dessus de l'entrée sont fixés des bois de cerfs ou de cornes de buffles mis en ex-voto à l'occasion d'un événement ou en l'honneur du génie qui veille à la prospérité du foyer familial... »

« Parfois ils utilisent une caverne ; cependant, l'habitation la plus commune est la maison suspendue ou aérienne.

En effet, ce domicile adossé à un rocher ou au flanc d'un coteau est généralement juché sur deux ou trois rangées de pilotis réunis par des traverses. Le plancher se compose de branchages et de poutres sur lesquelles la terre malaxée a été étendue, compressée et unie. L'intérieur est divisé en chambres par des cloisons nattées... »

Klaport, en 1827, parlait de 1 203 villages de tribus Li, dont 209 dans le district de Yaï Tchéou. Selon le P. Mailfait (1850) certains groupements mènent une vie errante. Chaque tribu serait gouvernée par un Fang Koua, ou procureur, qui a de ses guerriers à sa solde pour garder les défilés.

Les Sai travaillent à peu près quatre mois de l'année : à la 5^e lune pour semer le riz et à la 7^e pour le récolter ; à la 8^e pour semer de nouveau et à la 10^e pour la seconde moisson.

Le montagnard est doux, inoffensif, hospitalier. Seules, les veilles rancunes à l'égard des Chinois rapaces leur inspirent de la méfiance et peuvent soudainement exaspérer les susceptibilités. À l'apparition du Chinois retentit le cri de guerre : « Moi tha Thay, Mort aux Chinois ». De là, à se tenir sur ses gardes à l'approche des étrangers quels qu'ils soient, rien de bien anormal.

L'explorateur Madrolle en eut la démonstration en 1898. Il l'a lui-même raconté :

« Au premier village de la rivière de Yaï Tchéou, Ta dia Moui, les gens fuient à notre approche et les maisons sont barricadées. Nous campons en dehors de l'agglomération pour prouver que nous n'avons aucune intention

hostile. Quelques hommes s'avancent vers nous et entrent en conversation. Je distribue des caresses et des piécettes à des enfants. La confiance paraît renaître et on nous offre l'hospitalité.

La trompe qui avait signalé notre venue retentit de nouveau, répercutant ses sons dans la vallée et nous vîmes peu à peu les femmes et les enfants regagner leurs cases et s'y réinstaller.

Le tambour et la trompe signaleront nos mouvements mais leurs sonneries ne seront pas toujours des signaux de paix, car deux fois encore cet incident se renouvellera... »

En 1930, le Général Gaston (Wan Kéong), gouverneur de l'île, voulut à son tour aller en exploration dans le sud. Les buts étaient divers : entrer en relations avec les Sai, mais aussi prospecter les richesses du sol.

Il partit le 9 juin sur la canonnière de 500 tonnes Hoi Phu, armée de deux canons, de quatre mitrailleuses et munie d'un poste de TSE.

Le général emmenait une escorte d'une quarantaine d'hommes et quatre ingénieurs. Le R.P. Savina (MEP) spécialiste dans les questions ethnologiques était du voyage.

La mission prit contact sans difficulté avec les autochtones et réunit nombre de documents. Le P. Savina approfondit ses observations linguistiques et raciales. Quelques mois après, il complétait la monographie sur Haï Nan et publiait un lexique Sai qui sera d'un grand intérêt à divers points de vue.

Un voyage du P. Desperben, actuel préfet apostolique de Haï Nan, confirmait, en 1937, l'évolution de certaines tribus.

« En pays Loï, écrivait-il le 30 mars, nous avons toujours reçu le meilleur accueil et partout trouvé une maison pour la nuit. À notre grande surprise, tous les Loï, jeunes et vieux, parlent le chinois haïnanais, bien qu'ils aient leur langue propre. Partout aussi on trouve des Chinois. Au pied du Massif des Cinq Doigts, nous avons rencontré plusieurs familles de Ting An et des environs de Lim Sam... »

Pour la région est et sud, même constatation :

« J'ai parcouru l'est de l'île, un peu le centre et le sud-est. Partout on parle le haïnanais. Les Loïs le parlent beaucoup et ils étudient les caractères en hok lo. On m'a assuré que presque tous, même les enfants, parlent deux langues : la leur et le hok lo. À Gnaï Chin il y a seulement quelques villages qui parlent un patois mandarin et trois villages qui parlent le malais ; mais le hok lo est la langue de beaucoup la plus commune... »

... J'ai vu là (à Baodeng) des chefs Loï très bien éduqués parlant même le cantonais et avec lesquels je me suis très longuement entretenu de leurs tribus... »

Nous venons d'évoquer certains travaux missionnaires ethnologiques ou linguistiques. Nous aurons à narrer dans le détail quels furent des siècles les joies, les labeurs, les douleurs et les succès des apôtres de la foi catholique.

Disons d'abord les préoccupations religieuses des habitants de la grande île.

Tablette, pagodes et génies

Si ceux qu'on appela longtemps Fils du Ciel n'ont pas toujours eu le respect de la vie, du moins ont-ils à un degré éminent, la vénération des morts. Là où l'Européen voit, auprès de Kioung Tchéou la capitale, une nécropole vétuste, le Chinois révère le champ des ancêtres.

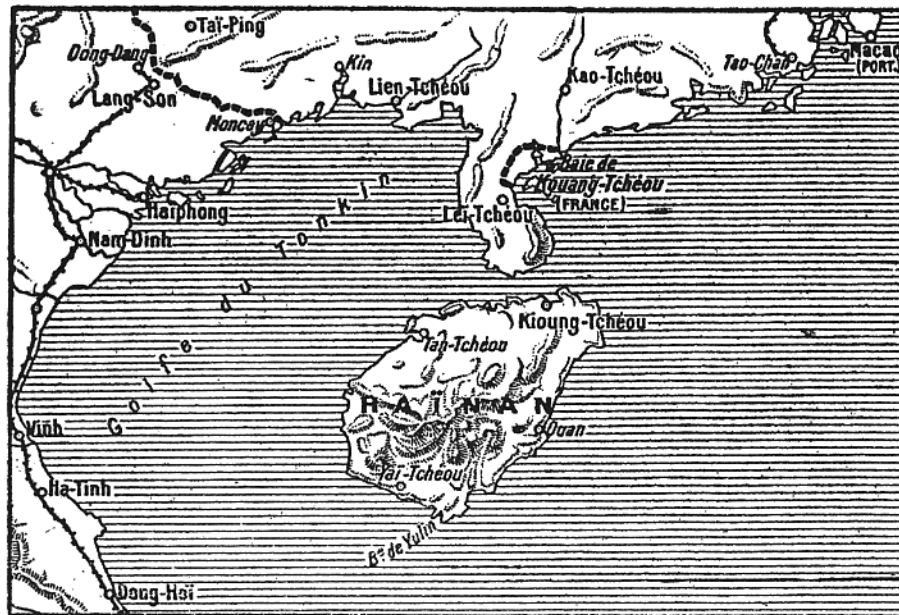
Dans la famille, le souvenir des aïeux est tel qu'il s'exprime en véritable culte où se mêle de la superstition. Le P. Francllet écrivait dès son arrivée en Chine en 1849 :

« Il n'y a pas une maison chinoise qui n'ait à l'entrée un petit endroit en forme de niche où, soir et matin, brûlent des bâtonnets de bois odoriférants. Ces bâtonnets couverts d'encens brûlent en l'honneur des ancêtres dont l'âme est censée habiter la tablette où son nom est gravé... »

Les Chinois d'Haï Nan n'ont oublié ni le pays des aïeux, ni les aïeux eux-mêmes. « Parmi ceux qui ont émigré du Fou Kien et habitent le nord-est de l'île, plusieurs, dit M. Madrolle, ont conservé des documents familiaux relatant les faits principaux, titres et qualités, alliances, dates, lieux de naissance et décès ; quelques-uns même ont élevé des temples aux mânes de leurs ancêtres et y conservent religieusement les tablettes qu'ils viennent périodiquement invoquer. Une fois qu'ils sont morts, note-t-il encore, leurs parents écrivent leur nom sur une petite planche que l'on garde avec respect dans la maison ; ils prétendent que l'âme reste avec le nom sur cette planche ; aussi lui offre-t-on souvent à boire et à manger, on brûle, devant, des habits et de la monnaie en papier pour que rien ne lui manque en l'autre monde, car on craint de la mécontenter, de s'attirer de sa part ou de celle des mauvais génies, toutes espèces de malheurs... »

De ce fait, la mort perd de son caractère lugubre et l'enterrement ne contraste guère avec les noces.

« Quelquefois, dit encore le P. Francllet, on remet l'enterrement des parents aux jours des noces des enfants, afin de réunir deux fêtes en une. J'ai vu le tombeau d'une vieille grand'mère qui, depuis une douzaine d'années, attendait, dans le jardin, la mort du vieux grand-père, pour être enterrés ensemble. À ce double enterrement, on fit le mariage du petit garçon. Toute la famille alla, musique en tête, conduire les deux morts dans leurs tombes, et sur la fosse même, les mariés changèrent leurs habits de deuil pour ceux des noces, et tout le monde s'en revint au son de la musique... On prépare souvent sa bière longtemps d'avance... Tout est réglé pour les pleurs. Le chef donne le signal du commencement et de la fin. Chacun alors fait ses hurlements les plus forts et verse le plus de larmes possible et, quand c'est fini, on rit si l'on veut, mais on ne pleure plus... L'habit de deuil est le blanc ; ils se font une longue robe qu'ils serrent avec une corde ; les parents portent en outre une espèce de bonnet blanc et de mouchoir dans le dos : c'est le signe distinctif de la même famille. Les enfants ajoutent à leur bonnet des cordons rouges plus ou moins grands à mesure qu'ils s'éloignent plus ou moins du défunt... »



Le Golfe du Tonkin barré, à l'est, par le bloc de l'île Haï-Nan

(*) Suite du bulletin précédent.

Le Père conclut que ces sentiments disposent malgré tout les âmes à mieux comprendre les croyances chrétiennes.

« Ici la pensée de la mort, dit-il, n'a rien d'effrayant : chacun ne craint pas de dire à quelqu'un qui tombe tant soit peu malade de se préparer à mourir. Les malades eux-mêmes me disent : « Allons, Père, donnez-moi l'Extrême Onction, je me meurs » ; puis ils appellent les chrétiens pour réciter les prières des agonisants. Il y en a même, après les cérémonies, qui me demandent des sapèques pour s'acheter un cerueil. Qui plus est, deux ou trois vieilles femmes sont déjà venues, en parfaite santé, me faire bénir leur drap mortuaire ».

Un autre avantage d'ordre public, c'est le respect des tombes quelles qu'elles soient. Si des inscriptions chrétiennes se sont effacées au cimetière de Kioug Tchéou, les intempéries en sont seules la cause.

« Cependant, la superstition est proche de ce respect... L'emplacement d'un tombeau n'est pas choisi au hasard ; il faut qu'il soit exposé au vent du bonheur et, de plus, qu'il se trouve sur le parcours d'un courant souterrain heureux. Des sorciers expérimentés dans l'art du ciel... savent trouver ces endroits. Celui-ci convient à tel homme ; pour un autre il faudra un autre endroit. Si donc vous plantez des arbres autour du tombeau, d'une part les branches pourraient arrêter le vent du bonheur ; d'autre part, les racines détourneraient le filon souterrain. C'est la même raison du vent du bonheur qui commande aux Chinois de ne pas bâtir de maison à étages, car on pourrait couper le vent au voisin... » (P. Geyer, SS. CC. 1924).

Nous voilà dans le domaine des croyances locales. De quelque côté que l'on circule, on rencontre sur son chemin des niches et des pagodes.

Confucius a la sienne à Lim Ko ; le dieu de la littérature à Vun Sio. Les marins reconnaissent très souvent tel point de la côte à la pagode qui se dresse au bord du littoral ou sur les éminences voisines.

Parmi les grands temples bouddhiques il en est que Klaport signalait en 1827, non loin de la capitale. Il le représente orné d'une statue colossale richement dorée. Tout auprès, une tour à douze angles, de cent-trente pieds de haut ; un escalier en spirale aménagé à l'intérieur conduisait au sommet.

Cette pagode pourrait bien être celle dont parle en 1850 le P. Maiffait ; elle était le centre d'un grand pèlerinage.

« Demain, plusieurs dizaines de mille habitants arrivent en procession jusqu'à une pagode, qui est à côté de chez moi, demander le bonheur ; on vient de trente lieues de chemin. Tambour, musique, tam-tam : tout y saute. Habits rouges, habits bleus, grands parapluies de cérémonies d'un rouge éclatant, avec des fleurs ; des petits enfants richement harnachés ; des figures bariolées, des diables avec des figures vinées et des gros ventres. Plus ils sont monstrueux, plus ils sont beaux. En fait-on des ripailles à la santé du démon ! Le 15, les barques se mettent en route pour un autre lieu ; le 11, on remonte la rivière jusqu'à Fa hi. Et dans chaque séjour, c'est de boire le vin

de riz et de manger du cochon, de fumer de l'opium, etc... (13 mars 1850).

La haute cime des Cinq Doigts jette parfois un éclat extraordinaire. C'est la déesse Mou, à laquelle sont consacrées ces montagnes, qui descend les visiter.

Les neuf cimes qui se détachent dans le ciel sont autant de fils d'une fée qui habite les cieus

Un rocher escarpé s'avance dans la mer avec l'aspect terrifiant d'un lion ; on offre là des bâtons odoriférants, en l'honneur des génies des roches.

Ailleurs à Dong Ko, le rocher a pris l'aspect d'un homme assis et coiffé ; le génie des orages recevra là des sacrifices, pour qu'il ne soulève pas les typhons qui engloutissent les navires.

À Hoï Hao, Thiang Fei, la déesse protectrice des navigateurs, eut longtemps son temple.

Klaport, à qui nous devons cette dernière indication, parle de la montagne sacrée située à 15 kilomètres au sud-est de Hoï Hao. C'est en effet la région des volcans, la demeure de prédilection des génies. Les indigènes pensent que les cratères « sont en communication avec les sortilèges du monde maritime ».

Les Taï, qui habitent tout à l'entour, semblent éprouver une certaine crainte de la visite d'un étranger ; on dirait qu'ils s'attendent à voir le visiteur provoquer la colère de l'esprit des gouffres. Le temple est cependant bien gardé si l'on en juge par la quantité de divinités protectrices placées dans des niches de pierre au détour des sentiers.

« Les indigènes ont pris du panthéon bouddhique les satellites qui protègent les retraites des dieux ; ici le Mahākala généreux au visage paisible et le Dharmāpala peint en rouge au regard terrible, menaçant prêt à combattre... » (Madrolle).

« À Hai Nan, on aime aussi élever les sanctuaires sous les branches du banyan, appelé, pour cette raison, l'arbre-pagode », dit le P. Francllet.

Tout récemment arrivé, le missionnaire s'extasia devant cette « touffe de branches (qui) se séparaient du tronc, se réunissaient et se soulaient ensuite pour se diviser et se croiser encore ; les plus horizontales laissaient sous elles tomber jusqu'à terre des pendentifs vivaces qui prenant racine devenaient des fûts de colonnes vivantes et soutenaient leur prodigieux branchage... Celui-ci comme les autres abritait une pagode... Je vis même, assis dedans, un grimaçant génie tutélaire les yeux fixés sur une casquette en pierre ». (1852).

Les Célestes de l'île Hai Nan poussent peut-être un peu loin leur vénération ; mais au moins ne pourra-t-on point parler d'un peuple athée.

Costumes et diableries

La révolution communiste a, dans l'île Hai Nan, comme sur le continent chinois, mis fin à bien des usages, fermé nombre de pagodes.

Consignons ces coutumes millénaires avant qu'elles ne soient trop atténuées par les contacts européens.

« Ici, disaient le P. Francllet, ce n'est pas comme en France, on n'aime pas les changements... Je crois que jusqu'à la fin du monde les Chinois conserveront les mêmes usages,

leur pantalon n'aura jamais ni pont, ni bouton, ni bretelles ; leurs bas blancs remonteront par-dessus jusqu'aux genoux. La chemise, par-dessus le pantalon aussi, descendra à peine jusqu'aux reins, leur sarrau n'aura jamais ni plus ni moins que cinq boutons et toujours un à la gorge, l'autre sur l'épaule droite et trois sous le bras droit ; des semelles de papier les plus épaisses possible feront la beauté de leurs chaussures. Vous savez déjà que les femmes font consister toute leur parure dans la petitesse de leur pied... Qu'on soit laide, riche ou pauvre, peu importe, l'important c'est qu'on ait de petits pieds de deux ou trois pouces de long ».

L'évolution de la mode chinoise a sur certains points donné tort au P. Francllet, mais le récit du missionnaire n'a pas cessé d'être vrai sur d'autres points :

« Vous savez que l'on se sert de deux petites baguettes à tambour avec lesquelles on pince, sur tous les plats, ce que l'on veut prendre ; chacun n'a pas d'assiette particulière, les plats sont communs. Ce que l'un ne peut pas pincer, l'autre tâche de l'attraper ; les plus adroits, ce sont les plus gourmands. En Chine on commence par boire pour s'ouvrir l'appétit, puis vient le dessert, puis les mets de viande, puis les légumes et, enfin, une espèce de bouillon qui sert de soupe, après laquelle on se rince la bouche et lave la figure avec l'eau bouillante, puis on fume la pipe en prenant le thé... D'abord, le grand-père (mange), aussitôt le père, ensuite le fils aîné. Quand la famille est nombreuse, on est toujours à table, les derniers n'ont pas plus tôt fini le premier repas, que les premiers recommencent. À Hai Nan, on fait généralement trois repas, dont celui de midi s'appelle manger le soleil. Le ventre ici s'appelle le dos ; la manière de se saluer, c'est de demander si l'on a mangé. Je ne rencontre pas un néophyte qui ne me salue ainsi : « Le Père a-t-il mangé le riz ? » Aussi le repas est la chose principale en toute chose ».

Il va sans dire que c'est particulièrement exact à l'occasion des mariages que décrit le missionnaire :

« Le mariage est une vente, dit-il, la femme s'achète... Les parents font ces mariages ou ces ventes de très bonne heure ; on fiance les enfants à la mamelle et quelquefois, dit-on, avant leur naissance. Les parents des garçons promettent tant pour les filles et, comme ici les filles n'héritent pas, se marier, c'est s'appauvrir... »

On appelle un ami qui se fait entremetteur ; avec lui on détermine combien de mille sapèques... Le prix convenu, la jeune fille chausse souliers et ne sort presque plus de la maison paternelle... On donne une partie du prix convenu au jour des fiançailles. Vers les vingt ans (de la fiancée), l'entremetteur va déterminer en quel mois sera le mariage, il verse alors le reste de l'argent... Le jour fixé, dès le matin, le père du jeune homme envoie des serviteurs : 20, 50, 100, selon la fortune. Les uns portent un beau palanquin rouge, les autres frappent le tam-tam, jouent de la flûte, les autres portent des lanternes... De son côté, la jeune fille appelle des femmes avec un maître de cérémonies... Quand le palanquin arrive, on bat du tam tam, on donne de la

viande de cochon et des herbes à manger à tout ce monde. Au moment de partir, le maître de cérémonies entoure la jeune fille d'un grand voile rouge, la conduit au palanquin ainsi affublée et l'y enferme sous clef. Alors toute la mascarade se met en route. Le tam tam précède ; vient ensuite le palanquin et, derrière, toutes les caisses et tout ce qui appartient à la jeune fille (meubles, trousseau qui compte parfois 90 pantalons et autant de vestes). On arrive au domicile du jeune homme, où tout le monde est sur pied. Les pétards annoncent l'arrivée. Le jeune homme, qui est à boire le vin (de riz) avec les amis et à mâcher le bétel, est dans les transes de savoir si la jeune fille est boiteuse, bancale, aveugle ; car il ne l'a jamais vue... Le maître de cérémonies conduit la jeune fille dans la salle des ancêtres où le jeune homme est introduit, en présence des tablettes. Ensemble ils saluent les aïeux, les parents, et le mariage est bâclé. Les noces durent trois jours... »

Six mois après, le jeune homme part à son tour en cortège pour visiter ses beaux-parents, et la fête reprend en son honneur.

Autre particularité, même chez les chrétiens : « A chaque mariage que je bénissais, dit le P. Francllet, après les cérémonies religieuses, lorsque j'étais rentré dans mon logis, on me conduisait la jeune mariée encore parée de ses riches affutiaux, laquelle m'offrait gracieusement sur un plateau des chiques de bétel, de même qu'elle allait de maison en maison en offrir aux personnes honorables de l'endroit... Sale coutume de mâcher la noix d'arc enduite de chaux et enveloppée dans une feuille de bétel. Les lèvres et les dents des chiqueurs de bétel deviennent noires et leurs incessants crachats ressemblent à des vomissements de sang... »

La date du mariage n'est pas laissée à l'aventure. Certes, il faut que la moisson soit faite. Le répit sera d'autant plus grand et le festin mieux pourvu. Mais l'indispensable est, avant tout, de s'assurer si le vent est favorable. Le sorcier est là pour indiquer si le jour choisi portera bonheur. S'il est, en effet, des jours porteurs de félicité, il en est aussi d'étrangement néfastes : par exemple, le premier jour de la septième lune. Ce jour-là, maîtres et élèves sont d'accord pour désertir l'école, la classe porte malheur ; la nourrice ne se déplacerait pas pour recevoir la paye, sa démarche occasionnerait la mort de l'enfant. Par contre, à la première lune de l'an chinois, c'est obligatoirement fête, « Il faut voir le retour de l'an, pour juger comment les insulaires s'en donnent, écrivait le P. Maiffait ; ce sont 15 jours de brûle-grillade, de mange-oignons et de ribotte de vin de riz et de patates. Il n'y a pas d'auberges comme en France. Seulement, tous les gens qui portent le même nom et qui s'appellent frères, se fêtent chacun leur tour. Il y a, en outre, dans chaque village, un lieu où se gardent les tablettes des ancêtres et, là, après avoir offert aux morts la viande de cérémonie, ils ripaillent à leur santé ; on tire le canon et les pétards. Ces quinze jours on ne demande pas d'argent ; les mauvais payeurs peuvent dormir tranquilles... »

Celui qui ne dispose pas de sapèques s'estime, par contre, bien malheureux. L'autre jour,

raconte le P. Francllet, un pauvre païen du village qui n'avait pas de quoi passer le jour de l'an chinois comme les autres, se pendit de désespoir... »

Les chrétiens eux-mêmes se présentèrent au missionnaire, qui venait d'être dépouillé par les brigands, espérant recevoir de lui de quoi fêter le premier de l'an. N'ayant pas reçu la satisfaction attendue, ils manifestèrent sans doute violemment leur mécontentement, car le Père écrivait : « Je me suis vu presque à la veille d'être chassé par mes chrétiens ».

La célébration de la première lune comporte, cependant, certaines curieuses restrictions telle que la suppression de la viande de porc dont l'usage est universel dans l'île. « Il me fut impossible d'en faire acheter sur le marché, écrivait le P. Maiffait en 1850 ; on n'y vendait que de la viande de chèvre, quoique très rare dans le pays ».

Pourtant les gens de l'île estiment toutes les viandes. « On mange tout, dit le P. Francllet : bœuf, chèvre, chien mort, malade ou tué. Les Haïnanites se régalaient du chien ; un de mes domestiques vient d'en tuer deux en quelques jours ; c'est un grand régal qui en coûte pas cher, environ deux centimes la livre... Je ne connais guère d'exception que pour le lièvre, pour lequel on a une horreur aussi grande que pour le laitage... et d'appeler quelqu'un, lièvre, c'est lui faire la plus grande injure... »

Les coutumes prennent assez vite des formes superstitieuses. Les remèdes, comme chez nos charlatans, doivent posséder cette singularité sans laquelle, au sentiment des crédules, le traitement ne serait pas efficace.

« À l'un de nos chrétiens tuberculeux et crachant le sang, raconte un missionnaire, on a ordonné, premier médecin : de la viande de canard ayant au moins dix ans ; deuxième médecin : des ailerons de requins à 2 ou 3 piastres la livre chinoise ; troisième médecin : une tisane faite avec treize plantes différentes ». (Ann. SS. CC. 1924).

Voulez-vous un baume haïnanais franchement étrange : « Pour guérir un clou, cherchez dans le jardin l'endroit où une poule a laissé tomber... quelque chose. Ecartez cette chose et prenez la terre qui est en dessous et appliquez-la sur le clou. À Hai Nan on assure que l'effet est extraordinaire ».

Ne sourions pas, le procédé ressemble à maintes superstitions de nos villes et villages d'Europe. Les conjurations ont cependant des procédés plus nobles et prennent souvent la tournure d'invocations aux génies.

Dans son livre de Souvenirs publiés en 1905, M. Doumer, gouverneur de l'Indochine et futur Président de la République, reproduit plusieurs gravures sur l'île si proche. L'une d'elles représente le sacrifice avant le voyage. Sur une petite place, face à des demeures en bambou sont présentes une vingtaine de personnes. Deux chaises à porteurs sont prêtes. Un personnage, que les hautes semelles de papier désignent comme étant le maître, est prosterné à genoux sur une natte. Il imvole une volaille et semble être celui qui, avant le voyage, demande protection aux génies.

De son côté, le P. Francllet raconte qu'ayant pris place sur une grande jonque haïnanaise pour gagner Canton, il vit le capitaine de l'em-

barcation procéder à un sacrifice semblable. Un coq fut immolé à la proue, que le missionnaire nous représente « flanquée de deux gros yeux de poisson ». C'est que le chargement était précieux ; il comprenait « trois cents cochons vivants, chacun empaqueté dans une forte cage de bambou ».

Lorsqu'il s'agit de chasser l'esprit malfaisant, le programme donne lieu à des scènes tragi-comiques rapportées par le P. Maiffait :

« Il faut que je raconte, écrivait-il, une petite diablerie dont j'ai été le témoin. Une jeune femme malade s'imaginait avoir deux diables dans le ventre. L'un, disait-elle, venait de Ta hi, l'autre de Kaï léa. Le beau-père vint me prier d'aller à son domicile voir ce que c'était. J'y allais avec Augustin, mon catéchiste. Je trouvai cette personne prise par un peu de fièvre. Je commençais à dire que cette personne n'avait pas de diable, qu'elle était tout simplement malade... La malade disait toujours avoir des diables. Il est sous le lit, disait-elle, et, avec un bâton, elle le chassait. Le lendemain on résolut de faire la cérémonie de l'expulsion. Le malade criait : « Achète-lui de la viande de cochon, qu'il mange et qu'il s'en aille ». On alla donc acheter de la viande et des poissons, et le soir un magicien fut convié au domicile pour faire l'article. Il commença par se gorger de viande au nom du diable. « Le voilà qui passe, dit-il, il demande une grande écuelle. Donne que je l'enferme. Ah ! Je l'ai, il y est ». Et tout le monde de ripailler durant trois jours. Le troisième jour on renouvela le cérémonial pour conduire le diable à la porte. Cela coûte quelques milliers de sapèques. Si le premier ne réussit pas, on demande un plus grand magicien et beaucoup de familles mangent ainsi leur fortune, victimes de leur crédulité ».

La mort ne pouvait elle-même que donner lieu à nouvelles fantasmagories. « Pour rien au monde, le Chinois d'ici ne voudrait coucher dans un appartement où un homme est mort : il a peur que l'une des trois âmes de ce défunt ne revienne dans ce lieu et n'y fasse du mal à celui qui y reposerait. Aussi, dès qu'un malade approche de sa dernière heure, on le transporte soigneusement dans la pièce du milieu où on ne couche jamais ».

Et le missionnaire, qui écrivait ces lignes en 1925, cite le fait dont il a été le témoin : « Je trouvai la moribonde toute seule, absolument abandonnée... Tout le monde était dehors et on avait soigneusement fermé les portes qui donnent sur la chambre où agonisait la pauvre femme. Les païens disent qu'au moment du dernier soupir l'âme du mourant essaie d'entrer dans l'un des assistants et lui apporte sa maladie ou tout autre malheur. On est tellement persuadé que l'âme en sortant du mourant veut entrer dans un autre corps que nos gens ont mis un œuf de poule sur la bouche de la mourante afin qu'à son dernier soupir souffle pénètre dans l'œuf et y reste... (Ann. SS. CC. 1925).

Or le fait se passait dans une famille en partie chrétienne ; la mourante venait de recevoir les derniers sacrements.

R.P. Mouly – Hai Nan,
l'île aux cent visages –
Éditions Lethielleux, 1946

Après le départ de l'époux

Est-ce que l'armée se décide à camper, cette nuit de lune ?
Ou poursuit-elle encore sa marche vers l'ouest ?
Le vent est impitoyable, les cœurs sont tristes et les visages très pâles ;
Les eaux sont profondes : les chevaux hésitent, exténués !
Et ce n'est pas assez de traverser des montagnes, des fleuves ou d'arides déserts,
De coucher sur le sable nu ou sur la mousse humide,
Ou même de ne dormir qu'en selle si jamais l'on dort :
Il faut repousser aujourd'hui les Barbares du nord,
Et demain lutter contre les Barbares du midi,
Et braver des tourbillons de flèches qui volent,
Ou la pique levée, forcer de hautes murailles.
Et malgré le brouillard, et malgré la froidure,
Si le chemin est coupé, on en relie les tronçons,
Si le terrain est trop bas, on travaille à le surélever.
Le destin de l'homme est d'être à mille lieues de son foyer
Et d'étonner de ses exploits et le ciel et la terre,
Ou de mourir en héros, face à l'ennemi,
Le corps enveloppé dans la dépouille de son cheval.
Nombreux sont ceux qui partent, rares ceux qui reviennent :
Sur les champs de carnage, la vie aventureuse du soldat
N'est que trop semblable à la couleur des feuilles !
Sur le Ky Chane, la nuit tombe, enveloppant l'antique stèle ;
Dans le Phi Thouy, le vent pleure et va de colline en colline (1).
De colline en colline, le vent pousse les âmes des trépassés...
O trépassés, vous n'avez eu personne pour peindre vos masques !
Personne pour vous offrir une prière !
L'Empereur, notre père à tous, l'Empereur, l'auguste, le tout rayonnant, le resplendissant,
Le majestueux Fils du Ciel, sur le trône à dragons, sous le dais de brocart,
Comment donc aurait-il la possibilité de pénétrer
les souffrances de ceux qui combattent au loin ?
L'ardeur, il est vrai, et la volonté du sacrifice emplissent leurs poitrines, tant,
précisément, leur gratitude envers l'Empereur est immense ;
Mais pour endurer tant de misères, la simple durée d'une vie humaine
saurait-elle être assez longue ?
Lorsque les troupes se seront retirées et que ces feux de toutes parts allumés se seront
éteints, lorsque et la pente des monts et les berges des fleuves
auront recouvert leur antique verdure,
Le voyageur, passant en ces lieux si éprouvés, témoins de tant de carnages,
soudain se sentira pris de nostalgie...

Le destin de l'homme est de vieillir sur les champs de bataille :
Le célèbre Ban Chiéou (2) n'avait-il pas eu la chevelure comme teintée de brouillard
lorsqu'il fut sur le chemin du retour ?
Péniblement, péniblement on monte,
Et lorsqu'on est là-haut, là-haut, tout au sommet de la montagne
Et que regardant en bas vers la plaine
On ne voit que nuages et brouillards,
Si l'on est homme, comme n'aurait-on pas le cœur brisé ?

°
° °

Vous êtes parti lorsque les boutons d'abricotier hésitaient à s'épanouir ;
J'espérais, seigneur, que les pêcheurs en fleur auraient annoncé votre retour.
Aujourd'hui les pêcheurs en fleur ont attiré le vent d'orient ;
La neige des pétales d'abricotier recouvre les rives !
Vous êtes parti lorsque loin du saule muait le loriot ;
J'espérais, seigneur, que la sarcelle en chantant m'annoncerait votre retour.
Aujourd'hui la sarcelle en chantant a fait vieillir le loriot ;
Devant la maison murmure l'hirondelle !
Vous m'avez donné rendez-vous à la grotte Loung Tây ;
Vers le soir j'y suis, mais nulle ombre ne paraît.
Les feuilles, une à une, se détachent des rameaux ;
Dans les buissons, les oiseaux joyeux se répondent !
Vous m'avez donné rendez-vous au pont Han Zuong ;
Vers le soir j'y suis, mais ne trouve personne.
Mollement la brise soulève le devant de ma tunique ;
Dans les brouillards, le flux inonde les bancs de sable !
Les nouvelles partent, l'homme ne revient jamais !
Les fleurs de saule, plus d'une fois, ont jonché la mousse verdoyante.
La mousse, plus d'une fois, s'est nourrie de ces fleurs tombées ;
Chaque pas sur les dalles réveille d'innombrables chagrins !
Les courriers arrivent, l'homme n'arrive jamais !
Les rayons du soir, plusieurs fois, ont traversé le store mince.
Les stores, plusieurs fois, ont laissé filtrer les rayons du soir ;
Sur dix promesses, chétive pâture dont vit ma folle espérance, neuf ne sont pas tenues !

Hoang Xuân Nhi

« Plaintes de la femme d'un guerrier »

(Editions Sudestasia, 1987)

(1) Ky Chane : montagne où repose le corps d'un illustre général de la dynastie des Han. Phi Thouy : fleuve où, jadis, au cours d'une bataille, beaucoup de soldats avaient péri.

(2) En chinois : Pan Tch'ao, général des Han postérieurs ou Han orientaux, qui, au 1^{er} siècle de l'ère chrétienne, soumit toute l'Asie centrale dont il fut le gouverneur, le vice-roi pendant trente et une années.

NOUVELLES D'INDOCHINE



VIËTNAM

La Secrétaire d'État américaine Hillary Clinton a participé le 23 juillet à Hanoï au congrès de l'ASEAN (1) consacré à la sécurité régionale. Elle a blâmé la Chine de s'être emparée des îles vietnamiennes (2) Paracels en 1974 et Spratleys en 1988. En réponse, le Ministre chinois Yang Rechi a accusé les États-Unis d'ingérence dans les affaires asiatiques et s'est moqué du « socialisme » du Vietnam.

Pendant la deuxième semaine du mois d'août les flottes américaine et vietnamienne ont procédé à des manœuvres communes en mer de Chine.

Le 3 août l'UNESCO (3) a inscrit la cité impériale d'Hanoï au patrimoine mondial. Les cérémonies du millénaire de la ville commenceront le 10 octobre à 10 heures.

Le recensement du 1^{er} avril 2009 dénombre 85 800 000 habitants, dont 50,6 % de femmes et 49,4 % d'hommes, 85,7 % de Kinh (4) et 14,3 % de minorités. Le taux de croissance se maintient à 5 % grâce aux dons, prêts et investissements internationaux et aux bas salaires. Le taux de chômage ne serait que de 3 %.

Des centrales thermiques vont être construites, à Tra Vinh par un groupe chinois, à Nam Dinh par un groupe sud-coréen.

Télévision du Vietnam et Canal+ ont inauguré le 24 mars à Saïgon la chaîne K+1.

À Saïgon, la France a fait construire une nouvelle école « Colette ». Le terrain qui lui a été attribué par la Municipalité se trouve entre une décharge et le champ d'exécution des condamnés à mort.

La surveillance des internautes et des blogueurs se renforce. Elle aboutit souvent à des condamnations pour ce motif ou pour d'autres, artificiellement provoqués (photos retouchées, agressions inexplicables...).

Politiquement la situation reste tendue. En 2006, croyant à une ouverture libérale et à un encouragement à développer ses œuvres, l'Église catholique a réclamé la restitution des bâtiments et terrains confisqués en 1955 au Nord et 1975 au Sud. Cette demande a donné aux autorités locales l'idée de vendre ces domaines dans le commerce. Des troubles, parfois graves, s'en sont suivis. Le pouvoir a sauvé la face en transformant ces propriétés en jardins publics. Mais l'archevêque de Hanoï a dû démissionner en mai 2010 et bon nombre de procès ont été intentés (5).

À Da Nang, voulant se doter d'une zone « écologique », la Municipalité a décidé de détruire le village catholique de Con Dau. Les habitants résistent à l'expulsion ; l'un d'eux a été tué par la police le 3 juillet. Quarante paroissiens se sont enfuis en Thaïlande.

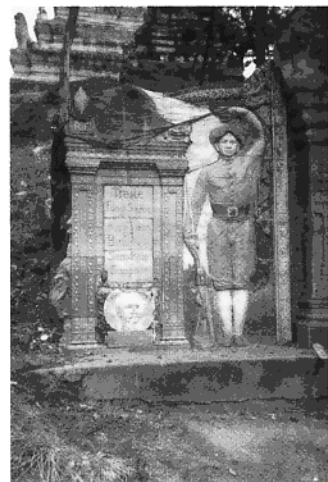
(1) Association des Nations du Sud Est Asiatique.

(2) Susceptibles de recouvrir des gisements pétroliers.

(3) Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

(4) Nom officiel de la race vietnamienne, inscrit sur les cartes d'identité.

(5) Voir notamment Bulletins de l'ANAI n° 16,17,18 de 2009



CAMBODGE

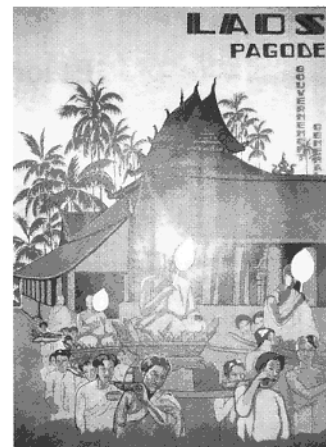
Au mois de juin les Rois Norodom Sihanouk et Norodom Sihamoni ont été reçus par le Chef de l'Etat vietnamien.

Les 26,27 et 28 août celui-ci, Nguyễn Minh Triết, a effectué une visite officielle au Cambodge.

Il a inauguré à Phnom Penh une station de radio « La voix du Vietnam » et inspecté à Kampong Chhnang une école polytechnique financée par le Vietnam.

D'un commun accord la situation des Khmers Krom (Cambodgiens de Cochinchine) n'a pas été évoquée.

Nhem En, ancien photographe du centre de torture S 21 à Phnom Penh de 1975 à 1979, fait construire à Anlong Veng un musée de l'époque Khmer rouge, dans lequel il exposera ses photos. Il déclare servir l'histoire et attirer le tourisme.



LAOS

Les ministres laotiens de la Défense et des Affaires Étrangères ont rendu visite à leurs homologues américains pour demander de l'aide. Deux avions Boeing 737 leur auraient été promis.

Devant l'opposition farouche de la population à la construction aux portes de Vientiane d'une cité chinoise de 50 000 familles, le gouvernement a cédé. Une nouvelle zone de dix hectares a été concédée à seize kilomètres de la ville pour loger dans l'immédiat les centaines de familles arrivées depuis plusieurs années et victimes des incendies de 2010 (1). Le projet de zone économique chinoise est suspendu.

Un Centre Culturel Lao vient d'être inauguré à Montpellier. La communauté laotienne du Languedoc a soutenu le projet de M. Saignavongsa, les autorités territoriales l'ont approuvé. Mais le gouvernement communiste de Vientiane y a affecté un bonze formé par lui pour régenter la pagode incluse dans ce centre. Une telle infiltration est fréquente.

(1) Voir Bulletin de l'ANAI n° 22.

Tiao Phouangsavath

Appel du Général de Division Khamkhong Pouthavong, président du Conseil d'Union Lao pour la Paix, la Liberté et la Reconstruction le 18 juin 2010

En ce jour historiquement mémorable pour la France Libre, je voudrais – paraphrasant le Général de Gaulle dont je salue très respectueusement la mémoire éternelle – vous assurer que « la flamme de la résistance laotienne au communisme ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra jamais tant que nous sommes en vie ».

Comme vous le savez, les troupes étrangères occupent depuis 1975 le Laos en violation de tous les instruments internationaux, notamment les Accords de Genève de 1954 et de 1962 et le Traité de Paris de 1973 ainsi que le droit international et la Charte des Nations Unies. En outre, depuis le début des années 2000, la Chine communiste étend son ombre hégémonique sur la partie nord du pays – complétant ainsi la domination totale de notre territoire national. Dès lors, l'éventualité de la disparition définitive de notre patrie de la carte du monde se précise de jour en jour. Devrions-nous alors la laisser mourir sans réagir ? Non, je suis convaincu comme vous que le Lanexang de Khun Bourom doit vivre – il doit continuer à exister et prospérer dans la liberté et l'indépendance à côté des autres membres de la communauté internationale. Dans un message daté du 27 mars 1962 au Président Kennedy, notre

dernier souverain martyr, SM le Roi Srisavang Vatthana, déclarait : «... le peuple Lao rejette l'idéologie communiste parce qu'elle heurte son âme et combat ses principes, ses institutions et sa culture. Faible et déshérité par la force de son destin, il vivait depuis plusieurs siècles sous la hanse d'un déferlement par la Chine et le Nord-Vietnam... ». Fidèles à ses royales convictions, nous devrions d'un seul élan patriotique en appeler à la conscience internationale pour sauver notre chère patrie aujourd'hui à l'agonie – virtuellement au bord du précipice infernal.

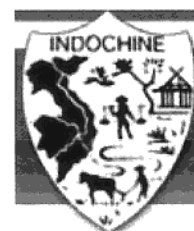
Au nom du Laos, le Conseil d'Union Lao pour la Paix, la Liberté et la Reconstruction nationale dont j'assume la direction pour l'Europe s'efforce depuis 2004 d'alerter les « grands » de ce monde sur le danger mortel qui menace la vie et le destin de notre terre natale. Pourtant, rien de tangible ne semble avoir émergé en notre faveur. Mais je reste optimiste et convaincu que nos cris de détresse et de désespoir ont été entendus... et un de ces jours pas trop lointains, l'opinion publique mondiale sera amenée à se pencher sur la possibilité de nous aider à détruire une fois pour toutes chez nous ce qui reste du totalitarisme parce que cette idéologie diabolique a fait depuis la deuxième

guerre mondiale plus de 100 000 victimes et causé tant de larmes et de destructions dans le Royaume du Million d'Éléphants et du Parasol blanc. En acceptant de se soumettre à l'autorité des communistes vietnamiens et chinois pour survivre, les responsables du gouvernement de Vientiane ont perdu toute légitimité depuis longtemps. Le régime est très fragile, mais il tente de convaincre le peuple et les occidentaux du contraire par crainte de perdre leur soutien.

Où que vous soyez, en Europe, en Amérique, en Asie ou en Océanie, je me fais un devoir de vous demander de vous organiser courageusement en mouvements patriotiques avec le seul but de lutter contre la peur et le défaitisme. Il est de notre responsabilité à tous de contribuer par le cœur et l'esprit à défaire toutes les intrigues de l'ennemi de nos concitoyens destinées à semer la zizanie et la discorde au sein de notre communauté libre à l'étranger. Nous devrions nous unir comme un seul homme afin de montrer au monde notre détermination à défendre la mère patrie et à l'extirper de l'emprise étrangère afin de la remettre ensemble sur le chemin de la liberté et de la démocratie.

Vive le Laos libre !

Le site de l'A.N.A.I. est en service.
<http://www.anai-asso.org>



A.N.A.I. Association Nationale des Anciens et Amis de l'Indochine et du Souvenir Indochinois

France / Indochine : Histoire et Mémoire

L'A.N.A.I.	L'INDOCHINE	LE TEMPS DES MISSIONS ET DE LA CONQUETE	LE TEMPS DE LA PAIX L'OEUVRE DE LA FRANCE	LE TEMPS DE LA GUERRE	LIEUX DE MEMOIRE
------------	-------------	---	---	-----------------------	------------------

Nous lançons un appel à tous ceux qui pourraient enrichir le site en envoyant au siège (15 rue de Richelieu, 75001 Paris) des articles sur l'œuvre de la France en Indochine (santé, instruction publique, voies de communication, développement rural, etc.). Les photos jointes devront être libres de tout droit et, si elles ont été scannées, de bonne qualité. Éventuellement, les photos seront renvoyées à l'expéditeur sur demande, après utilisation.

**BULLETIN
PROVISOIRE
D'ADHÉSION
2010**

NOM Prénom

Adresse

Désire adhérer à l'ANAI et vous adresse la somme de 27 euros, (cotisation : 26 euros, droit d'inscription : 1 euro), 15, rue de Richelieu, 75001 Paris.

Un document officiel vous sera envoyé ultérieurement ainsi que votre carte.

BIBLIOGRAPHIE

Etienne SEGRÉTAÏN et Franck SEGRÉTAÏN – Au champ d'honneur – Indo-Éditions, 2010.

C'est le récit de la vie et de la mort du Chef de Bataillon Pierre Segrétain, fondateur du 1^{er} Bataillon Etranger de Parachutistes, tué sur la RC4 le 8 octobre 1950. L'ouvrage est composé en alternance de rappels de l'histoire de France (1939-1940, le Levant 1941, 1944-1945, l'Indochine) et de souvenirs de témoins. On ne peut pas le lire sans émotion.

La promotion de Saint-Cyr 2006-2009 porte le nom du Chef de Bataillon Segrétain.

Antoine CHAMPEAUX – Guerres révolutionnaires, guerres irrégulières – Éditions Lavauzelle, 2010.

Recueil de notices historiques sur les actions de subversion, de maquis, de commandos. La moitié du livre est consacrée à l'Indochine : le Viêt Minh, les Chinois communistes et anticommunistes, les Américains en 1945 puis après 1955. On reverra avec un vif intérêt les maquis thaïs et méos de 1940 à 1955 contre les Japonais puis contre les Viêt Minh. On lira enfin l'éloge des bataillons thaïs.

La liste des citations des bataillons indochinois est impressionnante : 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e RTT, 1^{er} RTA, 51^e et 52^e RMI, 1^{er}, 2^e et 3^e Bataillons Thaïs, 1^{er} et 2^e Bataillons Muongs, Groupement Nung, 1^{er} et 2^e BMEO, BMI, 22^e RIC, 43^e RIC, 9^e et 16^e BVN, 3^e RRVN, 1^{er} et 3^e BPVN, Commandos 13, 15 et 25, 1^{er} Bataillon Cambodgien, 5^e et 6^e Bataillons Laotiens.

PHUNG QUAN – Sur le chemin du vrai (tome 1) – Ami, je veux t'inviter chez moi (tome 2) – Éditions de l'Harmattan, 2009

Mémoires intimes d'un poète tonkinois, émouvant enfant-soldat en 1946, puis dissident et exclu, jusqu'à sa mort en 1995. La recherche de la vérité ne l'a pas maintenu longtemps dans la voie communiste.

Michel HUGUIER – De Gaulle, Roosevelt et l'Indochine de 1940 à 1945 – Éditions de l'Harmattan, 2010.

Fruit de plusieurs années de recherches et d'études d'une importante documentation, notamment des archives du ministère des Affaires Étrangères ouvertes au public en 2007, ce livre est une « somme ».

Il présente la situation de l'Indochine en 1940, relate dans le détail les opérations militaires contre le Japon (1940, 1945) et le Siam (1940) et expose les remarquables réformes libérales de l'Amiral Decoux en faveur des Indochinois.

Il décrit l'environnement international. Roosevelt antifrançais jusqu'à sa mort le 12 avril 1945 (Que n'est-il mort deux mois plus tôt ! L'aviation américaine du Yunnan n'aurait pas eu l'interdiction d'aider l'armée française du Tonkin le 10 mars). Tchang Kai Check inféodé à Roosevelt. Churchill bienveillant dans les limites des priorités britanniques. De Gaulle inconscient se croyant omniscient (En 1944 à Alger il refuse de recevoir l'envoyé de Decoux parce que celui-ci a été saluer Giraud). Son émissaire, de Langlade, conduisant sa politique personnelle (En juillet 1944, mandaté pour porter à Decoux une réponse à sa lettre, il s'en abstient, détruit la lettre et confère seulement avec Mordant, qu'il nomme chef de la résistance en Indochine).

Émile DEGUINE – A la conquête du Tonkin (1885-1887) – Éditions de l'Harmattan, 2009.

Un journaliste réédite et commente le journal de marche de son aïeul, sergent au 1^{er} Régiment de Tirailleurs Algériens puis au 4^e Régiment de Tirailleurs Tonkinois.

L'ancien, Émile, avait déjà publié ses mémoires pour montrer à ses compatriotes le courage des soldats engagés dans des opérations difficiles sans la logistique et le service médical appropriés,

contre un ennemi insaisissable et non identifié (armée régulière chinoise, rebelles chinois baptisés « Pavillons Noirs », pirates locaux). Il déplorait nos pertes notamment parce que ces hommes allaient manquer pour reprendre la guerre contre l'Allemagne.

Le jeune, Hervé, replace les années 1885-1887 dans l'histoire de l'Indochine, lorsque la France voulut arracher à la Chine le protectorat de l'Annam (traités de Tièn Tsin 1884 et 1885) et instituer une frontière sino-tonkinoise qui n'existait pas. Répression de la rébellion, éradication de la piraterie, mise en ordre des territoires frontaliers étaient menées au nom de l'Empereur d'Annam.

Michel DAVID et Louis-Marie REGNIER – Les Bataillons Thaïs en Indochine – Éditions du Pays de Dinan, Bibliothèque municipale de Dinan (Côtes d'Armor), 2010.

Magnifique album (23 cm x 24 cm) de 190 pages sur papier glacé. Le texte du Colonel David, professeur à Saint-Cyr, relate l'histoire du pays thaï depuis le dixième siècle, le ralliement de ses chefs à la France en 1890, la formation des trois bataillons thaïs entre 1945 et 1949, leurs engagements contre le Viêt Minh. De nombreuses cartes et photographies illustrent les récits.

Il était nécessaire de rendre justice aux Thaïs.

Joseph ZANTONIO – Légionnaire – Chez l'auteur, 74 rue Voltaire, 92150 Suresnes, Tél. : 01 47 28 78 60 – 2010.

Journal de marche du sous-officier radiotélégraphiste du 2^e Bataillon de la 13^e Demi-Brigade de Légion Étrangère, en opérations au Tonkin en 1953-1955.

Le terrain, la population, l'ennemi, les modes de combat sont bien observés.

Éric DEROO et Christophe DUTRONE – Le Viêt Minh – Éditions des Indes Savantes, 2009.

Cet ouvrage bien structuré, abondamment illustré, clair et précis, décrit l'organisation de l'APVN, dresse un portrait psychologique du combattant viêt minh et dépeint le milieu dans lequel il vit. Il expose les conceptions du Général Võ Nguyên Giáp et signale certaines déficiences du commandement français.

Jacques VALETTE – 1945, le Général SALAN dans le piège indochinois – Éditions L'esprit du livre, 2009.

En octobre 1945 le Général Salan est nommé commandant de l'Indochine du Nord. Tonkin et Laos sont alors occupés et pillés par les Chinois, venus désarmer les Japonais ; ceux-ci attendent leur rapatriement. Les civils français sont resserrés dans des quartiers surveillés. Les militaires français sont prisonniers à la citadelle de Hanoï, gardés par des Japonais. Ceux qui ont pu gagner la Chine y restent séquestrés. Le Viêt Minh a pris le pouvoir et s'organise sous la protection des Américains.

En mars 1946 les troupes françaises de Chine rentrent au pays thaï et le Général Leclerc est accueilli à Hanoï. Mission remplie.

Le Professeur Valette a fait un remarquable travail d'étude parmi de nombreuses archives, notamment celles du Général Salan. Il en rend compte avec un style alerte, qui permet d'imaginer les difficultés rencontrées et d'admirer les résultats.

Autres ouvrages du même auteur chez le même éditeur :

- La guerre d'Algérie du Général Salan (2008)
- Le 13 mai du Général Salan (2008)
- La fin de l'illusion (2010)

AVIS DE RECHERCHE

Le Médecin-Colonel HOANG CO LAN, 51 avenue de Paris, 94800 Villejuif, recherche toute personne ayant connu le Lieutenant Charles LÊ VAN HOA, né à My Tho, aide de camp du Général CHANSON en 1952-1953, ancien chef du protocole à la Présidence de la République de 1955 à 1963, ancien ambassadeur du Sud Viêt Nam à Bruxelles en 1975.

M. Bernard CAFFA-BEAUJEU, 63 rue d'Avron, bâtiment B, 75020 Paris, recherche toute personne ayant connu son père, André CAFFA, directeur des usines de fabrication de papier « Caffa-Papiers » à Saïgon, Hanoï, Phnom Penh, Vientiane de 1926 à 1954. Il a fait partie d'un réseau de résistance aux Japonais à Vientiane en 1945.

M. Guy LUCCHIARDI, Rathsamhausen Le Bas n° 5, Mutter-sholtz, 67600 Sélestat, recherche toute personne ayant connu l'Adjudant-chef SCHNÉE, mécanicien de l'armée de l'air à Tân Son Nhut en 1951-1952.

Mme Paulette CHRISTAIN-FURCY, 125 route de la Fruitière, 74570 Groisy, recherche toute personne ayant connu son père,

l'Adjudant Jean PIÈCE, mort pour la France à Savannakhet en 1946.

L'Association des Comptoirs de l'Inde, 60 rue des Vignoles, 75020 Paris, Tél. : 01 46 59 02 12, a entrepris la rédaction d'un ouvrage sur « Les Pondichériens en Indochine ». Elle recherche tous documents, témoignages, informations sur le rôle des civils et militaires originaires des cinq comptoirs de l'Inde dans les cinq pays d'Indochine.

M. Claude BARRAL, 8 rue de Venise, 66000 Perpignan, recherche ses amis anciens scouts de Saïgon de 1950 à 1954 : Jean BENEDETTI, Jean BONNET, Rémi DROMAT, Annick TOULGOAT, Martial de VILLEMANDY et le Gendarme HUYEN.

Le Président Jean-Claude CARTON, 9 rue de la Liberté, 03800 Gannat, recherche M. Jean GENESTOUX, militaire de l'armée de l'air en Indochine.

Dons aux œuvres

La loi de finances du 30 décembre 1999 et la loi du 1^{er} août 2003 relative aux associations ouvrent aux versements reçus par celles-ci vocation à une réduction d'impôt.

La loi de programmation pour la cohésion sociale, article 127, du 18 janvier 2005 porte cette réduction à 66 % du montant des versements dans la limite de 20 % du revenu imposable.

L'instruction ministérielle du 4 octobre 1999 assimile les cotisations et certains abonnements aux dons éligibles à la réduction d'impôt.

L'arrêté ministériel du 25 octobre 2000 définit le modèle du reçu à délivrer par les associations aux donateurs.

L'ANAI s'est dotée du programme informatique nécessaire à l'émission de ce reçu par le siège.

Le taux de la cotisation 2010 est de 26 €.

Mim sa

**HABILLE VOTRE MAISON
DE TOUT SON LINGE
☎ 04 66 80 30 44**

16, rue Antonin Paris - 30250 SOMMIERES

Danièle et Denis SABATIER

membres de l'ANAI

Vous convient au

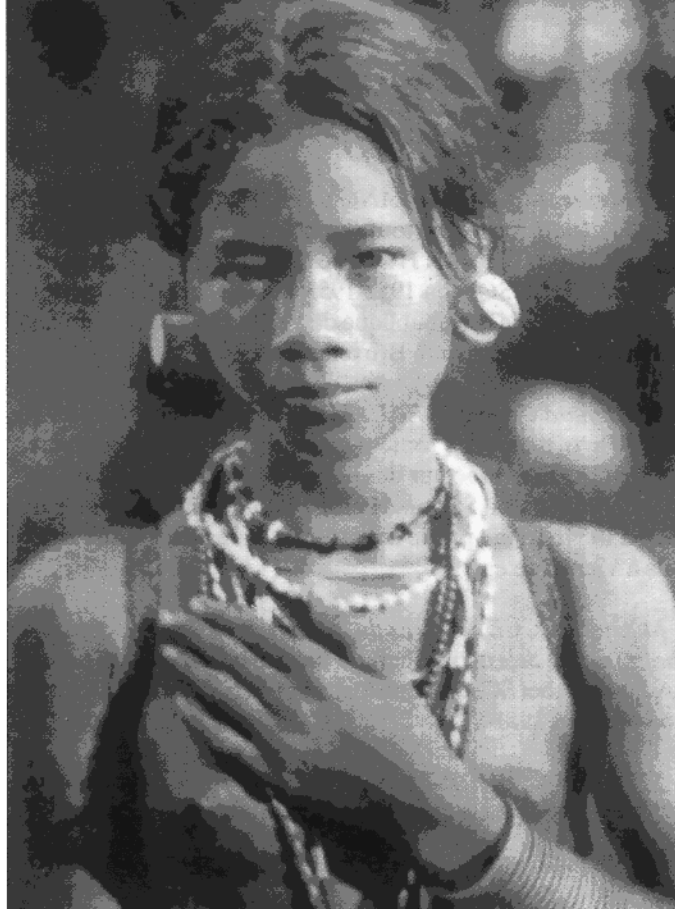
**Restaurant gastronomique thaï
« Voyage au Siam »**

60 rue St-Maur 75011 Paris

(Métro St-Maur ou St-Ambroise)

Tél. : 01 47 00 46 87

Ouvert tous les jours
sauf samedi midi et dimanche toute la journée.



Appel à la Mémoire

Au début du 20^e siècle la situation géopolitique de l'Indochine était stable. Les Vietnamiens avaient achevé leur marche vers le sud ; de Chine ils étaient parvenus à la pointe de Camau en s'installant sur toutes les plaines côtières. Ils avaient bousculé les Chams et fait reculer les Khmers.

Parallèlement, de l'autre côté de la montagne, les Thaïs étaient descendus du Tibet le long du Mékong. Sur la rive gauche ils s'étaient arrêtés à la frontière khmère ; sur l'autre rive ils avaient débordé largement le Cambodge pour atteindre la mer.

Vis-à-vis de tous ces migrants la France avait rempli sa mission. Elle avait contribué à l'unification du Vietnam en 1802, provoqué celle du Laos en 1893, protégé les frontières du Cam-

bodge depuis 1863, celle du Tonkin depuis 1884. L'Indochine des plaines et des vallées pouvait vivre en paix.

Mais pour tracer les frontières entre l'Annam, le Laos et le Cambodge, pour achever la cartographie de la péninsule, il fallait aborder la montagne et les plateaux du Centre. C'est là que vivaient repliés les plus anciennes populations de l'Indochine. La découverte de leur civilisation fut un choc pour les Français. Explorateurs, missionnaires, administrateurs, militaires, instituteurs, planteurs s'attachèrent à ces peuples, au point de vouloir les protéger contre toute ingérence extérieure, vietnamienne notamment, jusqu'à ce que leurs propres élites deviennent compétitives. Le point de départ était l'alphabétisation (1920), la structure porteuse fut le « Domaine de la Couronne » (1950-1955).

Le départ de l'Empereur Bao Dai, l'installation des réfugiés tonkinois sur les plateaux par le Président Ngô đình Diêm sonnèrent le glas de ce rêve. La destruction de la forêt par les bombardements américains, l'implantation forcée de Thaïs et de Nungs par le gouvernement communiste rendirent les Montagnards minoritaires dans leur propre pays.

Aujourd'hui les Montagnards s'interrogent sur leur identité. Ceux que l'Amérique a recueillis demandent à la France de leur enseigner leur histoire. À cette quête émouvante l'ANAI veut répondre. Que les anciens qui ont vécu ou appris une séquence de la vie des Plateaux veuillent bien nous adresser leur contribution ; elle sera reprise dans un ouvrage collectif.

Au nom de la France, merci.

Libraire
MICHÈLE DHENNEQUIN *Amie de l'ANAI*

LIVRES
et DOCUMENTS ANCIENS
ou EPUISÉS sur l'INDOCHINE

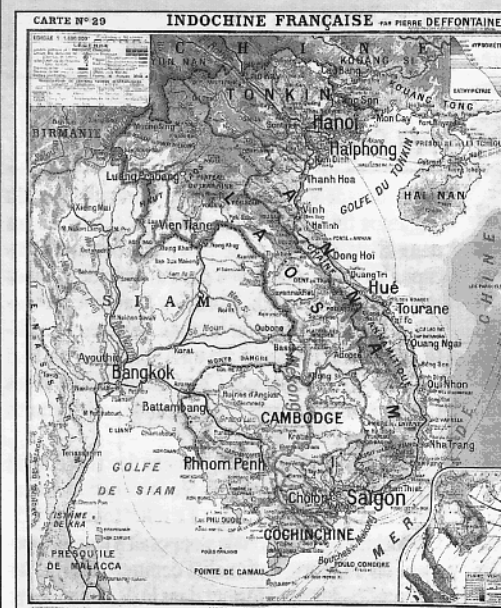
76, rue du Cherche-Midi 75006 PARIS
Tél. (01) 42.22.18.53 - Fax (01) 45.44.08.79.

ACHAT VENTE

Livres en vente au siège

- de Philippe Grandjean
- **L'INDOCHINE FACE AU JAPON 1940-1945** - Prix 29 € (*)
 - de Paul Rignac
- **INDOCHINE - LES MENSONGES DE L'ANTICOLONIALISME** - Prix 29 € (*)
 - **LA GUERRE D'INDOCHINE EN QUESTIONS** - Prix 30 € (*)
 - de Pierre Quatrepoint
- **L'AVEUGLEMENT DE GAULLE FACE À L'INDOCHINE** - Prix 18 € (*)
 - de Michel Bodin
- **LA FRANCE ET SES SOLDATS, INDOCHINE 1945-1954** - Prix 29 €
 - de Roger Berthillot
- **IL ÉTAIT UNE FOIS L'INDOCHINE** - Prix 29 € (*)
 - de Bernard Cabiro
- **UNE VIE DE GUERRES (1940-1961)** - Prix 34 € (*)
 - de Hubert Tourret
- **RIVIERE ET RIZIERE** - Prix 25 € (*)
 - du Centre d'Études de Défense Nationale de Montpellier
- **PAIX ET GUERRE EN INDOCHINE - 1935-1955** - Prix 24 € (*)
 - de Jean-Pierre Bernier
- **LE COMMANDO DES TIGRES** - Prix 10 € (*)
 - de Jacques JAUFFRET
- **CRABES ET ALLIGATORS DANS LES RIZIÈRES** - Prix 20 € (*)
 - de Maurice Rives et Eric Deroo
- **LES LINH TÂP, HISTOIRE DES MILITAIRES INDOCHINOIS AU SERVICE DE LA FRANCE (1859-1960)** - Prix 36 € (*)
 - de Louis Constans
- **LE FUYARD DE LANG SON** - Prix 29 € (*)
 - de Michel Cruciani
- **LE CAMP 114 - PRISONNIER EN INDOCHINE** - Prix 18 € (*)
 - de l'ANAPI
- **LES SOLDATS PERDUS** - Prix 30 € (*)
 - de Jean-Christophe Brunet
- **GENDARMES-PARACHUTISTES EN INDOCHINE - 1947-1953** - Prix 29 € (*)
 - de Geneviève de Galard
- **UNE FEMME A DIÊN BIÊN PHU** - Prix 25 € (*)
 - du Général Luc Lacroze
- **DIX-SEPT ANS AU SERVICE DES REFUGIES D'INDOCHINE** - Prix 10 € (*)
 - du Général Guy Simon
- **LE COMMANDO D'EXTRÊME-ORIENT** - Prix 10 € (*)
 - **LE PETIT LIVRE ROUGE DE L'ANAI** - Prix 5 € (*)
 - d'Amédée Thévenet
- **GOULAGS INDOCHINOIS** - Prix 24 € (*)
 - de Monseigneur Paul Seitz, des Missions Étrangères
- **DES HOMMES DEBOUT - Le drame des Montagnards du Sud-Vietnam** - Prix 22 € (*)
 - de Pierre-Henri Chanjou
- **LE FEU SACRÉ - Des hauts plateaux Moïs aux savanes du Tchad** - Prix 20 € (*) (au profit des œuvres sociales de l'ANAI)
 - du Major Battistini
- **AVENTURES EN ANNAM 1951-1953** - Prix 28 € (*)
 - du Commandant René Chauvin
- **CARNETS DU TONKIN-DINASSAUT 4** - Prix 23 € (*)
 - de Guy Lebrun
- **LE LIEUTENANT AUX PIEDS NUS** - Prix 23 € (*)
 - de Henry-Jean Loustau
- **LES DEUX BATAILLONS** - Prix 20 € (*)
 - de Jacques Favreau et Nicolas Dufour
- **NASAN - La victoire oubliée - 1952-1953** - Prix 26 € (*)
 - d'Emile Lebargy et André Galabru
- **INDOCHINE DE MA JEUNESSE** - Prix 21 € (*)
 - de Claire Fourier
- **ROUTE COLONIALE 4 EN INDOCHINE** - Prix 7 € (*)
 - d'André Mengelle
- **DIÊN BIÊN PHU. DES CHARS ET DES HOMMES** - Prix 25 € (*)
 - du Médecin-Général Fernand Merle
- **SILLAGES ET FEUX DE BROUSSE** - Prix 10 € (*)
 - de Raoul Hardouin
- **OMBRES INDOCHINOISES - L'Indochine sous l'occupation Japonaise - 1941-1945** - Prix 21 € (*)
 - de Ione Rhodes et Marie-Claude Gelbon
- **LE CHANT DU RIZ PILÉ - Cent recettes vietnamiennes** - Prix 22 € (*)
 - de Cyril Payen
- **LAOS LA GUERRE OUBLIÉE** - Prix 22 € (*)
- (*) Port compris

Cartes en vente au siège

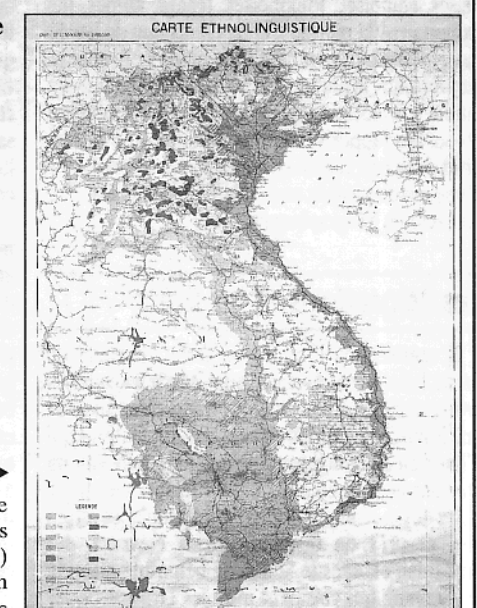


◀ **Carte physique et politique**
(Editions Hatier 1952)
Format 600 x 720 mm
Prix : 20 €

■ **Plan de Saïgon-Cholon**
avec guide des rues,
1952 (50 cm x 60 cm)
Prix : 5 €

■ **Plan de Hanoï**
Prix : 5 €

Carte ethnolinguistique ▶
(dessinée et publiée
par les services géographiques
de l'Indochine - Février 1949)
Format 800 x 570 mm
Prix : 15 €



L'INDOCHINE

Les Populations de l'Indochine (1^{re} partie)

L'Indochine s'est prêté dès l'origine de l'ère chrétienne à la fondation de vastes empires sur ses côtes méridionales où les chaînes, serrées dans le Nord, laissent s'intercaler entre elles de vastes et fécondes plaines alluviales. Il y avait là place pour créer de la richesse, de la civilisation, de la puissance. Mais ces bonnes terres tentaient les populations établies au Nord, dans les régions souvent montagneuses et pauvres. Peut-être aussi les deltas du Sud ont-ils amolli leurs habitants par leur climat, par l'abondance de leurs terres vierges qui ne sollicitaient pas assez l'effort ? Les vieux empires du Midi devinrent la proie des Septentrionaux. Mais ils leur communiquèrent leur culture, d'origine indienne ; seul l'Annam resta fidèle à la tradition chinoise.

En dehors de cette « poussée vers le Sud », le milieu naturel semble avoir préparé le morcellement politique de la péninsule, subdivisée par des massifs très boisés dont les gens des plaines redoutaient les fièvres. Chacun des grands bassins fluviaux paraît le cadre prédestiné d'une nationalité et d'un État : la Birmanie sur l'Iraouaddi, le Siam sur le Ménam, le Cambodge sur le bas Mékong, l'Annam sur le Fleuve Rouge. Mais on sait la valeur toute relative des « frontières naturelles ». Elles furent dépassées chaque fois qu'un gouvernement se sentait fort. La Birmanie, le pays qui semble le mieux enclos, guerroya contre le Siam. L'Annam, malgré les barrières successives que dressent les éperons de sa Cordillère, parvint jusqu'au Mékong dont le bassin est aujourd'hui partagé entre Annamites, Cambodgiens et Thaïs. Si les États indochinois restent séparés dans les régions montagneuses et désertes où la péninsule s'attache au continent, ils communiquent aisément vers le Sud. Aucun obstacle sérieux, entre le Pégou, le Siam et la Cochinchine, n'isole les deltas où se concentrent leur population et leur force. Les relations étaient encore facilitées par la mer, dont presque tous les peuples de la péninsule et de l'archipel usaient, selon les occasions, pour le commerce, la piraterie, les expéditions militaires qui débarquaient sur les points les mieux défendus par le relief. Dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, il y eut des marines javanaises, chinoises, tonkinoises, tcham, khmer, qui exploitaient la mer de Chine, tandis que de hardis navigateurs portaient de l'Inde ou de la Birmanie. Aujourd'hui, la plupart des peuples indochinois ont oublié leur vocation maritime. Mais ainsi s'étaient établis des rapports plus fréquents qu'on ne l'attendrait dans une région si compartimentée, au cours d'une histoire agitée, enchevêtrée, qui eut peut-être ses facteurs géographiques.

Les Migrations et les États

Il semble que l'Indochine, cette extrémité de l'Asie, fut assez tardivement atteinte par les courants civilisateurs. À un paléolithique très grossier succéda une industrie néolithique, avec des populations qui n'ont rien de mongoloïde. D'une part, on y voit un élément négritique proche des Mélanésiens. Il n'a laissé de descendants que dans des peuplades refoulées et près de disparaître : les Négritos des Andaman et, dans le Sud de la péninsule malaise, les Semang qui voisinent avec les Dravidiens, les Sakai. Mais M. Bonifacy pense qu'il a pu imprégner



largement les autres races. Il a rencontré jusque chez les Annamites du Tonkin de véritables négroïdes, aux cheveux crépus, à la face prognathe. L'autre élément de ce substratum ethnique rappelle la race blanche, européenne, de Cro-Magnon. Il paraît bien être l'origine commune des montagnards de la Chine (Lolo, Miao-tseu), de l'Annam (Moi) et de l'Insulinde (Batak, Dayak, etc.). Ces populations auraient d'abord occupé les plaines ; puis elles auraient été en partie refoulées dans les montagnes du continent, en partie contraintes à gagner l'Indonésie en laissant sur les rivages de l'Annam méridional les Tcham (1) dont la langue s'apparente surtout au malais. Il se peut que ces migrations aient été déterminées par l'invasion des Mon-khmer (2), venus des confins de l'Assam ; il n'est pas interdit de penser que ces envahisseurs représentent un arrière-ban de la même race, antérieur à l'expansion sino-tibétaine (Thaïs, Annamites). Mais ni l'anthropologie ni la linguistique n'ont pu encore faire la lumière complète.

Les États du Sud

C'est à l'Inde que l'Indochine doit la plupart des germes et les plus beaux fruits de sa civilisation. L'Inde était la plus proche initiatrice. Dès qu'elle commença à essaimer, ses marins et ses émigrants se dirigèrent vers la « Chersonèse d'or », à une époque où la colonisation chinoise ne dépassait guère le Fleuve Bleu. « L'hindouisation » de l'Indochine, qui est datée en général du I^{er} siècle de l'ère chrétienne, se fit par l'infiltration d'aventuriers, de marchands qui superposèrent une aristocratie indienne, sans doute peu nombreuse, à la masse de la population dans les États du Cambodge, du Tchampa qui correspond en partie à l'Annam actuel.

Des Indiens, venus par mer d'après la légende, formèrent le royaume de Founan. Au temps de sa plus grande expansion, il paraît s'être étendu des bouches du Mékong au golfe du Bengale, réalisant entre les deltas une union qui ne devait ni durer ni guère se répéter. Parmi les États feudataires, se trouvait une principauté khmère, dont la capitale était située probablement vers Bassac. Elle se rendit indépendante et fut le noyau de l'Empire Cambodgien, qui étendit son hégémonie sur la majeure partie de la péninsule à diverses reprises, du IX^e au XIII^e siècle. Dès sa fondation, l'élément indonésien fut rapidement submergé ; l'influence khmère fut très forte même sur celles des tribus sauvages qui abandonnèrent les plaines, comme les Che-ma qui allèrent s'établir dans cette marche forestière et marécageuse qui récem-

ment encore isolait la Cochinchine du Binh Thuan annamite. Le Cambodge était un véritable État indien, en rapports surtout avec la côte de Coromandel d'où venaient la plupart des immigrants : les rois faisaient creuser jusqu'en pleine forêt-clairière des étangs analogues aux tanks du Deccan. Leur capitale d'Angkor Thom, plus vaste que la Rome des Césars, et le temple d'Angkor Vat, élevé au XII^e siècle, joignent aux dimensions colossales, à la richesse ornementale des monuments de l'Inde méridionale, une harmonie, une élégance beaucoup plus proches du goût classique européen. Leurs ruines sont l'une des merveilles de l'Extrême Orient et le témoignage de la grandeur khmer.

Celle-ci ne devait pas tarder à s'effondrer par l'abus de la guerre, car il est inexact de reprocher à ces populations, comme on l'a fait, de s'être laissées amollir par la paix. De tous les États de la péninsule, le Cambodge est le moins bien pourvu de frontières naturelles. Entre le delta du Ménam et le Tonlé Sap, s'ouvre une large trouée de savanes sillonnées de routes anciennes. Vers le nord, c'est la vallée du Mékong, interrompue par les chutes de Khône, qui furent souvent la limite du Cambodge, mais qui sont aisément contournées par les armées. À l'Est, celles-ci pouvaient passer sans difficulté en Annam, soit par la plage, soit par la mer. De là, pour le Cambodge, des rêves d'expansion démesurée, mais aussi des risques d'invasion.

Le voisin le plus redoutable fut d'abord le Tchampa, royaume tcham qui reçut, comme le Cambodge, l'empreinte brahmanique, sans s'élever à une floraison artistique aussi riche. Les radjahs tcham possédaient toutes les plaines annamites au Sud du col des Nuages ; ils disputaient aux gouverneurs chinois du Tonkin celles qui s'égreuaient jusqu'à la Porte d'Annam. En relations constantes d'échanges ou de suzeraineté avec ceux des montagnards qui n'avaient pas accepté la civilisation, ils pénétrèrent au XII^e siècle sur leurs plateaux, qu'ils colonisèrent ; ils y laissèrent des ruines de citadelles, de routes ; maintes traces de leurs mœurs et de leur langage subsistent dans de hautes régions retournées à la barbarie depuis que les Annamites sont venus s'établir sur le littoral défriché et merveilleusement irrigué par les Tcham.

La Descente des Septentrionaux

La décadence commune du Cambodge et du Tchampa fut préparée par le duel séculaire de ces deux États, acharnés à se piller et à détruire leurs capitales. Elle fut achevée par l'arrivée de peuples mongoloïdes venus du Nord, les Thaïs et les Annamites. Ils paraissent avoir la même origine, et on distingue parfois malaisément un Annamite d'un Thaï tonkinois. Ils habitaient la Chine avant l'invasion des Célestes, et ce fut sous la pression de ceux-ci qu'ils s'avancèrent vers le Sud.

Lors de leur descente du Yunnan, les Thaïs étaient divisés en mille principautés féodales que leur rivalité réduisait à l'impuissance. Le relief tourmenté de l'Indochine septentrionale s'opposait à leur groupement en une forte nationalité comme celle que les Annamites devaient former dans le delta du Fleuve Rouge. Ils manquaient de cohésion ethnique et poli-

tique. Un seul État thaï pratiqua une politique suivie et sut s'organiser pour la conquête, le Siam. Long-temps sujet des Khmers sur le Mékong, le Siam secoua le joug au XIII^e siècle et réalisa son unité au XIV^e ; en transportant ses capitales dans le sens de la « poussée vers le Sud », de Soukhothai à Lopbouri et Ayouthia. Mais Ayouthia était toute proche de la résidence des rois khmers : Angkor, pillée à quatre reprises, fut abandonnée au XVI^e siècle pour des villes situées aux frontières de la Cochinchine. Le Cambodge ne devait plus mener qu'une existence précaire, bouleversée par de fréquentes invasions. Vers l'Ouest, le Siam était en conflit avec les États birmans, qui détruisirent Ayouthia en 1767 ; la nouvelle dynastie qui s'installa, cinq ans plus tard, à Bangkok sut conserver une partie de la péninsule de Malacca et assurer sa domination sur le haut Ménam ; ainsi, de ce côté, les hostilités avec la Birmanie se terminaient par la stabilisation aux frontières naturelles. Vers le Nord-Est, les Thaïs du Laos avaient de leur côté refoulé le Cambodge en descendant le Mékong, comme les Siamois le Ménam, et, profitant de ses affluents comme voies d'expansion, ils avaient fondé des colonies jusqu'à Attopeu et chez les sauvages Bahnar. Mais, à la différence de la monarchie fortement centralisée qui régnait à Bangkok, ils étaient morcelés en principautés, souvent bornées à une vallée de montagne, à un bassin fertile sur le cours du Mékong. Aucune solidarité entre elles : les rois de Vientiane ne portèrent nul secours aux Thaïs du haut Laos lorsque ceux-ci furent décimés par les pirates chinois ; ils virent à leur tour saccager leur capitale en 1827, sans qu'aucun de leurs frères de race parût s'en émouvoir. Cet individualisme en faisait proie facile pour le Siam qui, franchissant la barrière du Mékong, razziait périodiquement les Laotiens de la rive gauche. Selon sa politique traditionnelle, il transporta nombre de ses prisonniers sur ses terres encore incultes : la plupart des villes du Mékong, en amont de Khône, sont aujourd'hui sur ses domaines, ainsi Nong Khay en face de Vientiane. Le Siam semblait près d'atteindre la Cordillère et de s'y heurter à l'Annam, quand la France est venue limiter ses conquêtes.

Au début de leur histoire, les Annamites occupaient les provinces chinoises du Kouang Si et du Kouang Tong, d'où ils passèrent aisément dans les deltas du Tonkin et des fleuves voisins jusqu'à la frontière naturelle que représente l'éperon de la Porte d'Annam. Quand, aux III^e et II^e siècles avant J.-C., les Chinois vinrent les y poursuivre, c'était déjà un peuple assez avancé. Gouverné par une monarchie féodale dont la capitale était vers Canton, il savait fondre les métaux et cultivait les sols d'alluvions noires et meubles. De 111 avant J.-C. à 939, l'Annam fut administré par des gouverneurs chinois. La Chine ne réussit pas à lui faire perdre sa nationalité, l'une des plus vigoureuses du monde asiatique, - l'Annam était trop éloigné pour devenir à cette époque reculée une terre de colonisation sinienne, - mais elle lui communiqua sa civilisation, sa technique rurale, son art, sa religion et presque tous les mots abstraits de sa langue. Peut-être est-ce à son influence, à la centralisation imposée par elle au Tonkin, qu'il faut attribuer ce colossal réseau de digues similaires de celui du Fleuve Jaune. En brisant les institutions particularistes, elle donna à l'Annam cette unité, cette cohésion qui manquaient à ses voisins. C'est parce qu'il s'assimila les méthodes chinoises de gouvernement et d'administration que l'Annam put se révolter contre le Céleste Empire, puis absorber les États du Sud.

Dès son émancipation, le royaume d'Annam continua sa lutte contre le Tchampa, lutte implacable entre les tenants de la culture chinoise et ceux de la

culture indienne. Les radjahs tcham étaient affaiblis par leur duel avec le Cambodge ; on peut penser aussi que les conditions géographiques leur étaient défavorables. Les petites plaines littorales qui s'égrènent le long de la Cordillère n'offrent pas au peuplement les vastes espaces du Tonkin et du Thanh Hoa ; de plus, la résistance devait s'y disperser sur un front de mer beaucoup plus long. Aussi les Annamites purent conquérir le Quang Binh, puis le Quang Tri et la région de Hué, fortifiée pour commander l'issue du vrai pays tcham. Après un retour offensif des Chinois, dont ils triomphèrent tout en acceptant une suzeraineté nominale qu'ils devaient invoquer lors de l'intervention française, ils reprirent leur marche vers le Sud. Le Tchampa fut définitivement détruit en 1471 ; seule une petite principauté vassale se maintint trois siècles encore au-delà du contrefort escarpé qui se termine au cap Varela. Mais, à la suite des conquêtes qui l'étiraient, l'Annam faillit ne pas résister à la dislocation que préparait le morcellement du relief et qu'un gouvernement fort pouvait seul éviter. Dans la vieille capitale chinoise de Hanoi, des maires du palais régnaient au nom de rois pontifes et fainéants, tandis que tous les territoires au Sud de la Porte d'Annam ou du Song Giang passaient sous la domination effective d'autres maires du palais résidant à Hué, les Nguyen. L'opposition sans doute naturelle entre le Nord et le Sud, l'ancien et le nouvel Annam, se perpétua de la fin du XVI^e jusqu'au début du XIX^e siècle. En 1802 seulement, un Nguyen, Gia-long, refit l'unité et se déclara Empereur d'Annam. Cette rivalité du Nord et du Sud n'avait pas empêché ses ancêtres de présider à l'expansion nationale. Par l'annexion du Tchampa, l'Annam était devenu le voisin du Cambodge désolé par les guerres civiles. En 1698, il lui arracha la Cochinchine. Le malheureux royaume khmer ne fut plus dès lors qu'un champ de bataille où les Annamites et les Siamois venaient vider leurs querelles, jusqu'au jour où ils établirent sur lui leur condominium. Par cette marche entre la mer et les montagnes boisées où ils se gardèrent de pénétrer, les Annamites avaient annexé au delta surpeuplé du Tonkin celui de la Cochinchine où ils trouvaient d'immenses terres vierges qui réclamaient moins d'efforts : d'où l'accroissement subit de leur population, de leur puissance, de leurs ambitions.

L'expansion annamite fut une véritable colonisation. Ce caractère explique la lenteur de ses progrès, - elle mit deux siècles, après la chute du Tchampa, pour aborder le bas Mékong, - mais aussi leur sûreté. Les guerres des Cambodgiens et des Laotiens consistaient en razzias de prisonniers qu'ils emmenaient et faisaient travailler pour eux ; mais la domination de cette aristocratie régnant sur un peuple de serfs était fragile, et ses acquisitions transitoires. Le but des Annamites, à l'exemple des Chinois, était tout autre. Ils n'avaient point d'esclaves et travaillaient eux-mêmes ; aussi attendaient-ils de la victoire, non de la main-d'œuvre servile, mais de la terre à cultiver.

Souvent même, la guerre ne faisait que confirmer la prise de possession déjà opérée par une lente infiltration. L'annexion de la Cochinchine fut précédée par la fondation de comptoirs vers Saïgon, par la venue d'une foule d'Annamites, tantôt bâtissant de nouveaux villages, tantôt s'insinuant dans un bourg cambodgien et lui imposant leurs lois à la longue. La colonisation procédait d'ordinaire, non par entreprises individuelles et isolées, mais par arrivées d'essaims successifs. Ils étaient composés de tous les déracinés : paysans sans terre, exploités par les notables de leur commune ou ruinés par la sécheresse, par l'inondation ou par le banditisme, ces trois fléaux de l'histoire de l'Annam ; criminels condamnés au

bannissement ; exilés, comme les Chinois fuyant le joug mandchou ; bandits désireux de se ranger. Parfois le gouvernement rassemblait toute cette tourbe, pour se débarrasser du vagabondage, et la transportait en masse dans ses nouvelles conquêtes. Ou bien il créait des colonies militaires vers les frontières exposées aux incursions. Ces émigrés de gré ou de force, il les faisait surveiller par des gouverneurs spéciaux, chargés de les conseiller, de les protéger, de constituer des communes semblables à celles de la métropole. Il amenait ainsi ces déclassés à rentrer dans les cadres de l'organisation traditionnelle. Cette expansion d'une démocratie rurale a fait la force de l'Annam comme de la Chine ; elle a transformé la Cochinchine en un pays presque aussi purement annamite que le Tonkin ; sous nos yeux, elle se poursuit dans la paix aux confins du Cambodge et du Laos.

L'histoire de la Birmanie montre, elle aussi, la conquête des riches régions deltaïques par les tard-venus du Nord. Les Môn avaient fondé sur les cours inférieurs de l'Iraouaddi et de la Sittang un État prospère, le Pégou, de même race et de même culture que le Cambodge. En amont s'étaient établies des populations d'affinités tibétaines, les Birmans, qui, selon leurs annales, seraient venus de l'Himalaya. Ces montagnards furent gagnés, comme le Pégou, à la civilisation de Ceylan, à laquelle ils empruntèrent leur art et leur langue sacrée. Pégou et Birmanie furent ainsi deux États jumeaux, mais en constante rivalité. La ceinture de montagnes qui leur imposa une évolution presque constamment distincte de celle de l'Inde les isolait en un champ clos, le bassin d'un même fleuve, dont chacun essayait de réaliser l'unité à son profit. La fortune hésita longtemps entre le groupe des capitales du Sud, Prome, Pégou, Rangoun, et celles de la fertile dépression qui constitue le cœur de la haute Birmanie, soit Pagan, soit, près de Mandalay, Sagaing, Awa, Amarapura, d'où la Sittang conduit facilement vers le Pégou. L'unité ne fut définitivement réalisée que vers 1750, par le triomphe de la haute sur la basse Birmanie. Les Môn furent totalement assimilés dans le Pégou, ou refoulés dans le Siam et le Ténassérin où leur nationalité se maintient.

Ainsi, au début du XIX^e siècle, les anciens empires qui avaient fleuri sur les grasses alluvions du Sud se trouvaient partout conquis par des monarchies militaires, fondées dans le Nord parmi des populations plus vigoureuses et mieux organisées (3). Les Birmans et les Siamois avaient accepté l'influence indienne jadis prépondérante, mais l'expansion annamite avait propagé celle de la Chine dans tout l'Est de la presque île. Comme dit M.R. Grousset, « l'Inde d'au-delà du Gange » des géographes anciens était devenue l'Indochine.

Géographie universelle publiée sous la direction de P. Vidal de la Blache et L. Gallois
Tome IX, par Jules Sion
(Librairie Armand Colin, 1930)

- (1) Prononcez Tiam.
- (2) A l'époque historique, le centre du pays Mon (ou Talaing) fut le Pégou, et celui du pays Khmer, le Cambodge.
- (3) On a trop souvent attribué la décadence des anciens empires à l'influence du Bouddhisme. Or, s'il s'est répandu dans toute la péninsule, il n'est guère pratiqué avec ferveur qu'au Siam et en Birmanie ; il est presque aussi superficiel au Cambodge et au Laos qu'en Annam : donc aucun rapport avec la vigueur des diverses nationalités.

FÉLICITATIONS

Depuis longtemps le CNEAI (1) souhaitait associer les commémorations de batailles célèbres et la mémoire de tous les combattants ignorés. Il avait choisi la date du 8 juin, anniversaire de l'arrivée à Paris en 1980 du premier soldat inconnu d'Indochine. En 2004 le Président de la République agréa son vœu (2) et institua la journée nationale du souvenir des morts pour la France en Indochine (3).

Le 8 juin 2005 deux prises d'armes majestueuses se déroulèrent dans la cour des Invalides et sous l'arc de triomphe à Paris. En province, depuis cette date, chaque Préfet organise une cérémonie au chef-lieu de son département. Certains Maires prennent la même initiative. En 2010 plusieurs départements ont animé de cinq à dix célébrations (Val de Marne, Yonne, Nord par exemple).

Les anciens récoltent ce qu'ils sèment. Leur vitalité encourage les autorités. Sans leur concours la commémoration perdrait son âme. Mais il faut garantir l'avenir en motivant nos concitoyens. Des amis plus jeunes nous aident : l'ONAC qui peut déployer son exposition ce jour-là, le Souvenir Français qui s'intéresse au Souvenir Indochinois. Des alliés sont disponibles dans les écoles : les enfants, ouverts à tout ce que leur cache leur manuel scolaire.

Quelques images du 8 juin 2010 pour conclure. À Paris sous l'arc de triomphe une centaine d'enfants (4) ont chanté la Marseillaise. À Strasbourg, Auxerre, Grande Synthe, des enfants ont pris la parole devant les monuments aux morts. À Cambrai, avant le rassemblement officiel, une cérémonie privée s'est déroulée à l'École Saint-Bernard : levée des couleurs, entretiens des élèves avec quarante anciens combattants. À Richebourg l'école entière assistait à la cérémonie organisée par le Maire à l'initiative du seul ancien d'Indochine de la commune.

- (1) Comité National d'Entente des Anciens d'Indochine.
- (2) Sur l'intervention du Président Général de l'Union Nationale des Combattants lors du Haut Conseil de la Mémoire Combattante le 10 novembre 2004.
- (3) Décret n° 2005 - 547 du 26 mai 2005
- (4) Dont quarante amenés de Troyes par la Section de l'Aube.

REMERCIEMENTS

A l'été 2009 l'ANAI a été surprise par la réduction drastique des subventions qui devaient équilibrer son budget. De mauvais camarades ont ironisé sur notre naïveté. Mais la générosité de nos adhérents et de leurs amis a permis de franchir cette mauvaise passe.

C'est pourquoi le congrès de mars 2010 a institué deux cotisations : l'une à taux fixe (26 euros) pour les adhérents dispensés de l'impôt sur le revenu, l'autre plus élevée, à l'appréciation des intéressés, pour ceux qui, payant cet impôt, peuvent en décompter 66 % de leur participation à l'ANAI.

Aujourd'hui un silence suspect laisse redouter la suppression de la dernière subvention gouvernementale. Demain la loi de finances pour 2011 risque d'abroger les reçus fiscaux émis par les associations.

Que nos amis nous pardonnent de joindre un appel à nos remerciements.

VIE DES SECTIONS

Le 8 juin 2010 à Paris

Le souvenir des morts pour la France en Indochine a été célébré devant la dalle du Soldat Inconnu sous l'Arc de Triomphe. Le Ministre des Anciens Combattants, dont l'avion avait pris du retard, s'est fait remplacer au dernier moment par le Directeur de son cabinet. Ce fut une belle prise d'armes avec une grande musique, un drapeau, une compagnie d'honneur, sous les ordres du Général Gouverneur Militaire de Paris.

Une centaine d'enfants avaient ouvert le défilé sur les Champs Elysées. Ceux du Lycée Chrestien de Troyes, encadrés par l'ANAI de l'Aube, portaient l'immense gerbe du Comité National d'Entente des anciens d'Indochine. Trente drapeaux, une centaine d'anciens, de nombreuses personnalités donnaient un grand panache à la cérémonie. Merci au Général Gouverneur des Invalides, Président du Comité de la Flamme.

Après la tempête nocturne qui avait failli arracher le grand pavois du sommet de l'Arc de Triomphe, le temps était beau.

SECTION DE L'ALLIER

Président :

M. Jean RATTINA
1 bis, rue de la Mine
03210 NOYANT D'ALLIER

Le 11 avril à 10 h 30 a eu lieu l'assemblée générale à Saint-Pourçain sur Sioule. Minute de silence en hommage aux disparus plus particulièrement à nos adhérents Jacques Pouenat, René Dubost, Henri Talon et à l'épouse de notre ami Pierre Jeudy.

SECTION D'ALSACE

Président :

M. Jean Pierre KELLNER
10, rue d'Altorf
67120 MOLSHEIM

À la prise d'armes du 8 mai devant le monument aux morts de Strasbourg, le Général Bailliard a décoré le Vice-Président René Kiehl de la croix de chevalier de la Légion d'Honneur et le Colonel Meliani a décoré le Commandant Pierre Mekiffa de la croix d'officier.

C'est devant le même monument que notre Section a organisé le 8 juin la cérémonie du souvenir des morts pour la France en Indochine. Une nombreuse assistance était présente ainsi que soixante-quatre porte-drapeaux avec leurs étendards. C'est la première fois que ce chiffre est atteint. Le Président Kellner a prononcé un discours rapide, concentré, complet qui a été suivi de la lecture du message du Ministre par le Sous-Préfet de Strasbourg-campagne.

Trois généraux assistaient à cette cérémonie. Après les gerbes déposées (ANAI avec le GNCI et l'ACUF, le Sous-Préfet, le Vice-Président de la communauté urbaine de Strasbourg) trois jeunes ont lu le poème « Ne les oublions pas »

et ont également déposé chacun un bouquet bleu, blanc et rouge.

L'ANAI a été félicitée pour son organisation impeccable et le public a été très touché.

À l'issue de la cérémonie la Ville de Strasbourg a offert une magnifique réception dans les salons de l'Hôtel de Ville, place Broglie.

SECTION DE L'AUBE

Président : Commandant

Guy LETROUIT
17, rue Jules-Ferry
10400 NOGENT SUR SEINE

6 juin, notre amie Mme Madeleine Giraud est décédée à l'âge de 101 ans à Troyes. 8 juin, à Troyes, la cérémonie du souvenir des morts pour la France en Indochine était présidée par M. Georges-François Leclerc nouveau Préfet de l'Aube qui avait choisi cet hommage pour sa première cérémonie officielle. Il fut accueilli par le Colonel Jacques Ricoux. Le Colonel Dupuis lut le message du Président national de l'ANAI. Le Vice-Président Louis Cheval déposa la gerbe des anciens d'Indochine, en présence de trente-cinq drapeaux et d'une centaine de personnes.

À Paris, comme chaque année, le Président Guy Letrouit et le Directeur de l'ONAC de l'Aube Sébastien Touffu, ont emmené trente-cinq élèves de seconde et trois professeurs du lycée Chrestien de Troyes en pèlerinage à l'Arc de Triomphe. Quatre jeunes gens portaient la gerbe nationale au cours du défilé sur les Champs Elysées derrière trente drapeaux, suivis de l'ensemble des lycéens et des invités, jusqu'au tombeau du Soldat Inconnu. Auparavant, les lycéens s'étaient rendus au jardin des Tuileries,

où ils se recueillirent devant la plaque commémorative des massacres perpétrés en Indochine par l'armée japonaise le 9 mars 1945.

6 juillet, le Vice-Président Louis Cheval représentait la Section à la réception organisée par le DMD, Colonel Barthelet, à l'occasion de son départ.

SECTION DU BÉARN

Président : M. Paul BURGAU
5, rue Guynemer
64230 LESCAR

La journée du 8 juin a été célébrée à Pau par les deux associations ANAI Béarn et Souvenir de l'Adjudant-Chef Vandenberghe. Après l'office religieux en l'église Saint-Martin eut lieu la cérémonie au monument aux morts à 11 heures en présence de M. Philippe Rey Préfet des Pyrénées Atlantiques, de M. Vergez Directeur de l'ONAC, de M. Laclau-Lacrouts Maire-adjoint de Pau, des représentants de l'Armée et des Présidents d'associations d'anciens combattants. Un détachement de l'ETAP rendait les honneurs. Après la lecture des différents messages, cinq gerbes furent déposées. À 12 heures, une cérémonie organisée par la municipalité de Billère eut lieu à la stèle de l'Adjudant-Chef Vandenberghe en présence de M. Lalanne Maire de Billère, de Mme Triep-Capdeville Conseillère Municipale, de M. Vergez Directeur de l'ONAC et du Colonel Grintchenko Président de l'association Vandenberghe. Une délégation de l'ANAI était présente avec son drapeau. À 18 heures, nous étions à Lescar pour la cérémonie organisée par la municipalité en présence du Maire, M. Laine.

SECTION DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Président :

M. Henri GARRIC
422, avenue Jean-Paul Coste
13100 AIX-EN-PROVENCE

7 mai : Beaucueil. 11 heures, cérémonie avancée du 8 mai, pour pouvoir accompagner nos aînés pensionnaires de la maison de retraite de l'ONAC. Cinquante anciens combattants escortaient dix-neuf drapeaux.

1^{er} juin : Puyvert (Vaucluse). 18 h 30, conférence sur « La guerre d'Indochine ». Ayant répondu à l'invitation de M. Sébastien Vincenti, Maire de Puyvert, et Mme Christiane Aguitton, Correspondant Défense, notre Section y était représentée par Henri Garric, Francis Agostini et Edouard Deljehier. Le Président, sollicité pour intervenir dans cette conférence, a choisi de le faire sur le thème de la Bataille de la RC 4. Très belle manifestation avec beaucoup de monde pour une si petite commune (sept cents âmes) au fin fond du département. Un regret de ne pas y avoir une Section ANAI !

8 juin : Vitrolles. À l'initiative du Président Henri Garric, la cérémonie qu'il souhaitait fédératrice d'un rassemblement de l'ensemble de la Communauté du Pays d'Aix (trente-quatre communes) s'est déroulée au monument des anciens d'Indochine en présence de M. La Scala, Délégué aux associations patriotiques de Vitrolles. Les associations patriotiques étaient présentes aux côtés des représentants de l'ANAI, où l'on remarquait le Général Raynaud, le Colonel Grousseau, le Commandant Agostini, MM. Garric, Gauthier,

Verdier. Trois gerbes ont été déposées : une par la municipalité, une par l'ANAI et une troisième par le Comité d'Entente des anciens combattants du Pays d'Aix. Le message du ministre a été lu par M. La Scala et le Président départemental a prononcé une allocution d'hommage à tous nos morts en Indochine.

19 juin : Aix en Provence. Avenue Henri Mauriat, inauguration du rond-point Général Marcel Bigeard. C'est à l'initiative de son Président Stanislas Opolzynski, que la section 131 de l'Union des Parachutistes a obtenu la dénomination de ce rond-point du nom d'un grand Soldat. Au lendemain de sa disparition, cette inauguration a été un moment de recueillement et l'occasion pour Maryse Joissains Masini, Député-Maire, de retracer l'exceptionnelle vie de ce citoyen exemplaire, puis au Général Piquemal, Président national de l'UNP, de rappeler qu'il aurait suivi ce grand chef sur la lune s'il le lui avait demandé. Nombreux étaient les anciens combattants, tous les conflits et toutes les armes étaient représentés. Le Colonel Grousseau et l'ensemble des membres du Bureau étaient derrière le drapeau de notre Section, porté par notre ami L'Hérissou.

26 juin : Aix en Provence. Quartier Miollis, traditionnelle cérémonie de fin d'année au Lycée Militaire, sous le commandement du Colonel Jacques Maisetti. 9 heures, prise d'armes, suivie de la cérémonie de remise des prix. L'ANAI a récompensé un jeune élève.

SECTION DE LA CHARENTE-MARITIME
Président : M. Jean-Philippe HUC de VAUBERT 29, cours Genêt 17100 SAINTES

Cet été, c'est le Vietnam qui est venu en France ! Pierre Chin, qui fait un travail extraordinaire pour les « ex-sampaniers de Hué » et leurs enfants (particulièrement les études de ceux-ci). Malheureusement le « Régime » a chassé les sampaniers à 23 km de Hué, dans un terrain abandonné. De plus, il faut détruire les sampans et construire des maisons sans autre aide qu'un terrain de 8 m

de long et de 4 m de large. Bien sûr, nous les aidons. Joachim, le petit-fils adoptif est maintenant en troisième année du Séminaire de Rennes, où il est très apprécié, quel bonheur !

Nous avons participé au 8 juin à Royan, St-Georges de Didonne, Saintes et St-Laurent de la Prée aux monuments aux morts. Et, comme toujours, le repas parfait du Président Jacques Hillairet. Nous étions 110.

SECTION DU CAMBRÉSIS
Président : Colonel Jean-Pierre VAN ENGELANDT 12, Chemin Crépin 59400 CAMBRAI

Le 13 juillet à 18 heures, le Colonel Vanengelandt et plusieurs membres du bureau ont participé à la cérémonie de remise de la croix de chevalier de l'Ordre National du Mérite à Mme Lucie Nicol, âgée de 89 ans. Cette cérémonie s'est déroulée à l'Hôtel de Ville de Cambrai en présence de nombreuses personnalités, dont le Sénateur Jacques Legendre. La décoration décernée pour faits de résistance a été remise par le Député-Maire, François-Xavier Villain, qui a longuement rappelé les services rendus et les risques encourus par Mme Nicol.

Le 28 février s'est tenue notre assemblée générale à Provville sous la présidence du Maire, M. Daniel Delwardé. Notre assemblée générale 2011 aura lieu le dimanche 27 mars à Solesmes.

La journée nationale du 8 juin à la mémoire des combattants d'Indochine a été suivie dans plusieurs communes du Cambrésis :

Landrecies : 11 heures, M. le Maire accompagné de notre ami Jean Berjon déposait la gerbe au monument aux morts.

Cambrai : 16 heures, à l'école Saint-Bernard, cérémonie de levée des couleurs, minute de silence aux soldats morts en Indochine, Marseillaise chantée par les enfants de l'école. Le Président animait cette cérémonie qu'il clôturait avec le discours de l'ANAI. Les douze drapeaux des associations patriotiques dont les trois des ordres nationaux et

celui de l'ANAI étaient présents à cette cérémonie. À l'issue de la cérémonie, les enfants entouraient les porte-drapeaux et les questionnaient sur des sujets très divers. Trois enfants interrogeaient un ancien d'Indochine par la question : « Dis, papy... ». Le Président et la Directrice de l'école Mme Sylvie Debliqui clôturaient cet après-midi avec leurs remerciements pour la participation de plus de quarante anciens combattants et la motivation des enfants pour La Marseillaise. Le verre de l'amitié était offert par Mme la directrice.

18 heures, à la plaque des combattants d'Indochine, dépôt de gerbes (ANAI, Député-Maire), lecture par le Président du discours de l'ANAI, lecture par M. Dhenin Maire-Adjoint du message du Secrétaire d'État aux anciens combattants. Dépôt de gerbes de fleurs par l'ANAI et par la Ville. Sonnerie aux morts, Minute de silence et Marseillaise. Le Président indique aux participants qu'une exposition de l'ONAC sur la guerre d'Indochine est présentée dans la salle des cérémonies de la Mairie du 8 au 11 juin inclus.

Beauvois en Cambrésis : 11 heures, dépôt de gerbes (ANAI et M. l'Adjoint au Maire) à la stèle des combattants d'Indochine. Allocution de notre Président. Lecture du message officiel par M. l'Adjoint au Maire. Cérémonie suivie d'un vin d'honneur.

Caudry : 18 h 15, dépôt de deux gerbes par le Sous-Préfet et le Maire. Le Maire Guy Bricout a rappelé que cette guerre d'Indochine lointaine avait fait des dizaines de milliers de morts dont trois caudrésiens. Le Sous-Préfet Étienne Stock donne lecture du message de M. le Secrétaire d'État des anciens combattants. L'autorité militaire était représentée par la brigade de gendarmerie de Caudry. **Le Cateau :** 17 heures, dépôt de gerbe par notre Vice-Président Jacques Bacquelé.

SECTION DE LA CORRÈZE
Président : M. Jean JUGE La Faucherie 19210 LUBERSAC

Le dépôt de gerbe du 11 août à Lubersac a connu un grand

succès : quatre drapeaux en présence de M. le Maire, Conseiller Général, de nombreux Conseillers municipaux et des anciens combattants de toutes générations du feu. Ce dépôt de gerbe en hommage aux 100 000 morts de la guerre d'Indochine a été suivi d'un vin d'honneur et du traditionnel repas chez « Isa ». Le diplôme d'honneur de l'ANAI a été remis à Mme Yvonne Luc, Lieutenant-Infirmière en Indochine. La prochaine réunion aura lieu le samedi 16 octobre à 10 h 30 à la salle du Foyer à Lubersac.

SECTION DES CÔTES D'ARMOR
Président : M. Jean LE CAM 88, rue de la République 22680 ÉTABLES-SUR-MER

8 juin : La cérémonie départementale d'hommage aux morts pour la France en Indochine s'est déroulée à St-Brieuc, sous la présidence du Maire Bruno Joncour et de nombreuses personnalités dont M. Paul Lafond Président du Comité d'Entente. Vingt drapeaux entouraient le monument aux morts. Les gerbes étaient présentées par des enfants des écoles. Dans son allocution, le Président Le Cam retraça l'histoire de cette guerre et le souvenir qu'elle nous laisse encore aujourd'hui. Était présente également une délégation de jeunes de l'association Epide de Lanrodec (Directeur M. Roland-Marie Heussaf).

Quelques heures plus tard à Dinan une cérémonie régionale célébrait le dixième anniversaire du monument Indochine. Elle concluait un colloque d'histoire de la guerre d'Indochine sous la présidence du Général Artur, commandant en second les écoles de Coëtquidan.

2 juillet : Cérémonie en souvenir du Général Bigeard, organisée par la section de l'UNP à la plaque commémorative de la caserne Charner à St-Brieuc, où il exerça le commandement du 6^e BCCP. Cérémonie présidée par le Colonel commandant la délégation militaire départementale.

À chacune de ces cérémonies, vibrante Marseillaise chantée avec émotion par l'ensemble

des participants. Remerciements aux adhérents de l'ANAI pour leurs nombreuses présences, aux porte-drapeaux dont Mme Le Cam et M. Demettré.

SECTION DE LA DORDOGNE
Président : M. Albert LIGIOT 1, place des Erables 24600 RIBERAC

Le 8 juin, comme les années précédentes, la cérémonie officielle a eu lieu devant la stèle où sont gravés les cent cinq noms de nos camarades périgourdiens morts pour la France en Indochine entre 1940 et 1954, érigée dans le parc du Château Barrière à Périgueux.

Celle-ci s'est déroulée en présence de Mme la Préfète, de Mme l'attachée parlementaire, représentant M. le Député de la première circonscription, de Mme Odile Rougier, représentant M. le Maire de Périgueux, de M. le Colonel Magny Délégué Militaire, d'un détachement de l'école nationale de Police, d'un détachement militaire du service national adapté, d'un petit élément de la police municipale, d'une délégation d'officiers, de sous-officiers, de diverses associations. Devant la stèle, la parole fut donnée au Président Albrt Ligiot, pour la lecture de son message, devant deux cent cinquante personnes environ.

Le 27 juin, le Président Ligiot s'est rendu à Agen accompagné des deux porte-drapeaux du département et d'une délégation pour l'inauguration du Mémorial des combattants du Lot et Garonne, morts pour la France pendant la guerre d'Indochine de 1939 à 1955. Cette cérémonie était présidée par M. Hervé Morin Ministre de la Défense.

SECTION DES FLANDRES
Président : Colonel Jules CAMUS 114, avenue Foch 59700 MARCQ-en-BAROEUL

Le 4 juin, le Président et deux anciens se sont rendus au collège Anne Franck de Grande Synthe, dans la banlieue de Dunkerque, pour parler de la guerre d'Indochine aux élèves

de troisième. Ils ont reçu un accueil particulièrement chaleureux des professeurs et des élèves.

Le 8 juin, de nombreuses cérémonies ont célébré le souvenir des morts, notamment à Notre Dame de Lorette et à Lille sous la présidence des Préfets, à Douai, à Fiers en Escrebieux, à Dunkerque et Grande Synthe (où les élèves de troisième ont prononcé une allocution).

Allocution des élèves de troisième du collège Anne Franck à Grande Synthe lors de la journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine le 8 juin, aux côtés de leur principal, M. Berger et de leur professeur d'histoire, M. Rigaut :

« Vendredi dernier, des anciens combattants de la guerre d'Indochine sont intervenus dans les classes de troisième de notre collège. Ces interventions nous ont marqués par l'engagement de ces hommes, qui ont connu les souffrances de la seconde guerre mondiale, et qui n'ont pas hésité à partir combattre, et pour certains mourir, dans un pays qu'ils ne connaissaient pas et pour la France. Nous avons été marqués aussi par l'attachement qu'ils ont encore pour ce pays et sa population. Sur-tout, on a ressenti le besoin très fort chez ces hommes maintenant âgés, de témoigner et d'expliquer ce qu'ils ont vécu, pour que demain nous, les jeunes générations, nous puissions porter leur mémoire ».

Le 21 juin, le Président et trois anciens se sont rendus au collège Notre Dame des Dunes de Dunkerque pour parler de la guerre d'Indochine aux élèves de troisième. Ils ont reçu la lettre de remerciement suivante :

Colette Vermeulen, Professeur d'Histoire-Géographie, Responsable d'histoire du niveau troisième au collège des Dunes, et la classe de troisième A vous remercient ainsi que vos camarades du temps que vous leur avez consacré pour parler de l'Indochine. Les élèves ont été

très sensibles à vos témoignages vécus qui les éclairèrent sur l'histoire enseignée en classe. Merci d'avoir été, pour eux, la transmission de la mémoire.

Le 17 juin, le prix de la mémoire Armée Jeunesse a été décerné au Capitaine de Frégate Leprince, commandant la Marine de Dunkerque et membre de notre section. La remise de son prix a eu lieu à l'École Militaire de Paris en présence de notre président national.

Le 27 juin, un repas de cohésion a réuni au « Gourmet d'Asie » de Marcq en Baroeul soixante-dix convives à la satisfaction générale.

Le 14 juillet, notre Section avec son drapeau était représentée à Lille pour notre fête nationale ainsi que le 22 juillet à Moucron, Belgique, sur invitation de nos camarades belges.

Ce trimestre a été endeuillé par la disparition de deux de nos adhérents, Jean-Claude Montaine et Raymond Lemahieu, décédés respectivement les 5 et 30 juin.

SECTION DE LA FRANCHE-COMTÉ
Président : Général Michel TONNAIRE 6, impasse de Verdun 39000 LONS-le-SAUNIER

Le Comité de Haute-Saône a reçu le 28 février son nouveau drapeau des mains du Général de Division Kopf, en présence du Président de la Section, au cours d'une émouvante cérémonie à l'abbaye Saint-Colomban de Luxeuil les Bains. Parallèlement le comité poursuit, sous l'égide du Président de Section, l'étude de son grand projet d'une stèle regroupant les noms des deux cent trente-huit Hauts-Saônois morts pour la France en Extrême-Orient.

L'assemblée générale de la Section a réuni, le 24 avril à Montferrand Le Château, en banlieue de Besançon, dans une ambiance chaleureuse mais aussi studieuse, 156 adhérents qui se sont regroupés à 12 heures devant la stèle de la Mairie autour du Maire pour honorer leurs camarades morts pour la France en Extrême-Orient et plus particulièrement Lionel

Faire originaire de la commune et tué au combat le 5 mars 1951 à Munchi (cote 1351) en Corée.

La journée nationale d'hommage aux morts en Indochine le 8 juin fut comme les années précédentes très largement célébrée non seulement dans les villes-préfectures : Besançon, Belfort, Vesoul et Lons le Saunier, mais aussi dans de nombreuses localités, à l'initiative de camarades anciens d'Indochine : Séloncourt (Sath Son), Montmorot (P. Olivier), Champagnole (M. Uny), Pontarlier (Y. Nicod), Luxeuil (R. Hauser), Dasle (R. Pétronelli), Dole (équipe de Noël Briquez) etc... Un grand merci à tous, qui ont donné un éclat particulier à cette journée du souvenir.

Le 7 mai, anniversaire de Diên Biên Phu, ne fut pas oublié ; une cérémonie organisée avec nos camarades de l'Union Nationale des Parachutistes (section Jura) à la stèle de l'ANAI à Champagnole en présence des élus et d'une assistance nombreuse permit de rendre hommage à nos camarades morts pour la France et la Liberté en cette terre lointaine chère à nos cœurs.

SECTION DU GERS
Président : Docteur Bernard DAMBIELLE 13, rue Cuvier 32000 AUCH

Le 8 juin, à Auch deux cérémonies ont marqué la journée d'hommage aux morts d'Indochine. Toutes deux ont réuni les plus hautes autorités de la ville et du département. À 17 heures, au carré militaire du cimetière municipal, les soixante-sept Gersois tombés en Extrême-Orient de 1940 à 1954 furent honorés par un discours du Médecin en Chef des Armées Bernard Dambielle. Puis à 18 heures, au monument aux morts de la ville, en présence d'un détachement parachutiste de Tarbes, c'est le Préfet Daniel Conus qui rappela l'histoire de la guerre et le sacrifice des soldats. Trente drapeaux étaient réunis, toutes les associations étaient représentées. Ce fut une belle journée patriotique.

Le 27 juin, le Président accompagné du porte-drapeau de la Section et d'une délégation s'est rendu à Agen pour l'inauguration du Mémorial des combattants du Lot et Garonne, morts pour la France pendant la guerre d'Indochine de 1939 à 1955. Cette cérémonie était présidée par M. Hervé Morin Ministre de la Défense.

SECTION DU HAINAUT
Président :
M. Raymond FRANÇOIS
11, rue Jean-Baptiste Corot
59880 SAINT-SAULVE

Le 8 juin, nous avons rendu hommage aux morts pour la France en Indochine, à Valenciennes, Marly, Saint-Saulve, Condé et plus particulièrement à Denain (21 morts), Escaudain (12 morts), Abscon (4 morts).
Le 26 juin, à l'église Saint-Michel de Valenciennes, nous avons assisté à une messe célébrée à la mémoire du Général Bigeard qui nous avait fait l'honneur d'inaugurer une « Rue du Soldat d'Indochine » à Valenciennes le 30 juin 1996. Début juillet, entretenant depuis toujours de bonnes relations avec la Gendarmerie, nous avons répondu à son invitation en assistant avec notre drapeau à la cérémonie de départ du Colonel commandant le Groupement de Gendarmerie de Valenciennes. Notre présence aux cérémonies du 14 juillet a été assurée par les membres du Bureau à Valenciennes, Marly, St-Saulve, Condé, Denain, Petite-Forêt.

Nous avons déploré la disparition de l'épouse de notre contrôleur aux comptes, M. Albert Petyt, toujours présente aux côtés de son mari à chaque cérémonie ou réunion de la Section. Nous avons assisté aux funérailles de Jean Dupont et Hans Werner Struck, deux anciens d'Indochine. De nouveaux adhérents portent à 105 le nombre de nos membres, ce qui est réconfortant pour notre survie. Il s'agit de M. Roger Elter de Hautmont, ancien d'Indochine, de Mme Michelle Dobin de Hautmont et de Mme Yolande Baton, qui, ayant eu connaissance de l'existence de notre association, a sollicité son adhésion à l'ANAI en souvenir

de son mari décédé qui a fait les campagnes du Tonkin, de l'Annam et du Laos, d'octobre 1945 à janvier 1948.

SECTION DE LA HAUTE-GARONNE
Président : Colonel Maxime SCOT
46, rue des Crouzettes
31120 PORTET-SUR-GARONNE

Le 7 mai à Balma, la Section a participé à une cérémonie organisée par la 11^e Brigade Parachutiste en mémoire des combattants de Diên Biên Phu. La prise d'armes a été suivie du film de Schoendoerffer.
Du 28 mai au 25 juin, la Section a installé et présenté son exposition à La Cavalerie (Larzac), à la demande de diverses associations locales... qui n'ont sans doute pas mesuré la charge qu'elles nous imposaient. Il a fallu interrompre cette exposition pour aller célébrer le 8 juin à Toulouse.

SECTION D'ILLE-ET-VILAINE
Président : Commandant Jean HAMON
37, rue de la Haute Ville
35440 MONTREUIL-SUR-ILLE

Le 8 juin, la Section a réuni les autorités et les anciens combattants autour du monument aux morts de la ville de Rennes. Étaient présents le Préfet de Région, le Général adjoint au commandant de Région, le Général Chef d'État-major, la Vice-Présidente du Conseil Général, l'adjointe au Maire de Rennes chargée des anciens combattants, qui ont déposé une gerbe conjointe. Le Président Hamon a déposé la gerbe de la Section. Le piquet d'honneur était accompagné d'un clairon. Outre un détachement militaire et les présidents d'associations patriotiques, une assistance nombreuse participait à la cérémonie. Le Président Hamon a lu le message du Général Simon, message très apprécié par M. le Préfet et le Général adjoint qui l'ont félicité. Le Préfet a lu le message du Secrétaire d'État. Il a ensuite invité le Président de la Section à passer en revue avec lui les nombreux porte-drapeaux

présents. Puis il a accueilli l'ensemble des participants à la Préfecture pour le verre de l'amitié. Ce fut une bien belle cérémonie.

La Section a eu la tristesse de perdre un fidèle adhérent, le Docteur-Vétérinaire Jondet, Docteur ès Sciences, Colonel de réserve, Président honoraire de l'Académie Vétérinaire de France, officier de la Légion d'Honneur, commandeur de l'Ordre Brésilien de la Croix du Sud. Il avait été l'inventeur de l'insémination artificielle.

SECTION DES LANDES
Président : Commandant Jean-Yves DROUET
382, rue du Ruisseau – Appt. n° 6
40000 MONT DE MARSAN

Notre cérémonie commémorative des morts pour la France en Indochine s'est déroulée le 8 juin dernier au rond-point des anciens d'Indochine à Mont de Marsan. Présidée par M. Evence Richard, Préfet des Landes, ayant à ses côtés M. Christian Cazade Conseiller Régional et Maire de Mont de Marsan, le Lt-Colonel Herreau représentant le Délégué Militaire Départemental, le Commissaire Divisionnaire Directeur départemental de la Sécurité Publique, M. de Andreis, Directeur de l'ONAC des Landes, les Présidents des Ordres Nationaux, la cérémonie avait attiré un public nombreux et recueilli. 35 drapeaux d'associations d'anciens combattants entouraient la stèle pavoisée par la municipalité montoise. De nombreux « bérets rouges », anciens du « 6 », et Mme Cabiro, veuve du « Cab », nous ont honorés de leur présence. Le Président de Section fit un rappel historique des principaux événements meurtriers qui avaient marqué notre passé indochinois, le poème « N'oublions pas » de P.P. Bedot était lu par le Major Batot, ancien du 6^e RPIMA, avant lecture du message officiel par M. le Préfet. Quatre gerbes déposées par les autorités exprimaient la reconnaissance due à nos camarades de toutes races et de toutes religions morts là-bas, pour la France.

Un repas-baguettes pris en commun par une cinquantaine d'adhérents et d'amis termina cette rencontre sous le signe de l'amitié.

Une cérémonie présidée par M. le Sous-Préfet eut lieu au monument aux morts de Dax dans la soirée avec la participation d'un détachement de l'EALAT.

Le 13 juillet au soir, au cours d'une prise d'armes organisée place des Arènes à Mont de Marsan, le Commandant Jean-Yves Drouet recevait la croix d'officier de l'Ordre National du Mérite, des mains du Colonel Jean Dagouat, Président de la SEMLH des Landes et également membre de notre Section.

SECTION DE LA LOIRE-ATLANTIQUE
Président :
M. Pierre VILAINE
5, rue Hector-Berlioz
44300 NANTES

Le 8 juin, pour honorer la mémoire de nos camarades morts en Indochine, la journée a débuté par une commémoration religieuse très bien préparée par le Comité d'entente (six associations) et particulièrement l'ACUF : chorale, trompettes et orgues incitaient au recueillement. La messe était célébrée par les Pères Tertrais et Brunelière. À 11 heures, la cérémonie officielle avait lieu aux tables mémorielles en présence de M. le Préfet et des autorités civiles et militaires. Le message du ministre des anciens combattants était lu par le Préfet. Le repas vietnamien qui suivit la cérémonie fut très appréciée par les vingt-cinq convives.

Le 5 septembre, à l'occasion du forum des associations à Vertou (près de Nantes) le Souvenir Français a voulu associer l'ANAI à la tenue d'un stand. Ce rapprochement nous ravit et la section était donc présente avec drapeau, cartes, panneaux, revues... Puisse cette journée faire connaître la période de 1940-1954 que nous avons vécue et peut-être amener quelques adhérents ! Nous souhaitons la bienvenue à Mme Jocelyne Jaunin et félicitons notre Vice-Présidente Thérèse Lucas Potier pour sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'Honneur.

Le 22^e RIC est mort.

La Ville de Nantes a perdu sa garnison. Le 22^e BIMA, héritier du 22^e RIC qui tenait le Secteur de Biên Hoa, a été dissous. La prise d'armes d'adieu s'est déroulée samedi 29 mai presque dans l'intimité, à un emplacement qui ne gênait pas la circulation en ville. Le Colonel a tendu son drapeau au Chef d'Etat-Major de l'Armée de Terre, qui l'a fait enrouler et emporter sous les yeux des militaires émus. Le défilé a été magnifique.

De nombreux anciens d'Indochine et d'Algérie étaient venus. Ils n'ont pas été invités à la réception à l'Hôtel de Ville. Peut-être, d'ailleurs, n'en avaient-ils pas envie. (D'après le « Trait d'Union » du 22^e de Marine).

SECTION DU LOT-ET-GARONNE
Président :
Colonel Pierre LAPARRA
3, impasse Mirabeau
47240 BON-ENCOTRE

Le 27 juin, le Ministre de la Défense a inauguré à Agen un monument élevé à la mémoire des 110 Lot-et-Garonnais morts pour la France en Indochine. Leurs noms y sont inscrits en lettre d'or.

L'essentiel du financement a été assuré par la Mairie d'Agen, le Conseil Général et l'ensemble des Mairies du Lot-et-Garonne, activés par le Médecin-Colonel Aulong, Président de l'Association départementale des anciens combattants d'Outre-Mer, par ailleurs membre de l'ANAI, et ayant eu pendant de nombreuses années des fonctions électives au sein du Conseil Général. La Section y a participé par un don significatif et par la générosité de beaucoup de ses membres.

Pour la recherche des noms à inscrire sur le monument une aide essentielle a été fournie par le Président départemental du Souvenir Français en collaboration avec les services d'état civil des mairies.

Le repas ANAI qui a suivi l'inauguration a rassemblé quelque soixante convives dont certains venus en délégation avec leur président des

départements voisins de la Dordogne et du Gers. Qu'ils en soient ici remerciés.

SECTION DU MORBIHAN
Président : Général Jacques MOREAU
9, rue du Manoir de Trussac
56000 VANNES

Les cérémonies d'hommage national aux morts pour la France en Indochine se sont déroulées le 8 juin à 11 heures à Lauzach devant le mémorial Indochine-Corée.

La brume qui tombait le matin s'était dissipée à l'arrivée des détachements des associations, pour céder la place à un temps ensoleillé. La cérémonie était présidée par M. Philizot, Préfet du Morbihan, en présence d'un piquet d'honneur du 3^e RIMA. L'assistance était plus nombreuse que l'année précédente ; y figuraient des élèves des écoles de Lauzach. La délégation de l'ANAI du Morbihan comprenait 29 membres venus de Vannes par autocar.

Le Président de la Section prit la parole pour évoquer les morts pour la France en Indochine.

À l'issue de la cérémonie la Section s'est rendue à Muzillac, au restaurant de « L'Entrée du golfe », où l'on trouva un excellent accueil qui nous fit passer un agréable moment.

SECTION DE L'OISE
Président :
M. Serge MICHELLE
17, Square Maréchal de Lattre de Tassigny
60400 NOYON

Notre assemblée générale s'est tenue à Carlepont près de Noyon le 29 mai à 9 h 30. Le Père Guy Marie, Curé de la paroisse a célébré la messe à la mémoire de nos camarades tombés en Indochine et de ceux qui nous ont quittés plus récemment : notre Président d'honneur le Général Camille Gamache ; notre Président Michel Chanu ; des membres de notre bureau Roger Maginot, André Graziano, René Baudesson et tous les autres.

Des gerbes ont été déposées au monument aux morts de Carlepont. Après la minute de silence, la Marseillaise a été

chantée par l'assistance. Si l'assemblée générale de 2009 avait réuni près de 90 anciens, celle de 2010 n'a été suivie que par environ 50 à 60 ; cela est dû à l'âge, à la santé, à l'appréhension du parcours. Toutefois la réunion s'est déroulée dans une très bonne ambiance.

La Municipalité a offert le verre de l'amitié et le repas a réuni 47 membres et épouses. Carlepont avait été choisi en souvenir de notre ancien et estimé porte-drapeau René Vicaire car le Maire de Carlepont n'est autre que son fils Jean-Michel, dont nous remercions la gentillesse et les paroles qu'il a prononcées en souvenir de son papa.

Le repas a été préparé et servi par notre ami et adhérent Tran Quoc Tang et son équipe, qui avaient bien fait les choses et nous ont régalez.

SECTION DU PAYS BASQUE
Président :
M. Roger BERTHILLOT
1, allée des Criquets
64600 ANGLET

Nous avons eu la tristesse d'accompagner à leur dernière demeure : le 27 mai à Bayonne Mme Pierrette Routin épouse du Lt-Colonel Guy Routin Président de l'Amicale des anciens de la Légion Étrangère ; le 8 juin à Biarritz Mme Rosette Lay, épouse du Capitaine Louis Lay ; le 11 juin à Saint-Pierre d'Irube, André Dubus, 85 ans qui a été le Président des anciens prisonniers d'Indochine pour l'Aquitaine ; le 6 juillet à Biarritz le Capitaine Louis Lay, 85 ans, qui a été le Président de notre Section en 2000 et 2001.

Notre assemblée générale s'est tenue dans les salons du Novotel à Anglet le 14 février à partir de 10 h 45, en présence de M. Guy Defrance représentant le Maire, de MM. Adré Cazaux, Président de l'ULACVG d'Anglet, Gérard Hontabat, Président du GUAC de Bayonne, du Lt-Colonel Gérard Mazoyer, Président de l'ACOR-64 ; 34 adhérents (plus les épouses) étaient présents et trente-six représentés, sur un effectif de 102.

Après l'apéritif, 41 convives sont restés pour un repas de qualité très apprécié de tous, dans une excellente ambiance.

La conférence de l'après-midi faite par le Colonel Pierre Quatrepoint, sur le thème « Une cause méconnue de la guerre d'Indochine » a captivé l'assistance qui était complétée par quelques invités de l'extérieur. Un vin d'honneur a clôturé cette journée.

Les dons significatifs faits par deux douzaines de membres ont permis d'envoyer un chèque de mille deux cents euros au Siège de l'ANAI. Il a été d'autant plus apprécié qu'il nous place dans le trio de tête des Sections pour l'aide apportée. Un grand et sincère merci est adressé aux donateurs. Chacun a réagi selon sa conscience et ses moyens en réponse à l'appel de notre Président national.

C'est à Biarritz que s'est déroulée, cette année, la très belle cérémonie en hommage à nos morts d'Indochine, en présence des hautes autorités civiles et militaires, notamment : le Sous-Préfet Laurent Nunez, les représentants des trois Municipalités de Bayonne, d'Anglet, et Biarritz, le Lt-Colonel Millot, Commandant en Second du 1^{er} RPIMA et faisant office de Chef de Corps. 28 drapeaux d'anciens combattants étaient également présents et une nombreuse assistance. Un détachement de la Marine Nationale a présenté les armes, sous les ordres du Lieutenant de Vaisseau Brothers, commandant en second de la Base Navale de l'Adour. Sept gerbes ont été déposées : Sous-Préfet, les trois Municipalités, 1^{er} RPIMA, ACUF et notre Section. Le Sous-Préfet a lu le message officiel et le Président Berthillot le manifeste de l'ANAI.

Nous avons participé avec notre drapeau : Le 18 juin, à la commémoration de l'appel de 1940 du Général de Gaulle. Le 20 juin, à la Fête de la mer à Biarritz. Le 4 juillet, à la Fête de la mer à Anglet. Le 5 juillet, à la cérémonie à la mémoire des morts d'Algérie. Le 14 juillet, à la Fête nationale.

Le 22 juillet, à Bayonne, au 1^{er} RPIMA, a eu lieu la passation de commandement entre le Colonel Eric Vidaud, partant, et le Colonel Bruno Baratz, arrivant. Le Président Bertillot, invité, a assisté à la cérémonie, accompagné de Robert Perrier, Président de notre Comité de Biarritz.

**SECTION
DU PUY DE DÔME**
Président :
Général Marcel FAURE
11 bis, boulevard Duclaux
63000 CLERMONT-
FERRAND

Deux cérémonies successives se sont déroulées le 8 juin square Blaise Pascal à Clermont-Ferrand.

À l'initiative du Sénateur-Maire Serge Godard, l'inauguration de la stèle édifée par la Municipalité à la mémoire des combattants morts pour la France en Indochine.

À l'initiative du Préfet Patrick Stéfanini, devant cette stèle, l'hommage à ces morts en cette journée nationale du souvenir.

Au total, si la Municipalité a été longue à nous accorder sa considération, il faut reconnaître que cette fois elle a bien fait les choses et nous a apporté un soutien très appréciable.

Une trentaine de drapeaux, un détachement sous les armes et la musique du 92^e Régiment d'Infanterie donnaient une grande dignité à cette célébration devant une nombreuse assistance. Le Général Pierre Faure et le Commandant Decorse dévoilèrent la stèle, le Général Marcel Faure prononça l'allocution, le Président Jean Gauthier déposa la gerbe de l'ANAI.

L'éclat exceptionnel de cette cérémonie couronne les efforts déployés par la Section depuis plusieurs années, avec l'appui de l'ONAC, pour obtenir un monument digne des morts pour la France en Indochine. Non sans émotion, le Colonel Jean Gauthier a donné sa démission de la présidence de la Section, son état de santé ne lui permettant plus d'assumer cette responsabilité. Le Général Marcel Faure a été désigné pour le remplacer. Notre réunion d'automne aura lieu à Val-Parent le samedi 23 octobre.

**SECTION DES
PYRÉNÉES-ORIENTALES**
Président :
Colonel Désiré GNANOU
30, allée de Surcouf
66140 CANET-EN-
ROUSSILLON

Notre Section a tenu son assemblée générale le 30 mai

au Centre Culturel de Cabestany. Après une messe célébrée par le Père Cesbron en la salle Cerdan et un dépôt de gerbe au monument aux morts, le Colonel Gnanou souhaita la bienvenue aux 60 participants et fit respecter une minute de silence en hommage à tous nos morts en Indochine et à nos adhérents disparus depuis 2009. Le Colonel Mazagot présenta le rapport d'activités. Drapeau et délégations ont participé aux manifestations et cérémonies patriotiques suivantes :

19 juin, à St-Feliu d'Avail, inauguration d'une place au nom de René Palmade, Sergent au 27^e Régiment de Tirailleurs Algériens, mort pour la France le 9 mars 1953 à Tan Bich (Centre Vietnam). Le Colonel Gnanou, le drapeau et la délégation de l'ANAI y participaient, en présence du Colonel Délégué Militaire Départemental, des représentants du Souvenir Français, de l'Union Nationale des Combattants, des Médailleurs Militaires avec leurs drapeaux.

14 juillet : Remise du diplôme de Porte-drapeau à notre dévoué Yves Vigier, auquel la Section manifesta toute sa gratitude pour sa présence aux nombreuses manifestations. Nos sincères félicitations à Alfred Comellas pour sa promotion au grade d'officier de la Légion d'Honneur.

25 juillet : Notre sympathie à l'égard de la famille de l'Adjudant-Chef Bernard Bouron, décédé à Perpignan.

**SECTION
DU VAL-DE-MARNE**
Président : Commandant
Jacques ARCHAMBAULT
de BEAUNE
1, rue André Maurois
94000 CRÉTEIL

Le 4 juin, à la Mairie de St-Mandé le Colonel André Boissinot qui avait bien voulu se déplacer de Marseille a prononcé une conférence sur « Le Régiment de Corée et le GM 100 pendant l'Opération Atlante, en mars-avril-mai-juin 1954 ».

Le 8 juin, la cérémonie départementale en hommage aux morts pour la France en Indochine s'est déroulée au monument aux morts de St-Mandé à 10 h 30 sous la présidence de M. Michel Camux Préfet du

Val de Marne, de M. Patrick Beaudouin Député-Maire de St-Mandé, et du Colonel Dodane, Délégué Militaire Départemental, devant une cinquantaine de porte-drapeaux et une assistance recueillie. Après appel des six saint-mandéens morts pour la France en Indochine, six enfants d'une école de St-Mandé ont participé au dépôt des gerbes avec les autorités. En fin de cérémonie le Général Louis Beaudonnet a remis la cravate de commandeur de la Légion d'Honneur à notre ami le Colonel Max Rabeyrolles. Au cours du pot de l'amitié le Député-Maire et le Préfet ont rendu un hommage chaleureux aux anciens d'Indochine. D'autres cérémonies ont été organisées par les Municipalités de Maisons-Alfort et d'Ormesson le matin, de St-Maur des Fossés à 18 h 30.

SECTION DE L'YONNE
Président : Commandant
Charles LATROMPETTE
10, impasse des Guenelles
89470 MONTEAU

Les Présidents de Comité se sont réunis avec le Bureau de la Section le 19 mars au Cercle de la Gendarmerie à Auxerre. En raison de la diminution des effectifs il a été décidé de regrouper l'ensemble des adhérents en conservant un Vice-Président de chaque ex-comité. Le Comité de Sens lors de son assemblée générale a voté cette contre solution.

L'assemblée générale de la Section s'est tenue à Avallon salle des Maréchaux le 16 mai. À l'issue de la cérémonie religieuse les adhérents se sont exprimés sur différentes questions. Regroupement : vote favorable des présents et représentés. Le Bureau fixera les modalités. Avenir de l'ANAI : tous les adhérents sont favorables au Souvenir Français pour poursuivre l'œuvre de mémoire. Le Colonel Delestre, son Président départemental, invité mais souffrant, n'avait pu se joindre à l'assemblée.

À 12 h 45, une gerbe de l'ANAI était déposée conjointement par le Président, le Directeur départemental de l'ONAC et la Conseillère Générale représentant le Maire.

Le 8 juin l'exposition de l'ONAC sur l'Indochine était présentée à deux classes de l'école Ste-Thérèse à Joigny par le Président de Section et M. Charlot. À 11 heures, dépôt de gerbes à la stèle Indochine en présence des autorités civiles et militaires, d'un piquet de policiers de la CRS de Joigny et de nombreux drapeaux. Les élèves chantèrent la Marseillaise.

À Auxerre à 18 heures, la Directrice de cabinet du Préfet de l'Yonne présidait la cérémonie départementale en présence du Maire et de nombreuses personnalités. Le Président remettait la torche à un élève du lycée Fournier qui allumait la flamme du souvenir. Cet élève lisait ensuite un poème émouvant sur un héros français d'Indochine. Après le dépôt de gerbes la sonnerie aux morts figeait l'assemblée dans un recueillement profond. À Avallon, Sens, Tonnerre, Migennes et dans d'autres localités étaient organisées des cérémonies similaires, à l'initiative de l'ANAI et sous la présidence des autorités locales : à Sens notamment le Sous-Préfet et le Maire.

Le 20 juin, le Comité de Maligny avait organisé sa journée de cohésion et un repas réunissait près de 30 convives autour d'un repas succulent à Méré. Nous déplorons les décès de MM. Raymond Chaperon, Jean-Paul Giordano, Pierre Roy, André Turpin.

SECTION DES YVELINES
Président : Commissaire-
Général Albert LEBRETON
98 ter, avenue de Paris
78000 VERSAILLES

Comme les années précédentes, M. François Le Roux a organisé la cérémonie du 8 juin à Richebourg. Y participaient Mmes la Maire, l'ancienne Maire, les Conseillères Municipales, la Directrice de l'école et vingt-deux élèves, deux présidents d'association d'anciens combattants, douze porte-drapeaux, trente habitants de Richebourg et des environs.



INVITATION

**L'ANAI vous prie d'honorer de votre présence
les cérémonies qu'elle organise à la mémoire
des Vietnamiens, Cambodgiens et Laotiens morts
dans les armées française et vietnamienne**

LE 2 NOVEMBRE 2010

**- à 10 heures au cimetière de Nogent-sur-Marne
122 rue de la Paix, Le Perreux.
(RER E4 - Nogent-Le-Perreux, puis rue de Nancy)**

**- à 11 heures au jardin d'Agronomie Tropicale,
45 bis avenue de la Belle Gabrielle, Nogent-sur-Marne.
(RER A2 - Nogent-sur-Marne, puis rues des Marronniers et des Châtaigniers)**



Le marché flottant de C n Tho
(Photo Jean-Luc Soetewey)